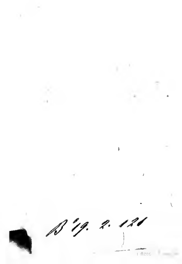
MÉMOIRES DE MME DE MOTTEVILLE, POUR SERVIR A L'HISTOIRE...


B 19. 2. 121



MÉMOIRES

DE

MME DE MOTTEVILLE.



DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AINÉ.

MÉMOIRES

DE

MME DE MOTTEVILLE,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

D'ANNE D'AUTRICHE.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
COLNET, LIBR., QUAI MALAQUAIS, N° 9;
PILLET AINÉ, RUE CHRISTINE, N° 5.
1822.

MÉMOIRES

DE

Mme DE MOTTEVILLE.

ANNÉE 1644.

Voila donc la cour sans troubles, et la reine sans importants. Tout le reste se rangea du côté du ministre, et chercha son établissement par sa protection. Il ne restoit plus auprès de la reine que la marquise de Senecé, qui n'étant pas mise de sa main, n'en pouvoit être aimée, d'autant plus qu'elle la vouloit gouverner à sa mode, et qu'elle avoit voulu placer l'évêque de Limoges son parent au premier degré de la faveur. Elle prétendit qu'on la fit duchesse, et qu'on déclarât ses petits enfants princes, à cause du nom de Foix qu'ils portent; de sorte qu'elle avoit de la peine à se voir contrainte sous une autorité

sent bons serviteurs de Dieu, disant qu'il croyoit qu'ils l'étoient tous. Ce conseil ne servit donc qu'à exclure ceux qu'elle ne vouloit pas favoriser; et quelques années après, il fut entièrement aboli, à cause que le Père Vincent, qui en étoit le chef, étant un homme tout d'une pièce, qui n'avoit jamais songé à gagner les bonnes grâces des gens de la cour, dont il ne connaissoit pas les manières, fut aisément tourné en ridicule, parce qu'il étoit presque impossible que l'humilité, la pénitence et la simplicité évangélique s'accordassent avec l'ambition, la vanité et l'intérêt qui y règnent. Celle qui l'avoit établi auroit fort souhaité de l'y maintenir; c'est pourquoi elle avoit encore quelques longues conversations avec lui sur les scrupules qui lui en étoient toujours demeurés; mais elle manqua de fermeté en cette occasion, et laissa souvent les choses selon qu'il plut à son ministre, ne se croyant pas si habile que lui, et ne croyant pas l'être autant qu'elle l'étoit en beaucoup de choses; ce qui fut cause qu'il lui étoit aisé de la persuader de tout ce qu'il vouloit, et de la faire revenir, après quelque

résistance, aux choses qu'il avoit résolues. Je sais néanmoins que dans le choix des évêques, particulièrement, elle a eu une très-grande peine à se rendre, et qu'elle en a eu bien davantage, quand elle eut reconnu qu'elle avoit suivi ses avis trop facilement sur cet important chapitre; ce qu'elle ne faisoit pas toujours, et jamais sans consulter en particulier, ou le Père Vincent, tant qu'il a vécu, ou d'autres qu'elle a cru gens de bien; mais elle a été quelquefois trompée par la fausse vertu de ceux qui prétendoient à la prélature, et dont les personnes de piété, sur qui elle se reposoit de cet examen, lui répondoient peut-être un peu trop légèrement. Cependant, malgré l'indifférence que son ministre a paru avoir sur ce sujet, Dieu a fait la grâce à cette princesse de voir la plupart de ceux qui, pendant sa régence, ont été élevés à cette dignité, satisfaire à leur devoir, et faire leurs fonctions avec une sainteté exemplaire.

La reine avoit mis dans les finances le président de Bailleul, homme de bien, et juge fort intègre, mais trop familiarisé et trop

doux pour cette charge, où la justice n'est pas la principale qualité qui soit nécessaire. Il étoit important au cardinal Mazarin de le changer pour un moins régulier et plus dur que lui. Il ne voulut pas d'abord le chasser; mais il mit sous lui d'Hemeri, pour contrôleur général, avec tout le pouvoir dont cette charge le rendoit capable, pour l'installer peu à peu, et en faire un surintendant des finances tout-à-fait à sa dévotion; ce qui arriva bientôt après. En même temps, la reine, qui vouloit ôter Chavigni du conseil, où le cardinal n'étoit pas bien aise de le voir exercer la charge de secrétaire d'état des affaires étrangères, dont il étoit fort capable, et qu'il avoit eue de Bouthillier, son père, et par laquelle, ayant le maniement des plus grandes affaires qui s'y examinent, il avoit nécessairement quelque part au ministère, lui ordonna de s'en défaire, et de la vendre au comte de Brienne, qui vendroit celle qu'il avoit de la maison du roi à Duplessis-Guenegaud; et comme elle le considéroit, non-seulement par sa probité et par l'amitié qu'elle avoit pour la comtesse de Brienne, elle lui fit

donner 200,000 liv., pour aider à payer celle qu'on lui vendoit 500,000 liv. Le cardinal Mazarin n'ayant plus personne dans le conseil qui pût lui donner quelque jalousie, le comte de Brienne ne faisoit aucune difficulté de signer toutes les dépêches comme on les lui envoyoit. Il ne restoit plus que la charge de secrétaire d'état de la guerre, que des Noyers, qui avoit été disgracié par le feu roi, avoit, et dont il fit donner la commission à le Tellier, qu'il avoit connu en Italie, et qui en eut bientôt le titre par la mort de des Noyers; et par ce moyen, il eut le plaisir de faire tout seul les quatre charges de secrétaire d'état, et les titulaires ne furent que ses commis.

Après avoir parlé de l'état où étoit la cour, je crois qu'il est juste de dire quelque chose de particulier de la reine. Elle s'éveilloit pour l'ordinaire à dix ou onze heures, et les jours de dévotion à neuf, qu'elle faisoit une longue prière, avant que d'appeler celle qui couchoit auprès d'elle. Quand on avoit annoncé son réveil, ses principaux officiers lui venoient faire leur cour, et souvent d'autres personnes y entroient, et particulièrement certaines

dames qui lui venoient parler des aumônes de charité qui étoient à faire à Paris, dans toute la France, et même au dehors; car ses libéralités, en tout temps, étoient grandes, et s'étendoient généralement sur tout ce qui regardoit la piété, son application étant sans relâche à tous les besoins qu'on avoit de sa protection et de sa justice. Les hommes n'étoient pas exclus de ses audiences : dans ces premières heures, elle en donnoit souvent à plusieurs, et entroit dans toutes les affaires dont ils lui parloient, selon qu'elle le jugeoit nécessaire. Le roi ne manquoit jamais, non plus que Monsieur, de la venir voir dès le matin, pour ne la quitter qu'à l'heure de leur retraite, excepté dans les heures de leur repas et de leurs jeux, l'enfance ne leur permettant pas encore de manger avec elle, comme ils le firent depuis. Quand ceux qui avoient eu à parler à elle avoient eu leur audience, elle se levoit, prenoit une robe de chambre, et après avoir fait une seconde prière, elle déjeûnoit de grand appétit. Elle prenoit ensuite sa chemise, que le roi lui donnoit en la baisant tendrement, et cette

coutume lui a duré long-temps. Après avoir mis son corps de jupe, avec un peignoir, elle entendoit la messe fort dévotement, et, cette sainte action finie, elle venoit à sa toilette. Il y avoit alors un plaisir non pareil à la voir coiffer et habiller, elle étoit adroite, et ses belles mains, en cet emploi, faisoient admirer toutes leurs perfections. Elle avoit les plus beaux cheveux du monde; ils étoient fort longs et en grande quantité; ils se sont conservés long-temps, sans que les années aient eu le pouvoir de détruire leur beauté. Elle s'habilloit avec le soin et la curiosité permise aux personnes qui veulent être bien sans luxe, sans or ni argent, sans fard, et sans façon extraordinaire. Il étoit néanmoins aisé de voir, à travers la modestie de ses habits, qu'elle pouvoit être sensible à un peu d'amour-propre. Après la mort du feu roi, elle cessa de mettre du rouge, ce qui augmenta la blancheur et la netteté de son teint, au lieu de rien diminuer de son éclat, on l'en estima davantage; et l'approbation publique obligea les dames à suivre son exemple. Elle prit alors la coutume de garder la chambre un jour ou

deux, pour se reposer de temps en temps, et ne voir que les personnes qui lui étoient plus familières, et la pouvoient moins importuner. Dans les autres jours, elle donnoit facilement audience à tous ceux qui la lui demandoient, tant sur les affaires générales que sur les particulières. Comme elle avoit du bon sens et beaucoup de raison, elle les satisfaisoit tous par des réponses accompagnées de bonté; et ceux qui l'aimoient auroient toujours voulu qu'elle eût agi par ses propres lumieres, comme d'abord elle en avoit eu l'intention, pour éviter le blâme qu'elle avoit vu donner au feu roi, qui avoit trop abandonné son autorité au cardinal de Richelieu, disant souvent à ses serviteurs qu'elle n'en vouloit pas faire autant; mais, par malheur pour ceux qui étoient à elle, ses résolutions furent affoiblies par le désir du repos, et par la peine qu'elle trouva dans la multiplicité des affaires qui sont inséparables du gouvernement d'un grand royaume. Dans la suite des temps, elle devint plus paresseuse, et apprit, par son expérience, que Dieu n'a pas placé des rois sur des trônes pour ne point agir, mais pour

souffrir quelques-unes des misères qui sont attachées à toutes sortes d'états.

La reine ne dînoit pas souvent en public, servie par ses officiers, mais presque toujours dans son petit cabinet, servie par ses femmes. Après son dîner, elle alloit tenir le cercle, ou bien elle sortoit, et alloit voir des religieuses, ou faire quelques dévotions, d'où étant revenue, elle se donnoit encore quelque temps aux princesses et aux dames de qualité qui venoient faire leur cour. M. le duc d'Orléans, M. le Prince et le duc d'Enguien, la venoient voir, et le cardinal Mazarin n'y manquoit jamais à la belle heure du soir, que la conversation se faisoit publiquement entre la reine, les princes et le ministre; ce qui faisoit qu'en ce temps la cour étoit fort grosse; la reine se retiroit ensuite à son particulier. Le duc d'Orléans, après un entretien secret, s'en alloit au Luxembourg, et laissoit le cardinal Mazarin avec la reine: ce ministre y demeuroit quelquefois une heure, quelquefois plus. Les portes du cabinet demeuroient ouvertes. Après la sortie du duc d'Orléans, les gens de la cour, soit par

leur dignité, soit par leur faveur, pouvoient entrer dans la petite chambre du Palais-Royal joignant le cabinet, et y demeurer attendant la fin du conseil : quand il étoit fini, la reine, peu de temps après, donnoit le bon soir à tout ce qui s'appeloit le grand monde. La foule des grands seigneurs et des courtisans demeuroit dans le grand cabinet, et c'étoit là que se pratiquoit sans doute tout ce que la galanterie et les folles intrigues pouvoient produire. Peu d'hommes, avec quatre ou cinq personnes de notre sexe, avoient l'honneur de rester avec la reine à toutes les heures où elle étoit en son particulier : ces hommes étoient le commadeur de Jars, Beringhen, Chandenier, capitaine des gardes du roi; Guittaut, capitaine des gardes de la reine, et Comminges, son neveu et son lieutenant. Quelquefois d'autres s'y fourroient, et la reine se plaignoit, en riant, de ce qu'ils y prenoient racine. Outre ceux que j'ai nommés, il y en avoit d'autres qui lui étoient agréables quand ils y vouloient demeurer, comme le maréchal de Grammont, Créqui, Mortemar, ceux enfin dont les grands noms

ou leurs charges portoient leurs priviléges avec eux. Pour des femmes, il n'y avoit que mademoiselle de Beaumont, madame de Bregis, ma sœur et moi, et madame Hebert, mère de madame de Bregis, quelquefois, mais rarement, qui n'étoit ni muette ni philosophe, et qui n'étoit guère écoutée; car madame de Senecé, dame d'honneur, étoit auprès du roi, et la place de madame de Hautefort n'étant pas remplie, nous avions seules cet avantage de passer plusieurs heures en particulier avec la plus grande reine du monde, et qui avoit beaucoup de bonté pour nous. Quand elle avoit donné le bon soir, et que le cardinal Mazarin l'avoit quittée, elle entroit dans son oratoire, où elle demeuroit en prière plus d'une heure; puis après, elle en sortoit pour souper à onze heures. Son soupé fini, nous en mangions les restes, sans ordre ni mesure, nous servant pour tout appareil de sa serviette à laver, et du reste de son pain; et quoique ce repas fût mal ordonné, il n'étoit point désagréable, par l'avantage de ce qui s'appelle privauté, pour la qualité et le mérite des personnes qui s'y ren-

controient quelquefois. Ensuite de ce festin, nous allions la trouver dans son cabinet, où recommençoit une conversation gaie et libre, qui nous conduisoit jusqu'à minuit ou une heure; et quand elle étoit déshabillée, et souvent couchée et prête à s'endormir, nous la quittions pour en aller faire autant. Nous avons fait cette vie ponctuellement pendant plusieurs années, la suivant dans les petits voyages de Fontainebleau, jusqu'à ce que la guerre civile, le siége de Paris, et les troubles furent assez grands pour interrompre souvent cet ordre; je veux dire à l'égard de notre assiduité, mais non à l'égard de la reine, car c'étoit la personne du monde la plus égale da s toute la conduite de sa vie: elle tenoit conseil les lundis et les jeudis, et ces jours-là, elle étoit obsédée d'une foule de monde. Elle jeûnoit tous les jours commandés; et, malgré son appétit, elle jeûnoit tout le carême entier. Etant à Paris, elle alloit tous les samedis à la messe à Notre-Dame, et, pour l'ordinaire, elle demeuroit le reste de ce jour-là à son repos, prenant le plus grand plaisir du monde à se dérober à

la presse qui l'environnoit ordinairement, mais qui s'étoit à la fin accoutumée à ne la pas tant importuner que les autres jours. Elle communioit réglément les dimanches et les fêtes; les veilles des bonnes fêtes, elle alloit coucher au Val-de-Grâce, où elle avoit résolu de faire bâtir un nouveau monastère, plus beau que celui qui y étoit quand elle en avoit été la fondatrice, et d'y joindre une église digne d'une reine, mère d'un si grand roi; elle en avoit donné le soin à Tubeuf. Elle demeuroit là quelques jours, retirée de tout le monde, et elle prenoit plaisir d'y faire des conversations avec des religieuses; elle cherchoit les plus saintes, et s'accommodoit de celles qui n'avoient qu'un mérite médiocre; mais quand elles avoient pu toucher son estime, elle les honoroit de son amitié. Les bons sermons et les plus sévères prédicateurs étoient ceux qui lui plaisoient le plus. Elle a été quelquefois, mais rarement, visiter les prisons, déguisée en suivante; et, de ma connaissance, je sais qu'elle suivit un jour madame la princesse à cette intention. Elle avoit une femme de chambre, dame pieuse et dévote,

qui, dans les premières années de la régence, s'enfermoit les soirs avec elle dans son oratoire. Toute l'occupation de cette dame étoit d'instruire la reine des nécessités journalières, publiques et particulières de tous les pauvres, et de lui demander de l'argent pour y remédier.

La reine alors n'avoit pas renoncé à tous les plaisirs qui lui avoient plu autrefois, et qu'elle croyoit innocents. Elle avoit aimé le bal; elle en avoit perdu le goût avec la jeunesse; mais elle alloit à la comédie, à demi cachée par une de nous, qu'elle faisoit asseoir auprès d'elle dans une tribune où elle se mettoit, ne voulant pas pendant son deuil paroître publiquement à la place qu'elle devoit occuper dans un autre temps. Ce divertissement ne lui étoit pas désagréable. Corneille, cet illustre poëte de notre siècle, avoit enrichi le théâtre de belles pièces, dont la morale pouvoit servir de leçon à corriger le déréglement des passions humaines; et parmi les occupations vaines et dangereuses de la cour, celle-là du moins pouvoit n'être pas des pires. La reine étoit grave et discrète en toutes ses

manières d'agir et de parler : elle étoit judicieuse et fort secrète pour toutes les confiances que ses familiers osoient lui faire. Elle étoit libérale par ses propres sentiments ; car ce qu'elle donnoit, elle le donnoit de bonne grâce ; mais elle manquoit de le faire souvent, faute de s'en aviser : il falloit trop s'aider auprès d'elle pour obtenir ses bienfaits. Ce défaut, qui n'étoit ni dans son cœur, ni dans sa volonté, procédoit de ce qu'elle laissoit insensiblement régler ses résolutions sur les volontés de ceux dont elle estimoit les conseils, et ses créatures en souffroient beaucoup. Elle a même donné avec profusion à certaines personnes, qui ont eu le pouvoir de la persuader en leur faveur, et qui par de grandes applications à leur fortune ont su trouver le moyen de la faire. Cette princesse avoit l'esprit aisé, commode et agréable : sa conversation étoit sérieuse et libre tout ensemble ; et ceux pour qui elle avoit de l'estime trouvoient en elle un bonheur qui se rencontre rarement avec les grands. Elle entroit dans les intérêts et les sentiments de ceux qui lui ouvroient leur cœur, et ce bon traitement faisoit une grande



impression dans l'ame de ceux qui l'aimoient. J'ai parlé ailleurs de sa beauté : je dirai seulement qu'étant aimable de sa personne, douce et honnête dans son procédé, et familière avec ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, elle n'avoit qu'à suivre ses inclinations naturelles, et à se montrer telle qu'elle étoit, pour obliger et pour plaire. Malgré ses vertueuses dispositions, il étoit aisé au cardinal Mazarin, en se servant de la raison d'état, de changer ses sentiments, et de la rendre capable de sévérité envers ceux qu'elle avoit accoutumé de bien traiter. Dans le commencement de sa régence, sa bonté a été fort louée ; mais, quand on la vit disgracier aisément ceux qu'elle avoit considérés autrefois, on pesta hautement contre elle. Plusieurs écrits se firent, pour décrier cette bonté dont chacun étoit persuadé avec tant de raison ; et cette vérité fut mise pour quelque temps au rang des choses douteuses par ceux qui alors n'étoient plus assez heureux pour être contents.

On fit le bout de l'an du roi avec les cérémonies ordinaires, mai 1644. La reine quitta

son grand deuil, qui l'avoit fait paroître belle: l'âge de quarante ans, si affreux à notre sexe, ne l'empêchoit point d'être fort aimable. Elle avoit une fraîcheur et un embonpoint qui lui pouvoient permettre de se compter au rang des plus belles dames de son royaume, et nous l'avons vue depuis augmenter en âge sans perdre ces avantages.

Dans le commencement de cette année, on se prépara à la guerre. Le duc d'Orléans alla commander l'armée de Flandre, et le duc d'Enghien celle d'Allemagne. Nous verrons le premier conquérir quelques places, et le second battre les ennemis avec beaucoup de gloire et de réputation.

Le président Barillon, et quelques autres principales têtes du parlement, qui avoient servi la reine, n'étoient pas satisfaits de ce qu'ils n'étoient pas considérés comme ils l'avoient espéré. La première occasion qui se présenta de mutiner, ils le firent: ils commencèrent à se plaindre de ce que le chancelier au conseil cassoit tous les arrêts du parlement, et crièrent contre leur premier président, qui sembloit y consentir avec trop de

complaisance. Ils s'assemblèrent et parlèrent contre l'autorité royale, censurèrent toutes choses, et firent appréhender à la cour quelque commencement de désordre et de brouillerie.

Le lendemain de cette assemblée, le 22 mai 1644, on envoya commander au président Barillon et au président Gayen, et à quelques autres de même cabale, de se retirer. Le président Barillon étoit honnête homme et fort estimé : il avoit servi la reine dans le parlement, où il avoit beaucoup de crédit et de réputation. Les importants étoient de ses amis : lui et eux avoient été serviteurs de la reine, et ne l'étoient plus. On l'envoya à Pignerol, au grand déplaisir de beaucoup d'honnêtes gens, où il mourut un an après, regretté de tout le monde. Il étoit homme d'honneur, mais de ces gens chagrins qui haïssent toujours ceux qui sont en place, et croient qu'il est d'un grand cœur de n'aimer que les misérables. J'ai ouï dire à la reine, que pendant la vie du feu roi, elle n'avoit pas eu de serviteur plus fidèle que ce président, et qu'aussitôt qu'elle avoit été ré-

gente, il l'avoit abandonnée, et désapprouvé toutes ses actions. Quelque temps après cette disgrâce, ceux du parlement, mutinés de la rigueur qu'ils prétendoient avoir été faite à leur compagnie, firent plusieurs assemblées. Ils arrêtèrent de venir trouver la reine, pour se plaindre du mal qu'elle leur avoit fait, et résolurent d'y venir sans demander audience. Monsieur n'étoit point encore parti pour l'armée; il étoit à une de ses maisons, et le cardinal Mazarin étoit allé faire une petite course, pour voir le cardinal de Valencey, qui venoit de Rome, et à qui on avoit défendu d'approcher de Paris

La reine étoit au lit, seule dans le Palais-Royal. J'avois l'honneur d'être alors auprès d'elle. On lui vint dire que le parlement venoit en corps, à pied, pour lui faire des remontrances sur l'affaire du président Barillon. Il étoit assez aisé de voir que le dessein de cette compagnie étoit d'émouvoir le peuple, et les premières personnes qui en donnèrent avis m'en parurent effrayées. La reine qui avoit l'ame ferme, et qui ne s'étonnoit pas aisément, n'en témoigna nulle inquié-

tude : elle envoya chercher le président de Bailleul, surintendant des finances, assez aimé dans son corps ; et sans vouloir qu'on leur fermât la porte, comme quelques-uns lui conseillèrent, elle les envoya recevoir sous l'arcade qui sépare les deux voûtes. Elle leur manda par son capitaine des gardes[1] et par le surintendant, qu'elle ne trouvoit pas bon qu'ils fussent venus sans sa permission, et sans demander audience ; qu'ils devoient retourner au lieu d'où ils étoient partis ; et qu'ayant pris médecine, elle ne les pouvoit voir. Il fallut qu'à leur honte ils fissent ce qu'elle leur commanda ; et la reine se moqua de moi, de ce que ces barbons m'avoient fait une grande peur, et de ce que je fus d'avis qu'on envoyât chercher le maréchal de Grammont, mestre de camp du régiment des gardes, afin d'avoir de quoi se défendre si le peuple eût voulu se mettre de la partie. On leur donna quelques jours après l'audience qu'ils demandoient ; et leurs harangueurs, qui demandoient le président de Bailleul, ne furent point écoutés à son égard ; mais on leur accorda les autres

[1] Guittaut.

points, qui n'étoient pas d'un si grand poids. Le parlement, ensuite de cette premiere émotion, demeura pour quelque temps assez paisible, ruminant les desseins qui parurent quelques années après, d'empiéter sur l'autorité royale.

Quand la belle saison eut convié les princes de quitter les plaisirs de la cour, pour les fatigues de la guerre, la reine trouva à propos d'aller chercher du frais hors de Paris. Elle voulut passer les grandes chaleurs à Ruel, chez la duchesse d'Aiguillon. Cette maison est commode par le voisinage de Paris, et fort agréable par la beauté des jardins, et par la quantité des sources qui sont fort naturelles. La reine se plut dans ce lieu, où son ennemi le cardinal de Richelieu avoit si long-temps reçu les adorations de toute la France. Ce ne fut pas néanmoins par ce motif qu'elle le choisit; elle avoit l'ame trop belle pour vouloir troubler le repos des morts par un si petit triomphe. Ce fut au contraire pour obliger la duchesse d'Aiguillon sa nièce, et lui donner quelques marques de sa protection royale contre M. le Prince, avec qui elle avoit de

grands différends à démêler; et il est à présumer que la reine, agissant par générosité, eut néanmoins quelque joie de se voir en état de faire du bien par sa seule présence à ceux qu'elle croyoit lui avoir fait tant de maux. Elle se divertissoit à se promener lès soirs, et pendant le temps qu'elle fut dans ce lieu délicieux, elle faisoit chanter souvent *la signora Leonor, una virtuosa*, que le cardinal avoit fait venir d'Italie, et qui avoit la voix belle. Elle prenoit tous les plaisirs innocents que la beauté et la commodité de ce lieu lui pouvoient permettre; mais il plut au peuple de Paris de s'émouvoir sur certains impôts qu'on avoit voulu mettre sur les maisons. Le roi et elle en partirent au bout de six semaines, avec beaucoup de précipitation, pour les aller apaiser; et toute la cour les suivit volontiers pour retourner à Paris.

Pendant le séjour de la reine à Ruel, un jour qu'elle se promenoit dans les allées du jardin en calèche, elle remarqua que Voiture rêvoit en se promenant. Cet homme avoit de l'esprit, et par l'agrément de sa conversation il étoit le divertissement des belles ruelles

des dames qui font profession de recevoir bonne compagnie. La reine, pour faire plaisir à madame la princesse, qui l'aimoit, et qui étoit assise auprès d'elle, lui demanda à quoi il pensoit? Alors Voiture, sans beaucoup songer, fit des vers burlesques pour répondre à la reine, qui étoient plaisants et hardis. Elle ne s'offensa point de cette raillerie : elle les a trouvés si jolis, qu'elle les a tenus long-temps dans son cabinet. Elle m'a fait l'honneur de me les donner depuis; et par les choses que j'ai déjà dites de sa vie, il est aisé de les entendre. Ils étoient tels :

Je pensois que la destinée,
Après tant d'injustes malheurs,
Vous a justement couronnée
De gloire, d'éclat et d'honneurs;
Mais que vous étiez plus heureuse
Lorsque vous étiez autrefois,
Je ne veux pas dire amoureuse,
La rime le veut toutefois.

Je pensois que ce pauvre Amour,
Qui toujours vous prêta ses armes,
Est banni loin de votre cœur,
Sans ses traits, son arc et ses charmes;
Et ce que je puis profiter,
En passant près de vous ma vie,

Si vous pouvez si mal traiter
Ceux qui vous ont si bien servie.

Je pensois, car nous autres poëtes
Nous pensons extravagamment,
Ce que, dans l'humeur où vous êtes,
Vous feriez si, dans ce moment,
Vous avisiez en cette place
Venir le duc de Buckingham,
Et lequel seroit en disgrâce
De lui ou du Pere Vincent.

Il faut finir la promenade de Ruel par cette bagatelle, et reprendre avec Paris le sérieux et la gravité requis pour cette grande ville. Un de nos rois [1] a dit que cette tête du royaume étoit trop grosse; qu'elle étoit pleine de beaucoup d'humeurs nuisibles au repos de ses membres, et que la saignée de temps en temps lui étoit nécessaire. Pour cette fois, la présence du roi et de la reine apaisa toutes choses; et ce ne fut qu'un petit feu de paille, qui n'empêcha nullement toute la cour de jouir paisiblement des commodités et des plaisirs qui se trouvent dans cet agréable séjour.

Le pape Urbain VIII mourut en juillet 1644. Il avoit tenu le siége long-temps avec la

[1] Henri III.

réputation d'habile homme et de grand politique. Les cardinaux Barberin, ses neveux, qui étoient les protecteurs de la France, demeurèrent les maîtres de l'élection de son successeur. On s'opposa à quelques partisans d'Espagne, qui prétendoient être élevés à cette dignité, particulièrement le cardinal Pamphile, qui paroissoit y avoir plus de part qu'aucun autre ; mais enfin, le roi ne fut pas le plus fort, et les Barberins servirent fort mal la France en cette occasion.

En ce même mois, la reine d'Angleterre, que ses peuples révoltés avoient réduite dans un petit coin de son royaume, pour y faire ses dernières couches, après dix-sept jours seulement, fut contrainte de se sauver en France, pour éviter le malheur qu'elle avoit sujet d'appréhender de la haine de ses sujets, qui étoient en guerre ouverte avec leur roi, et vouloient la prendre prisonnière pour commencer peut-être par elle à perdre le respect qu'ils devoient avoir pour la royauté. Cette princesse, après avoir été la plus heureuse des femmes, et la plus opulente de toutes les reines de l'Europe, avec trois cou-

ronnes qu'elle avoit sur la tête, fut réduite en tel état, que pour faire ses couches, il fallut que la reine lui envoyât madame Peronne sa sage-femme, et jusque aux moindres choses qui lui étoient nécessaires. Elle avoit été conduite à Oxford par le roi son mari, qui l'y avoit laissée; mais, ayant sujet de craindre que ses ennemis ne l'y vinssent assiéger, elle en partit avec précipitation pour aller à Exéter, ou elle accoucha dans cette nécessité que je viens de représenter. Elle étoit malade d'une grande maladie qui avoit précédé sa grossesse, et peu en état de secourir le roi son mari. En cette extrémité, elle fut contrainte de se mettre à couvert des maux dont sa personne et sa santé étoient menacées. Elle voulut venir en son pays natal, boire des eaux de Bourbon, et chercher quelque sûreté pour sa vie. Elle fut reçue en France avec joie. Les peuples, qui la regardoient comme sœur, fille et tante de leurs rois, la respectèrent; et la reine fut ravie de la pouvoir secourir dans ses malheurs, et de contribuer à les adoucir en tout ce qui étoit en son pouvoir, quoiqu'elle n'en eût pas été bien traitée et en eût

reçu de grands chagrins, quand elle étoit encore en France; car cette princesse étant soutenue de la reine sa mère [1], qui n'aimoit point la reine, elle lui faisoit de ces petites malices qui sont de grands maux à ceux qui les reçoivent dans les temps présents, mais qui ne sont pas capables d'altérer l'amitié quand ils sont passés. Le roi d'Angleterre avoit contribué à l'adoucissement de ces dégoûts; car depuis son mariage, il avoit pris plaisir en toutes rencontres d'obliger la reine, particulièrement en la personne de madame de Chevreuse pendant son exil; si bien que la reine d'Angleterre venant ici, la reine eut une belle occasion de rendre en la personne de cette princesse affligée ce qu'elle devoit au roi d'Angleterre, et ces deux princesses ayant changé de sentiments, l'une fut bien aise d'obliger l'autre, et celle qui fut bien reçue et bien traitée en témoigna une grande reconnoissance. La reine d'Angleterre demeura à Bourbon environ trois mois, pour tâcher de rétablir sa santé; et la reine lui offrit tout ce qui dépendoit du roi et d'elle. J'ai eu l'hon-

[1] Marie de Médicis.

neur d'approcher familièrement de cette reine malheureuse. J'ai su par elle-même le commencement et la suite de ses disgrâces; et comme elle m'a fait l'honneur de me les conter exactement dans un lieu solitaire où la paix et le repos régnoient sans aucun trouble, j'en ai écrit les plus remarquables évènemens, que j'ai cru devoir mettre ici. La digression en sera un peu longue; mais les aventures d'un si grand roi et d'une princesse du sang de France, nous touchent de si près, qu'on ne peut pas dire qu'elles soient mises hors de place dans des mémoires, où je ne peux pas m'empêcher d'en dire quelque chose; et je ne puis en rien dire de plus particulier et de plus considérable que ce que cette grande princesse m'en a appris [1]. Je la laisserai à Bourbon, où la reine, ne se contentant pas des offres qu'elle lui avoit faites, et qui n'étoient que des complimens, lui envoya tout l'argent qui étoit nécessaire pour sa subsistance, avec de grandes sommes qu'elle fit tenir au roi son mari. Mais, comme ce mal-

[1] C'est elle-même qui m'a conté ce que je vais insérer dans les remarques que je fais.

heureux prince, qui n'avoit que trop de bonté, étoit destiné à servir d'un exemple formidable à tous les rois, de la foiblesse de leur puissance, et du plaisir que la fortune prend quelquefois à se jouer des couronnes, et renverser les trônes les mieux établis, pour les en ôter et les y remettre suivant son caprice, tout cela lui fut inutile.

Voici, selon ce que j'ai appris de cette princesse, quel a été le sujet de sa venue en France, et de tous ses déplaisirs. Quoique plusieurs personnes aient voulu dire qu'elle en étoit la cause, on verra dans cette relation des preuves de sa générosité et du zele qu'elle a eu pour tâcher de remédier aux maux qui ont affligé ce grand royaume, qui étoit lorsqu'elle y a été reçue le plus florissant de l'Europe; et le soin qu'elle a pris d'apaiser les différents mouvements qu'on y avoit suscités: et je ne vois pas que ceux qui prétendent qu'elle a fait de si grandes fautes en citent aucune considérable, excepté une qu'elle m'a avouée ingénument; et quand elle en auroit fait un plus grand nombre, il n'y en pouvoit pas avoir qu'on pût penser devoir attirer ni

sur elle, ni sur le roi son mari, ni sur tous ses peuples, une si grande punition que de violer le caractère que Dieu imprime sur les personnes des rois, et le bouleversement d'un si grand royaume. Pour sa conduite particulière, je n'en puis rien savoir ; mais s'il est vrai qu'elle en ait manqué, pour l'ordinaire il n'y a rien qui nous soit plus inconnu que nos propres défauts ; et quand nous les voyons, nous n'avons pas assez de sincérité pour en convenir, et nous ne sommes pas obligés de les apprendre à ceux qui les ignorent, puisque nous sommes obligés de cacher ceux des autres. Mais je suis persuadée, à l'égard de la reine d'Angleterre, qu'elle m'a fait l'honneur de me dire les choses qui lui sont arrivées de la manière qu'elle les a vues et comme elle les a comprises ; et quant à ce qu'elle a bien voulu y joindre par tradition, pour l'avoir appris dans sa cour, elle me l'a voulu dire à cause qu'elle a cru être obligée de me le faire savoir, pour rappeller en sa mémoire les grands périls qu'elle a évités, ce qui fait du plaisir à raconter, et pour satisfaire ma curiosité. Pour cela, elle s'est occupée quelques jours à se

donner la peine de me faire le récit de ses malheurs, avec assez d'ordre et de netteté pour les pouvoir retenir ; et j'ai écrits tous les soirs fort exactement ce qu'elle m'a conté, sans rien changer au fond de cette histoire.

ABRÉGÉ
DES RÉVOLUTIONS
D'ANGLETERRE.[1]

HENRI VIII, roi d'Angleterre, avoit été défenseur de la religion catholique tout le temps qu'il avoit vécu avec la reine Catherine d'Autriche, fille de Ferdinand, sa première femme; mais comme ce mariage avoit été fait par considération d'état, il n'avoit été heureux qu'en cela. Il en avoit été bientôt dégoûté, et n'étoit pas content de n'en avoir qu'une fille, qui étoit madame Marie. D'ailleurs, le cardinal Volsey, qui avoit gagné ses

[1] Récit fait par la reine d'Angleterre, Henriette Marie, fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, dans le monastère des Filles de Sainte-Marie de Chaillot, dont elle étoit fondatrice, écrit, à plusieurs reprises, par madame de Motteville, qui y étoit bienfaitrice, à mesure que cette princesse la lui dictoit

bonnes grâces en le déchargeant du soin des affaires d'état, et le laissant abandonné à toutes ses passions, lui faisoit entendre qu'on pouvoit disputer la couronne à Marie, qu'on pourroit considérer comme bâtarde, à cause que Catherine étoit veuve d'Arthus son frère, et encore qu'il l'eût épousée avec dispense, il lui étoit fort aisé de faire déclarer ce mariage nul. Ce prince, qui auroit bien voulu épouser Anne de Boulen, dont il étoit fort amoureux, trouvant par les consultations faites en France et en Angleterre, qu'il étoit fait contre les canons, fit demander cette grâce au pape, qui y trouva si peu de difficulté qu'il envoya la bulle qui portoit la dissolution de son mariage par son légat; mais avec défense de la délivrer qu'à certaines conditions et en certaines manières. La reine Catherine à laquelle on la proposa, en étant fort offensée, et l'empereur y formant de grands obstacles, Henri, impatient de satisfaire sa passion, se résolut de demeurer ferme dans sa religion, et de se soustraire seulement de l'obéissance due au pape, auquel il y en a qui ont cru qu'il s'étoit soumis à la mort, et qu'il en avoit de-

mandé pardon avec soumission, et des marques d'un véritable repentir. Son fils Edouard, qui mourut jeune, fut dissuadé par ceux qui avoient autorité auprès de lui, de suivre les derniers sentiments du roi son pere, et se rendit le chef de la religion d'Angleterre. Il fit donc une liturgie, c'est-à-dire une règle de religion qui approchoit de la nôtre, ordonnant l'invocation des saints, la priere pour les morts, les autels, les cierges ardents, les prêtres, les surplis, les évêques; ce qui faisoit un corps de religion comme la nôtre, ôté l'obéissance au saint-siége, et la croyance de la transubstantiation du saint-sacrement. Après sa mort, régna Marie, fille aînée de Henri VIII et de Catherine d'Autriche sa premiere femme, qui, bonne catholique, renversa la liturgie et rétablit la vraie religion. Elle mit en prison Elisabeth sa seconde sœur, fille d'Henri VIII et d'Anne de Boulen, disant qu'elle était bâtarde, qu'elle ne pouvoit succéder, et balança même si elle la feroit mourir. Philippe II, roi d'Espagne, mari de Marie, ayant eu la curiosité de voir cette illustre prisonniere, demanda permission à sa femme

de l'aller voir. Il en devint amoureux, à ce qu'on dit, et l'inclination qu'il eut pour elle fut cause qu'il favorisa cette princesse autant qu'il le put, empêchant la reine sa femme de la faire mourir, et même apres la mort de la reine, qui vécut peu, il l'assista de ses forces et de ses conseils pour la faire parvenir au royaume. Elisabeth étant déclarée reine d'Angleterre apres la mort de sa sœur, eut quelque dessein de rentrer dans la religion de ses pères, qu'elle trouva rétablie dans le royaume; mais ceux qui étoient demeurés affectionnés au libertinage et à la fausse doctrine, l'en détournèrent. Ils lui remontrèrent que le pape ayant déclaré le mariage du feu roi son père et d'Anne de Boulen sa mère, invalide, il ne pouvoit la reconnoitre pour légitime, et qu'il valoit mieux qu'elle se fit maîtresse et de l'état et de la religion. Ce conseil lui plut, et l'ayant suivi, elle retrancha beaucoup de choses de la liturgie, et fit approcher sa religion de celle de l'Ecosse, qui est environ comme celle de nos huguenots de France, qu'ils appellent puritains.

Le roi Jacques, fils de Marie, reine d'E-

cosse, héritier du royaume d'Angleterre, régna après Elisabeth. Ce fut un bon prince, et fort savant. Il composa deux livres pour la défense de la fausse religion d'Angleterre, et fit réponse à ceux que le cardinal du Perron écrivit contre lui. En défendant le mensonge, il conçut de l'amour pour la vérité, et souhaita de se retirer de l'erreur. Ce fut en voulant accorder les deux religions, la nôtre et la sienne; mais il mourut avant que d'exécuter ce louable dessein.

Le roi Charles Stuard, son fils, quand il vint à la couronne, se trouva presque dans les mêmes sentiments. Il avoit auprès de lui l'archevêque de Cantorberi, qui, dans son cœur étant très-bon catholique, inspira au roi son maître un grand désir de rétablir la liturgie, croyant que s'il pouvoit arriver à ce point, il y auroit si peu de différence de la foi orthodoxe à la leur, qu'il seroit aisé peu à peu d'y conduire le roi. Pour travailler à ce grand ouvrage, qui ne paroissoit au roi d'Angleterre, que le rétablissement parfait de la liturgie, et qui est le seul dessein qui ait été dans le cœur de ce prince, l'archevêque de

Cantorbéri lui conseilla de commencer par l'Ecosse, comme plus éloignée du cœur du royaume, lui disant que leur remuement seroit moins à craindre. Le roi, avant que de partir, voulant envoyer cette liturgie en Ecosse, l'apporta un soir dans la chambre de la reine, et la pria de lire ce livre, lui disant, qu'il seroit bien aise qu'elle le vit, afin qu'elle sût combien ils approchoient de créance. Ce livre fatal étant arrivé, ne manqua pas de faire aussitôt beaucoup de bruit. Déjà les Ecossais étoient mutinés contre le roi, de ce qu'il leur avoit envoyé des évêques. Il ne vouloit point qu'ils fussent simplement gouvernés par leurs ministres par paroisses, comme ils ont ici en chaque canton leur prêche. La premiere révolte qu'ils font, voyant les ordres du roi, qu'ils appellent une violence faite à leur conscience, fut de chasser les évêques qu'il avoit voulu leur donner; ils se déclarèrent contre lui, par une grande armée qu'ils mirent en campagne. Le roi, à cette nouvelle, ne s'étonna point; il en leva une plus grande à ses dépens, pour aller contre eux. Ses sujets, qui n'étoient pas encore corrompus, l'assistèrent

volontiers : tous ne respirèrent que la guerre, et le roi, se mettant à la tête de cette armée, alla travailler au châtiment des rebelles.

Le cardinal de Richelieu, qui gouvernoit en France, haïssoit le roi d'Angleterre, parce qu'il avoit le cœur espagnol. Il savoit aussi que la reine s'étoit toujours servie de ce royaume pour toutes ses affaires ; que c'étoit par cette voie qu'elle écrivoit au roi d'Espagne, son frère ; et que madame de Chevreuse, qui avoit passé dans cette cour, à son retour d'Espagne, quelques années de sa disgrâce, avoit fait leur liaison. Le cardinal de Richelieu avoit de grandes frayeurs d'un roi voisin, qui étoit puissant et paisible dans ses états ; et, suivant les maximes d'une politique qui consulte plutôt l'intérêt que la justice et la charité pour le prochain, il crut qu'il étoit tout-à-fait nécessaire, pour le bien de la France, que ce prince fût troublé dans son pays. Ce désir lui fit envoyer le marquis de Senneterre, ambassadeur du roi auprès de lui, pour tâcher de lui aliéner les esprits des grands et du peuple, et en répandant beaucoup d'argent à Londres, y exciter la rébel-

lion et la révolte, à quoi il réussit. Ces pratiques et les mécontentements du royaume obligèrent quelques-uns des plus considérables de cette cour de favoriser sous main les Ecossais; ils furent conseillés par eux de faire la paix avec leur roi, et ils leur firent savoir, qu'avec le temps, ils avoient dessein d'embrouiller si bien les affaires, qu'ils auroient après toute la satisfaction qu'ils pouvoient desirer; mais qu'il falloit faire rompre cette belle armée du roi, leur maître, et laisser refroidir la chaleur de ceux de son parti, avant que de pouvoir rien faire à leur avantage. La reine d'Angleterre n'étoit point d'avis de cette paix; l'archevêque de Cantorberi n'en étoit point aussi. Le vice-roi d'Irlande, un de ceux qui avoit le plus de crédit auprès du roi, fut fort du même sentiment; mais les belles apparences de la paix eurent tant de pouvoir sur beaucoup de ceux qui étoient bien intentionnés, qu'il ne faut pas s'étonner si ceux qui avoient eu de mauvais desseins dans le cœur les purent cacher sous le masque de la fidélité, et si le conseil de cette paix, approuvé de la multitude, fut

reçu du roi comme une chose avantageuse. Après qu'elle fut faite, chacun en parut content, et quelque temps s'écoula que ce royaume paroissoit en bon état. Ce fut en l'an 1639 que cette guerre s'éleva dans l'Ecosse et l'Angleterre, et qu'elle s'apaisa aussitôt par des conseils malicieux, qui ont depuis causé de grands maux à cet état.

L'année suivante, les esprits factieux d'Angleterre ayant pris leurs mesures avec les Ecossais, ces deux partis si puissants se joignirent à un troisième, qui est une autre secte, qu'on appelle *anabatistes*, autrement les *indifferents*, qui souffrent toutes les religions, et qui ne savent quelle est la leur. Quand la contagion du libertinage se glisse parmi les peuples, comme ils ont les premiers abandonné la vérité, il est juste aussi que Dieu les abandonne. La véritable religion n'étant plus dans l'Angleterre, plusieurs sortes d'hérésies y ont été introduites, et chacun y est hérétique à sa mode. Toutes ces factions ensemble en firent une puissante, qui, soutenue par les intrigues de la France, prit de fortes racines et produisit de grands effets.

Le premier qui parut fut une nouvelle armée en Écosse, que ces peuples remirent sur pied par les conseils des mutins et des mécontents. Le roi d'Angleterre connut alors qu'il auroit bien fait de châtier ces peuples, quand il avoit eu les armes en main, et qu'il étoit maître d'une puissante armée. Cela ne guérissoit pas le mal présent; il fallut faire de secondes levées, et mettre sur pied une armée capable d'achever ce qu'il avoit manqué de faire l'année précédente: l'argent lui étoit nécessaire pour ce grand dessein; il fallut en chercher les moyens et les demander à ses peuples. Pour cet effet, il convoqua le parlement, et lui témoigna désirer qu'il imposât quelques subsides pour subvenir aux frais de la guerre. Le parlement témoigna peu de dessein de lui complaire; il trouva que les demandes du roi étoient trop fortes, et que le peuple en seroit surchargé. Par là, les parlementaires commencèrent à le mettre en mauvaise odeur parmi les peuples, qui, tous, en tous pays, n'aiment point à donner de l'argent. Dans cette conjoncture, il arriva qu'un secretaire d'état, en qui le roi avoit de la confiance, et

que la reine même, le croyant fidèle, lui avoit donné, fit à ce prince, en haine de Strafford, vice-roi d'Irlande, et premier ministre, une insigne trahison; car ayant pris liaison avec les ennemis du roi, et reçu ordre de lui d'aller au parlement, de sa part, porter ses volontés, il leur fit voir que le sentiment de ce prince étoit fort contraire à leur désir. L'intention du roi avoit été de se contenter à bien moins qu'il n'avoit demandé, pourvu que ce moins lui fût accordé sûrement, et qu'il en pût faire état; et comme le roi se mettoit entièrement à la raison, il commanda à ce secrétaire d'état, si ce parlement ne s'y mettoit pas aussi, qu'il le congédiât de sa part, et qu'ainsi le parlement fût fini. Cet homme mal intentionné leur dit tout le contraire; il demeura ferme dans la première résolution du roi, et comme le parlement y résista, il leur fit commandement de se séparer. Ce procédé si dur, mais qui ne venoit point du roi, aigrit tout-à-fait les esprits contre lui, et lui fit perdre beaucoup de serviteurs du parlement qui étoient affectionnés à son service. Les affaires du roi d'Angleterre étant

Angleterre en armes. Parmi ces pairs, qui étoient mécontents, ou Ecossais, ou indépendants, ceux-là conseillèrent au roi de convoquer le parlement, afin d'aviser aux moyens de finir la guerre et de faire des levées sur le peuple. Le roi d'Angleterre, qui ne connoissoit pas la malice de ce conseil, se résolut à le suivre, et cette résolution fut sa perte; car ce parlement fut si long-temps assemblé, que ceux qui le composoient eurent le pouvoir de faire périr leur roi. La première chose qui y fut résolue fut de faire une trève entre les Ecossais et le roi, et cependant on ordonna que les deux armées seroient payées, parce qu'ils voulurent prendre du temps pour travailler à brouiller les affaires du roi, et trouver les moyens de perdre son ministre, dont la ruine rendoit celle de leur roi plus aisée.

Ce secrétaire d'état, dont j'ai déjà parlé, seconda les desseins du parlement par les intérêts de sa haine, et de la jalousie qu'il avoit contre Strafford, son rival. Il porta au parlement des papiers qui leur découvrirent un grand dessein que le vice-roi avoit conçu pour

leur abaissement et pour le service du roi, son maître. Voilà le parlement qui se mutine, qui crie, et qui veut la mort de ce fidèle serviteur; les parlementaires viennent la demander au roi, disant qu'il est criminel, qu'il trouble le repos de l'état, qu'il met des défiances dans l'esprit de son maître contre ses bons sujets, et désirent qu'il soit puni. Le roi d'abord leur résiste, et ne veut point entendre leur demande; il tient bon quelque temps; mais comme il résiste sans puissance, et qu'il n'a pas de quoi donner de la terreur à ses ennemis, son opposition ne fit qu'augmenter leur fureur. Ce désordre enfin en produisit tant d'autres, que le même vice-roi d'Irlande conseilla le roi de l'abandonner à ces mutins, disant qu'il ne craignoit rien, qu'il étoit impossible qu'on le pût convaincre d'aucune faute, et qu'il prenoit sur lui le soin de sa justification. Le roi, trop foible, fit ce que ce généreux ministre lui conseille, et le laisse mettre en prison dans la tour de Londres: dès qu'il y fut, ses ennemis le chargèrent de calomnies et de crimes; on fut long-temps qu'on l'amenoit tous les jours au

parlement pour être interrogé. Il répondit sur tous les articles de ses accusations avec tant de liberté d'esprit, tant de vigueur et de fermeté, que ses propres ennemis en demeuroient confondus, et pour peu que ceux qui l'écoutoient fussent indifférents, ils devenoient aussitôt ses partisans. Il étoit laid; mais assez agréable de sa personne, et la reine, me contant toutes ces choses, s'arrêta pour me dire qu'il avoit les plus belles mains du monde. Le roi et la reine faisoient tout leur possible pour le tirer de l'état où il étoit; ils employoient toutes leurs créatures; ils offroient toutes les charges du royaume aux plus mutins; mais toute leur application n'y servit de rien. Ces esprits factieux étoient touchés du désir de la liberté; ils vouloient abaisser l'autorité royale, et voyoient clairement qu'ils n'y pourroient jamais réussir tant que leur roi seroit servi par un habile et fidèle ministre. La reine, pendant cet intervalle, travailloit à le sauver; elle ne passoit point de jours sans avoir des rendez-vous avec les plus méchants, qu'elle faisoit venir par de petits escaliers dérobés, dans l'appar-

tement d'une de ses dames, qui étoit proche du sien, et qui étoit à la campagne. Elle seule, avec un flambeau à sa main, sans se vouloir confier à personne, les alloit trouver les soirs, et leur offroit toutes choses; mais ce fut inutilement.

Leurs majestés alloient entendre interroger leur fidèle sujet par une petite tribune qui donnoit sur la salle où se tenoit le parlement, afin que leur présence donnât du courage à leur serviteur de bien faire, et jamais ils n'en revenoient que le cœur saisi de douleur et leurs yeux pleins de larmes. La reine avoit gagné milord Dembi, l'un des plus passionnés des parlementaires, et de ceux qui s'étoient déclarés le plus contre Strafford. Aussitôt qu'il se fut engagé au service du roi son maître, il passa d'une extrémité à l'autre, et fit en faveur du prisonnier une harangue si belle, qu'elle auroit été capable de le justifier tout-à-fait si les oreilles qui l'écoutoient eussent pu entendre la raison, et que leurs cœurs eussent pu aimer la justice. Dans ce même temps, le parlement conseilla au roi de faire la paix avec les Ecossais;

et comme l'argent qu'il avoit ordonné pour payer l'armée du roi qui favorisoit le parlement ne se trouvoit pas assez vite, les soldats se plaignirent et crièrent même contre le parlement, quoiqu'ils parussent lui être plus attachés qu'au roi. Il y avoit alors dans l'armée deux serviteurs de ce prince, Gorrein et Hailmot, qui prirent cette conjoncture pour l'engager à son service, et lui amener les troupes sujettes à ses volontés. Ces deux hommes ayant vu Strafford en prison, et croyant qu'il n'échapperoit point des mains des parlementaires, s'étoient tous deux mis dans la tête le désir de commander l'armée en chef. Chacun avoit eu ce dessein sans en faire part à son compagnon, et l'un et l'autre avoient gagné quelques principaux officiers, sans qu'ils eussent aperçu l'un par l'autre qu'ils avoient chacun un compétiteur en leur personne. Hailmot alla parler au roi de cette affaire en même temps que Gorrein en parla à la reine pour le faire savoir au roi, et leurs majestés se trouvèrent en même temps, par leur confidence commune, dans la joie et dans l'inquiétude tout ensemble. La reine ayant

dit au roi le dessein de Gorrein, le roi lui ayant confié celui de Hailmot, ils jugèrent aussitôt que l'ambition égale de ces deux hommes rendroit un d'eux leur ennemi par la préférence de l'autre, et qu'ainsi leur aventure seroit sur des parlementaires avant qu'ils se pussent servir des bonnes volontés de l'armée. Pour remédier à ce malheur, ils conclurent qu'il falloit travailler à les accorder, donnant à quelqu'un d'eux le commandement des troupes, et à l'autre quelque chose de si grand qu'il pût être content. Le roi proposa à la reine d'envoyer milord Germain son premier écuyer négocier cet accommodement avec eux, comme étant ami commun de tous les deux, d'un esprit doux et capable par ses avis de mettre la paix ou elle ne pouvoit plus être lorsqu'ils seroient avertis de l'état où ils étoient. La reine ayant de nouveau pensé au péril que couroit milord Germain de se mêler de cet accommodement, l'appela dans son cabinet, et après lui avoir appris le dessein du roi, elle lui dit aussi son inquiétude et la peur qu'elle avoit que le parlement, venant à savoir son intri-

gue, ne chassât et lui et les plus confidents ; et que le roi et elle ne demeurassent sans avoir personne à qui pouvoir se confier. La conclusion de cet entretien fut de lui défendre de s'en mêler, et qu'elle le feroit trouver bon au roi. Le roi entrant en ce même temps en son cabinet, qui entendit qu'elle lui défendoit quelque chose, répéta les mots de la reine, et lui dit en riant : « Si fait, » il le fera ; » et la reine du même ton lui répondit aussi en riant : « Non fait, il ne le » fera pas, et quand je vous aurai dit ce que » c'est, je suis sûre que vous serez de mon » avis.—Dites donc, Madame, lui dit le roi, » afin que je sache ce que vous défendez et » ce que j'ordonne. » La reine lui fit part de son raisonnement, et lui dit que s'ils employoient à leur négociation ceux qui étoient nécessaires à leur service pour le secours de Strafford, qu'ils vouloient sauver, ce secret venant à se savoir, qu'infailliblement le parlement les chasseroit, et que leur exil augmenteroit le mauvais état de leurs affaires. Le roi trouva toutes ces raisons fort bonnes. Après avoir balancé ensemble l'importance

de la chose avec la crainte du mauvais succès, ils conclurent néanmoins à la fin qu'il falloit hasarder tout pour un si grand bien, et que Germain iroit travailler à cet accommodement. Il y fit en effet tout son possible. Il parla à tous deux ; il leur représenta l'importance de se démettre l'un ou l'autre du désir d'être général ; fait espérer à celui qui ne le sera pas la plus belle charge du royaume, et n'oublie rien pour bien servir son maître et ses amis. Mais la mauvaise destinée de cette maison royale, et du roi en son particulier, firent que ces deux lords ne purent jamais se consoler d'être deux. Ils firent bonne mine, et Gorrein le soir même, emporté par l'ardeur de son ambition, qui lui fit manquer à l'honneur et à la fidélité, alla découvrir ce dessein au parlement. Il rendit par conséquent toutes ses peines inutiles et nuisibles au service de son roi, et empira par cette lâche action les affaires de ce prince ; au lieu que ses premiers desseins en devoient être le remède. Aussitôt le parlement envoya vers le roi pour le supplier très-humblement de commander que personne de sa cour ne

sortit de Whitehall [1], et lui dirent qu'ils avoient découvert une grande trahison, où ils croyoient que sa majesté n'avoit point de part, et qu'elle seroit bien aise sans doute que les coupables en fussent punis. Hailmot étant averti que tout étoit découvert, prit aussitôt la fuite. Milord Germain étoit dans Londres, qui se divertissoit et ne songeoit à rien. La reine lui écrivit aussitôt de sa main, par milord Perci, et milord Perci étoit chez le roi, et lui manda de ne point revenir au palais, et d'aller à son gouvernement, qui est une place forte et un port de mer, par où elle crut que lui et milord Perci pourroient se sauver en France. Elle lui donna aussi un passeport de la main du roi, afin de les faire échapper ensemble de la persécution parlementaire. Le roi et elle les envoyoient à Portmore, ne croyant pas que Gorrein eût rien découvert de leur entreprise; car ils s'imaginoient que la négociation de Germain étoit en bon état, et que par quelque autre biais ils avoient été découverts. Milord Perci, apprenant de quel-

[1] Palais du roi à Londres.

qu'un qu'il rencontra au sortir de la maison royale que c'étoit Gorrein qui avoit trahi le roi, ne s'amusa point à chercher milord Germain, il lui envoya le billet de la reine, et se servant du passeport du roi, il s'échappa et passa en France. Milord Germain, avec l'ordre de la reine sans passeport, part aussitôt et s'en va à Portmore trouver Gorrein, qui étoit son ami, bien éloigné de penser qu'il avoit manqué de fidélité à son maître et à eux; il arriva dans sa place presque aussitôt que lui, quoiqu'il eût parti pour s'y rendre dans le moment qu'il eut découvert son secret au parlement; Gorrein fut surpris quand il vit son ami dans sa place : il lui demanda avec étonnement où il alloit. Milord Germain lui montra le billet de la reine, et lui dit qu'ils étoient découverts; que lui-même devoit craindre aussi, et qu'il n'avoit pas revu leurs majestés, mais qu'il étoit parti aussitôt qu'il en avoit eu l'ordre, pour se rendre auprès de lui, selon leur commandement. Cet infidèle le regardant avec douleur, lui dit : « Vous n'avez rien à craindre » pour moi, ni pour vous aussi; car j'ai assez

» de crédit pour vous sauver. Je suis marri » d'avoir fait une faute ; mais je la réparerai » à votre égard, et je périrai plutôt que de » vous manquer de fidélité. » Bientôt après il reçut un ordre du parlement d'arrêter Germain : il le mit dans sa poche, et n'en parla point. Les parlementaires lui dépêchèrent un homme exprès pour le presser de l'arrêter. Il nia d'avoir reçu leur ordre, et fit aussitôt embarquer son ami, disant à l'envoyé du parlement qu'il étoit parti, et qu'il n'étoit plus temps de demander de lui qu'il l'arrêtât. Il se déclara ensuite hautement contre le roi, avouant ce qu'il avoit fait, et prenant pour son excuse envers le roi, qu'il n'avoit pu souffrir de compagnon dans le mérite ni dans la récompense du service qu'il avoit voulu lui rendre.

Voilà leurs majestés sans serviteurs, ni sans conseil. Elles continuèrent leur assistance pour leur prisonnier Strafford ; mais elles étoient plus foibles. Strafford sachant qu'il avoit perdu ses deux amis, Germain et Perci, eut alors fort mauvaise opinion de sa destinée, et dit lui-même qu'il étoit mort.

Tous deux avoient de grands desseins de le sauver, et avoient résolu de le faire échapper par finesse, si la protection royale n'en pouvoit venir à bout. Ce n'est pas que le vice-roi d'Irlande se souciât de sa vie : il avoit pu se sauver plus d'une fois, qu'il ne l'avoit pas voulu faire, et toute son ambition étoit de confondre la malice de ses ennemis par les marques véritables de son innocence; mais ses amis l'auroient peut-être forcé de prendre la voie la plus sûre. Il avoit été brouillé avec la reine; mais depuis quelque temps il étoit lié à ses intérêts; et après ce changement, elle l'avoit beaucoup considérée, et lui l'avoit bien servie. La reconnoissance qu'elle en eut, jointe à sa considération propre et à celle du roi son mari, fit qu'elle n'oublia rien pour le secourir, et pour lui donner la force de se retirer des mains de ses iniques accusateurs; mais il ne lui en resta que la satisfaction qui se rencontre toujours à faire des actions de bonté et de justice.

Leurs majestés étant demeurées sans serviteurs, et le vice-roi sans amis auprès de son maître, ces cruels ennemis commencèrent à

presser le roi plus hardiment de leur abandonner ce ministre. Ils lui envoyèrent les évêques en corps, qui lui vinrent dire qu'il étoit obligé, en conscience, de perdre un homme seul pour sauver tout le royaume, sa personne et ses enfants : il y résista ; puis il douta s'il le devoit faire ; mais enfin il s'y résolut, et, trois jours après la trahison de Gorrein, le roi leur abandonna cet illustre prisonnier. Il avoit envoyé lui-même supplier le roi de le faire, afin de les contenter, espérant qu'en lui donnant sa grâce aussitôt après sa condamnation, ils n'auroient peut-être pas la hardiesse de le faire mourir. Il prit néanmoins la résolution de s'exposer à tous les événements que pouvoit produire la rage de ses méchants juges, et se résolut à la mort comme un homme sage et courageux, qui savoit connoître l'état où il étoit. Le roi donc, pressé de tant de malheurs, se laissa vaincre à sa mauvaise fortune, qui le forçoit à travailler lui-même à sa ruine, puisqu'en signant l'arrêt de son ministre, il signa aussi celui qui, peu de temps après, fut prononcé contre lui.

Aussitôt que ces barbares révoltés eurent le consentement du roi d'Angleterre, sans écouter ni grâce, ni commandement contraire, ils le firent mourir dans la place de la tour de Londres; et, l'exposant au public, ils firent voir la beauté de son esprit et son admirable fermeté. Il parla fortement à ses ennemis, et, malgré leur barbarie, il les força de le regretter, et d'avouer sans doute, mais tacitement, qu'ils faisoient une injustice. Le roi souffrit beaucoup de douleur; la reine jeta beaucoup de larmes, et ils sentirent tous deux que cette mort leur feroit perdre, quelque jour, à l'un la vie, à l'autre le repos.

Après cette résolution, le roi résolut d'aller tenir les états, parce qu'eux-mêmes le souhaitoient, et crut avec raison que sa présence remettroit les esprits de ce royaume dans une meilleure disposition. Il partit au mois de mai ou de juin, et laissa la reine à Londres, qui partit aussitôt pour aller à Otland, une de leurs maisons, et mena ses enfants avec elle. Les parlementaires, quelque temps après, voulurent les lui ôter; ils lui mandèrent qu'il seroit bon qu'elle les mît

entre leurs mains pendant l'absence du roi, parce qu'ils n'apprenoient rien auprès d'elle, et qu'ils craignoient qu'elle ne les fît papistes. La reine répondit qu'ils se trompoient, que les princes avoient des maîtres et gouverneurs, et qu'elle ne les feroit point papistes, puisqu'elle savoit bien que ce n'étoit point la volonté du roi qu'ils le fussent; mais, pour éviter leur insolence, elle fut contrainte de les envoyer à une autre maison voisine de celle-là pour leur montrer qu'elle ne les tenoit pas toujours avec elle, d'où ils la venoient voir quelquefois. Les ennemis de cette princesse voulurent ensuite l'obliger à s'en aller hors du royaume, en lui faisant croire qu'ils avoient dessein de l'enlever. Ils envoyèrent, de la part du parlement, ordre à un gentilhomme qui commandoit le village où étoit sa maison, de se tenir prêt avec une certaine quantité de ses paysans armés, et en état de servir le roi à leur commandement. Ce même ordre portoit de les attendre jusqu'à minuit au parc d'Otland, où il trouveroit de la cavalerie, et des officiers qui lui devoient prescrire ce qu'il avoit à faire. Ce gentilhomme

vint trouver la reine, lui montra son ordre, et lui témoigna vouloir lui être fidèle. Elle lui dit de ne point obéir à ce que le parlement désiroit de lui, et de se tenir en repos. Cependant, sans s'étonner, elle envoya avertir ses principaux officiers, qui étoient à Londres pour leurs propres affaires, et leur manda de se rendre auprès d'elle, avant minuit, avec le plus de monde qu'il leur seroit possible; puis fit armer tous ses petits officiers, jusqu'à ses marmitons de cuisine. Elle alla ensuite se promener dans le parc, sans montrer aucune inquiétude; et la nuit se passa sans qu'on vît aucune marque du dessein du parlement; il y eut seulement vingt hommes à cheval ou environ, fort mal montés, qui parurent rôder autour du parc. Elle avoit déjà regagné Gorrein; et, croyant avoir besoin de lui, elle lui manda de se tenir prêt à Portmore, et que peut-être il la verroit bientôt dans sa place. Elle ordonna aussi des relais sur les chemins, en cas qu'elle fût forcée de fuir; mais, ne le voulant faire qu'à la dernière extrémité, elle ne se hâta point, et crut qu'il suffisoit de se tenir en état

de n'être pas surprise. Elle envoya chercher milord Dembi, et lui dit d'envoyer chez ses amis, afin d'avoir cent gentilshommes pour se tenir auprès d'elle ; ce qui fut fait aussitôt. Afin que cette précaution ne parût point, la reine vint à Hamptoncourt, pour s'approcher d'un gentilhomme voisin de cette maison, qui avoit toujours une grande quantité de beaux chevaux chez lui : on y mit ceux de la reine, afin de les tenir prêts ; et, après avoir donné les ordres nécessaires à sa sûreté, elle se tint en repos, et on l'y laissa sans la troubler ; au contraire, on lui fit de grandes excuses de ce commandement extraordinaire qui avoit été envoyé dans son village, et chaque membre du parlement nia d'en savoir quelque chose.

Pendant cet intervalle, la reine tâcha de gagner des créatures au roi ; son mari, et il y en avoit plusieurs qui témoignoient vouloir rentrer en leur devoir. Elle ramena à son service le maire de la ville de Londres, et celui-ci, avec les autres, firent que le roi, à son retour d'Ecosse, d'où il revint sans beaucoup de fruit, fut bien reçu dans sa ville

capitale ; le peuple lui témoigna son affection par des cris de *vive le roi !* par un grand concours de monde, et par tant de marques de joie, qu'il ne douta nullement que les cœurs de ses sujets ne fussent en bon état. La reine, qui avoit été au devant de lui pour lui apprendre la disposition suivante de ses créatures, le suivit dans ce triomphe ; elle avoit ses enfants avec elle, et le prince entra dans Londres, a cheval, avec le roi, son pere, et toute la famille royale eut part à toutes ces bénédictions publiques, qui eurent toutes les marques de bonne volonté qu'on pouvoit souhaiter. Le roi, étant arrivé, voulut profiter de ces belles apparences, pour tâcher, par un coup hardi, de se rendre maître de trois ou quatre personnes qui étoient les chefs de toutes les factions qui se faisoient contre lui, voyant bien qu'il ne pouvoit être paisible dans son royaume sans les arrêter, et se résolut d'exécuter lui-même son dessein dans le parlement, croyant qu'en traitant bien les autres, tous se rendroient à lui.

Le jour fut choisi pour faire cette grande action, qui apparemment devoit produire

beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Cette pensée étoit un important secret entre le roi et la reine, et très-peu de personnes étoient dans leur confidence. Ce prince partit d'auprès d'elle bien résolu de changer sa destinée par la perte de ses ennemis, et la laissa dans son cabinet, faisant des vœux pour cette entreprise. Le roi, allant au parlement, rencontra quelques misérables, qui lui présentèrent des requêtes et des supplications de peu de conséquence. Pour ne point faire l'empressé, il les écouta, et parla assez longtemps aux uns et aux autres. En quittant la reine, il lui avoit dit en l'embrassant qu'il alloit être le maître, et qu'il espéroit, dans une heure, la venir trouver avec plus de puissance qu'il n'en avoit à leur séparation. Elle étoit demeurée avec l'émotion et l'impatience qu'elle devoit avoir. Elle avoit souvent regardé à sa montre, pour voir si l'heure étoit passée, et écouta si les survenants ne lui apportoient point quelque nouvelle. Quand elle crut enfin que l'affaire étoit faite ou faillie, elle dit à madame de Carlile, une de ses favorites, qu'elle vit entrer dans son ca-

binet : « Réjouissez-vous, car, à l'heure qu'il » est, le roi est, à ce que j'espère, le maître » dans son état, et tels et tels sont sans doute » arrêtés. » Cette dame fut surprise du discours de la reine ; elle avoit quelque parent ou quelque intime ami dans le nombre de ceux qu'on vouloit opprimer. Sans montrer aucune inquiétude de cette nouvelle, elle sortit, et alla vitement écrire un billet à un de ceux qu'on vouloit prendre, pour l'avertir du dessein du roi. Ce prince ne faisoit que d'entrer au parlement ; aussitôt ils éclatèrent contre lui par mille plaintes, et dirent hautement que cet avis regardoit toute la compagnie. De cette sorte, le parlement se sépara en l'état qu'on peut juger ; tous parurent fort mal contents ; ils voyoient qu'ils avoient offensé leur roi, et qu'il vouloit les châtier, et jugèrent par conséquent qu'il n'y avoit point de remède pour eux que celui de pousser leur révolte à l'extrémité. La reine, qui, en cet endroit, avoit fait une faute notable, en me contant sa légèreté, se condamna elle-même ; mais, ce qui est admirable, quoiqu'elle l'eût avoué au roi, je n'ai

point remarqué qu'il l'en eût moins bien traitée. Elle en a fait pénitence par son repentir, et point du tout par aucun reproche que ce prince lui en ait fait.

Aussitôt après cette malheureuse indiscrétion, ce même peuple qui venoit de combler le roi de souhaits pour sa prospérité, ne manqua pas de se tourner contre lui, et de se laisser gagner à ses ennemis. Les peuples se mutinèrent dans Londres, et le roi fut contraint d'en sortir, lui et toute la famille royale. Le lendemain de la sortie de Whitehall, on vit six mille hommes, chacun un bâton à la main, où ils avoient attaché au bout un papier, avec ce mot, *liberté*.

Le roi et la reine n'allèrent pas plus loin que Hamptoncourt. Ils vouloient voir ce que deviendroient ces désordres, et croyoient être toujours en état d'en sortir quand il leur plairoit; mais il se trompèrent, car le parlement envoya un ordre à toute la noblesse de se mettre sous les armes, et empêcher le roi de s'en aller plus loin. Dans cette extrémité, ils firent semblant de ne point vouloir quitter leur maison, et montrèrent ne penser qu'à se

divertir. Le roi cependant fit dessein de s'échapper et de s'en aller à Hull en Yorkshire, qui est une place forte, ou il y avoit un magasin d'armes qui lui étoient nécessaire. Elle lui étoit encore commode, parce que c'étoit un port de mer, et que cette province, voisine de l'Ecosse, lui étoit affectionnée; mais ne voulant pas laisser sa famille au pouvoir du parlement, il fit courir le bruit que la reine vouloit aller conduire la princesse royale en Hollande. C'étoit une chose nécessaire de la mener à son mari, le jeune prince d'Orange, qu'elle avoit épousé depuis peu. Ils la tenoient séparée de lui, à cause de leur jeunesse. Les ennemis du roi ne furent pas fâchés de cette absence : ils crurent peut-être qu'ils disposeroient du roi plus aisément, quand la reine n'y seroit pas, et ils favorisèrent ce dessein autant qu'il leur fut possible. Elle, de son côté, vouloit aller en Hollande, pour pouvoir envoyer du secours au roi son mari, et faire toutes les généreuses actions qu'elle a faites depuis.

Le roi fit semblant de conduire la reine jusqu'à Douvres, parce que c'est le chemin

de Hull, et montra n'avoir autre dessein, que celui de la chasse et du plaisir. Il fit partir tous ses équipages de chasse : il se divertit plus en apparence qu'en effet ; il étoit touché d'une vive douleur de se voir en l'état où il étoit, gourmandé par ses propres sujets, et contraint de se séparer de sa femme, qu'il aimoit chèrement, sans savoir ce qui arriveroit de leur destinée. La reine s'embarqua à Douvres, et le roi, pour la voir plus longtemps, côtoya plus de quatre lieues. Pendant qu'il chassoit et qu'il s'amusoit avec la reine, il envoya le duc d'Yorck devant à Hull, pour en prendre possession. Le duc d'Yorck y fut reçu par le gouverneur, quoiqu'il y eût été mis à la prière du parlement, depuis que le roi n'agissoit plus de lui-même. Ce prince suivit le duc d'Yorck de fort près ; et néanmoins son malheur fut tel, qu'entre le père et le fils il arriva au gouverneur une lettre, par laquelle on l'avertissoit que le roi avoit dessein d'aller à Hull pour le faire arrêter et prendre sa place, et qu'il se donnât de garde de lui ouvrir les portes. Cet homme, effrayé de cet avis, ferma la porte au roi à son arrivée,

et retint le duc d'Yorck en son pouvoir. La faute de ce prince fut grande, de n'avoir pas prévenu les mauvaises intentions de ses rebelles sujets, qu'il falloit toujours gagner par la vigilance, plutôt que d'attendre de recevoir les premiers coups de leurs mains; il n'étoit pas temps alors de s'amuser avec la reine sa femme : voilà peut-être comme on peut dire qu'elle étoit la cause du malheur du roi son mari.

La reine fut bien reçue en Hollande par Henri, prince d'Orange; et comme il étoit aimé et respecté des états, cette princesse y reçut à sa considération toutes sortes de bons traitements, de respects et de services de la part de son fils; car pour les bourguemestres, ils ne révèrent pas beaucoup la royauté. Ces hommes, peu accoutumés à la soumission et à l'obéissance due aux têtes couronnées, se venoient asseoir auprès d'elle dans des chaises, et se mettoient en conversation avec elle de la même maniere qu'ils en usoient avec leurs égaux à la Haye. Ils entroient où elle étoit, le chapeau sur la tête; et après l'avoir regardée, ils s'en retournoient sans la saluer. La petite

princesse, qui n'avoit que dix ans, demeura comme un enfant auprès de la reine sa mère; et le prince de même, qui n'en avoit que quatorze, ne songeoit qu'à bien employer cet âge sous la conduite de ses maîtres, qui étoient en grand nombre, le prince son père le voulant rendre digne successeur de ses ancêtres.

La reine demeura une année tout entière en ce pays; et toute son occupation fut d'envoyer au roi son mari de l'argent et des armes. Elle y mit ses pierreries en gage, et avec ce qu'elle pût avoir des états et du prince d'Orange, elle envoya au roi son mari de quoi armer quarante mille hommes; ce qui lui servit beaucoup pour lever des troupes dans les provinces voisines de l'Ecosse, où il étoit demeuré depuis qu'il eut manqué le dessein d'Hull, et que le duc d'Yorck en fut sorti. Avec un si grand secours, la reine voulut aller partager tout de nouveau les peines du roi son mari. Elle se mit en mer avec onze vaisseaux remplis d'armes et de munitions, et laissa la princesse, sa fille, auprès de la princesse d'Orange, sa belle-mère. La fortune

qui ne lui étoit pas favorable, ou pour mieux dire la volonté de Dieu qui règne sur les hommes, permit que son dessein fût traversé par une tempête de neuf jours, la plus forte et là plus grande qu'on ait jamais vue. Cette princesse souffrit pendant ces jours-là les frayeurs d'une mort continuelle et presque assurée, liée dans un petit lit, et ses femmes auprès d'elle liées de même. Quelques-uns de ses officiers, quelques prêtres et quelques capucins, y étoient aussi. Elle et les catholiques se confessèrent, et l'horreur de la mort leur faisoit oublier la honte des offenses qu'ils avoient commises contre Dieu ; ils s'accusoient tout haut, recevant les bénédictions à tous les effroyables moments qu'ils croyoient être les derniers de leur vie. Elle s'accoutuma à la mort; et les premiers jours passés, quoiqu'elle et les siens fussent quasi sans espérance de se pouvoir sauver, ils ne laissoient pas de rire quand quelque occasion s'en présentoit; et ils reprirent le manger et le boire, qui se mêloient au cris, aux frayeurs, et à toutes les autres misères naturelles. La tempête ayant enfin ramené la reine à un petit port qui est

près de la Haye, elle y descendit dans un état si étrange, qu'il étoit impossible de l'approcher, par la puanteur de ses habits. Ils étoient pleins de tout ce qu'on peut s'imaginer de plus vilain, à cause que le bouleversement du vaisseau avoit fait un mélange des personnes et de toutes les saletés possibles. Leur étourdissement étoit tel, qu'elle et ses femmes ne purent de long-temps se tenir debout; et le capucin, qui avoit accoutumé de lui dire la messe, ne la put célébrer à la première fête, qu'avec l'aide de deux hommes qui le soutenoient par dessous les bras.

Après que cette princesse se fut reposée environ quinze jours, elle se mit courageusement sur la mer avec neuf vaisseaux qui lui étoient restés, car elle en avoit perdu deux, et pour cette fois elle aborda sûrement en Angleterre, par un petit village sur le bord de la mer. Elle demeura quelques jours en ce lieu, attendant des troupes du roi, qui la devoient venir escorter et recevoir. L'armée parlementaire qui la suivoit de près, et qui l'avoit suivie sur la mer pour la prendre, vint border le rivage du lieu où elle étoit; dor-

mant la nuit dans son lit, elle fut réveillée par les coups de canon de ses ennemis, qui percèrent la maisonnette où elle étoit logée. Milord Germain, son premier écuyer et son ministre, la vint trouver, et lui dit qu'il faloit se sauver, et qu'elle étoit dans un péril extrême. Elle quitta ce lieu après avoir mis une robe sur elle, et alla se cacher dans des cavernes qui étoient horsdu village. Elle avoit une laide chienne nommée Mitte, qu'elle aimoit fort, et qu'elle avoit laissée endormie dans son lit. Du milieu du village se souvenant de Mitte, elle retourna sur ses pas, et malgré eeux qui la suivoient, elle alla reprendre cette bête, puis se sauva des coups de canon qui la menaçoient. Après que les parlementaires se furent lassés de canonner, et que les troupes du roi furent arrivées, la reine se mit en chemin pour l'aller trouver. Elle augmenta ses troupes de quelques levées qu'elle fit dans cette province, et les arma des armes qu'elle avoit apportées. Ayant fait une belle armée, elle se mit à la tête de ses gens, et marcha droit vers le roi son mari, toujours a cheval, sans nulle delicatesse de femme,

vivant avec ses soldats à peu près comme on pourroit s'imaginer qu'Alexandre vivoit avec les siens. Elle mangeoit avec eux à découvert au soleil, sans nulles cérémonies ; elles les traitoit comme ses frères, et ils l'aimoient tous uniquement. Ses victoires furent médiocres : et le vainqueur de toute l'Asie courut plus de hasards, donna plus de batailles et fit plus de conquêtes que cette princesse. La sienne fut de prendre une ville en chemin, qui véritablement ne fut pas si bien défendue que la ville d'Anvers quand le duc de Parme l'assiégea, mais qui étoit assez considérable et utile à son parti. Le roi son mari la reçut avec joie, en admirant son courage et son affection ; et quand ils se virent avec de si belles armées, il espérèrent de pouvoir surmonter leurs rebelles et infidèles sujets ; mais toutes ces forces se dissipèrent peu de temps après, et leur furent inutiles.

Leurs majestés britanniques demeurèrent environ une année à travailler unanimement à vaincre le malheur de ne réussir à rien de tout ce qu'ils jugèrent devoir entreprendre : puis étant forcés de se séparer, parce que la reine

devint grosse, elle quitta le roi, et ne fut pour jamais qu'ils se séparèrent. Elle vint à Oxford, et de là à Exéter, où elle accoucha de sa dernière fille la princesse d'Angleterre [1]; et dans ses couches étant continuellement menacée de ses ennemis, elle se résolut de venir en France demander du secours à notre reine régente, qui déjà, comme je l'ai dit, lui avoit envoyé, avec madame Peronne sa sage-femme, vingt mille pistoles pour la secourir dans l'état pitoyable où elle étoit. Cette généreuse princesse, se contentant du peu d'argent qu'elle avoit apporté, envoya le présent de la reine au roi son mari, qui en avoit besoin pour entretenir et payer ses troupes. Quand elle partit, comme je l'ai remarqué, elle avoit été depuis peu de jours fort malade et en très-mauvais état. Passant d'Angleterre en France, elle fut poursuivie des parlementaires, et dans la créance qu'elle alloit être prise par eux, étant à fond de cale pour se garantir des coups de canon, elle fit venir le pilote, et lui commanda de ne point tirer, mais d'avancer toujours chemin, et de mettre

[1] Anne Henriette.

le feu aux poudres, s'il voyoit qu'elle ne pût échapper. Elle ne l'auroit peut-être pas souffert; mais sur cette résolution ses femmes et ses domestiques jetèrent des cris horribles: elle seule demeura dans un silence courageux, montrant braver la mort et ses ennemis, par le mépris qu'elle faisoit de l'une et des autres. Elle ne sentit en cette rencontre rien de violent dans son ame, que le désir de fuir la honte de se voir soumise à la volonté des parlementaires; et la seule pensée de voir qu'en ordonnant sa mort elle ne faisoit pas ce qu'une chrétienne devoit faire, la fit repentir de sa résolution. N'ayant pas le courage de vaincre elle-même son orgueil, elle demeura indécise sur la gloire éternelle et la mondaine, mais Dieu la sauva, la faisant heureusement échapper de ce péril, et aborder à un des ports de Bretagne. Lorsqu'elle put apercevoir les côtes de France, elle se mit dans une chaloupe, et descendit dans un village au travers des rochers, où elle eut de la peine à passer, où des paysans la logèrent dans une petite maison couverte de chaume; mais quelques gentilshommes du pays ayant

appris que c'étoit cette princesse, qui paroissoit plutôt une misérable héroïne de roman qu'une reine véritable, ils lui amenèrent des carrosses, qui servirent à faire son voyage de Bourbon, où je l'ai laissée en commençant cette narration. Comme la mémoire du roi Henri IV est chère aux Français, elle fut toujours suivie d'une fort grande foule de peuple, qui couroit après pour la voir. Elle étoit fort malade et fort changée, ses infortunes lui ayant donné une si grande tristesse, qu'elle pleuroit presque toujours : ce qui fait voir ce que peut la douleur sur l'ame et sur le corps; car naturellement cette princesse étoit gaie et parloit agréablement. si bien que dans le fâcheux état où elle se trouvoit, disant un jour à ce grand médecin Mayerne, qui étoit auprès d'elle, qu'elle sentoit sa raison s'affoiblir, et qu'elle craignoit d'en devenir folle, à ce qu'elle m'a conté, il lui répondit brusquement : « Vous n'avez que faire de le » craindre, Madame, vous l'êtes déjà. » Elle trouva véritablement quelques remedes à ses maux corporels en France, son pays natal,

dont l'air et les eaux lui furent salutaires; mais il fallut bien du temps pour adoucir les autres. Je dirai ailleurs comme elle nous a paru, quand nous la vîmes à la cour; mais avant que de reprendre la suite de mes mémoires, de l'année mil six cent quarante-quatre, je suis bien aise de joindre ce que j'ai su de ce qui a pu contribuer encore aux malheurs du roi et de la reine d'Angleterre, depuis le récit qu'elle m'en a fait, et qui s'y rapporte assez.

Je ferai donc connoître en cet endroit quelques particularités de la négociation du comte d'Estrades en Angleterre, en 1637.

Le comte d'Estrades fut envoyé vers le roi et la reine d'Angleterre en 1637, de la part du feu roi et du cardinal de Richelieu. Il m'a dit, depuis que j'ai écrit le récit que cette reine affligée m'a fait, que le sujet de son voyage étoit pour obliger ce prince à demeurer neutre, au cas que le roi et le prince d'Orange voulussent attaquer quelques places sur cette côte de Flandre. Il m'a fait voir son instruction et les lettres de ce grand ministre,

ses réponses, et le détail de cette négociation. Ce sont des choses qui font voir la source des malheurs de ce royaume, que la reine d'Angleterre n'a pas connus, quoiqu'elle y ait contribué, et combien on doit examiner une proposition importante avant que de l'accepter ou de la refuser. Le cardinal de Richelieu avoit ordonné à d'Estrades de voir la reine d'Angleterre avant de présenter au roi son mari la lettre que le roi lui écrivoit, et de travailler à guérir l'esprit de cette princesse des mauvais offices que la duchesse de Chevreuse lui avoit rendus, et des dégoûts qu'elle y avoit fait naître contre lui; nommant cette dame *méchante et artificieuse*, dans ses mémoires. Il lui donna une lettre pour la présenter à la reine d'Angleterre, par laquelle il l'assuroit de ses services et de sa fidélité particulière envers elle, et des sincères intentions qu'il avoit de la servir utilement; mais il défendit à d'Estrades de la lui donner, s'il ne trouvoit en elle des dispositions favorables pour la bien recevoir; et il n'oublioit pas de l'assurer de la protection du roi pour défendre leurs majestés des maux que leurs sujets

déjà révoltés montroient leur vouloir procurer.

L'ambassade du marquis de Senneterre, avoit persuadé le roi et la reine que le cardinal de Richelieu leur étoit contraire ; et quand d'Estrades lui parla, elle répondit aux offres et aux promesses de fidélité qu'il lui fit de sa part, qu'elle étoit mieux informée de ses intentions pour ce qui la regardoit, qu'elle savoit qu'il n'étoit pas de ses amis, qu'elle ne désiroit rien de lui, et qu'elle ne vouloit nul éclaircissement là-dessus, sachant, à n'en pouvoir douter, qu'il n'étoit pas de ses amis. D'Estrades, étonné de cette réponse, judicieux et obéissant, ne lui donna point sa lettre; mais il lui représenta autant qu'il lui fut possible, qu'elle se trompoit dans le jugement qu'elle faisoit de lui, et se contenta de lui présenter celle du roi. Elle lui répondit sur ce qu'il demandoit au roi son mari, après l'avoir lue, qu'elle ne se mêloit point des affaires de cette nature, mais ajouta qu'elle lui en parleroit, et dit au comte d'Estrades, qu'elle avoit eu une bonne réprimande sur la proposition que lui faisoit le roi son frère de

demeurer neutre, en laissant attaquer les côtes de Flandre, et qu'il allât le trouver. Il y fut, et ce prince, sur les offres qu'il lui fit de la part du roi et de son ministre, et qui furent grandes, lui répondit qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour témoigner son amitié, pourvu qu'il ne fût pas préjudiciable à son honneur, à son intérêt, et à celui de son royaume, ce qui arriveroit si le roi et les états attaquoient les places maritimes de Flandre; qu'afin de les pouvoir secourir, il tiendroit sa flotte au dunes en état d'agir, et quinze mille hommes pour y passer.

Sur la fin de l'été, la cour alla à Fontainebleau. La reine avoit toujours aimé cette belle et délicieuse maison de nos rois, plus que toutes les autres. C'est pourquoi tous les divertissements que la seconde année de son deuil lui put permettre de prendre y furent pris et recherchés avec soin. Le cardinal y fut malade d'une fièvre continue, qui donna de l'inquiétude à la reine, et de la joie aux courtisans, qui aiment la nouveauté et la souhaitent. On crut alors que si le cardinal

fût mort, Châteauneuf eût pris sa place, et la reine même s'étoit laissée entendre là-dessus; mais il revint en santé, et toutes choses reprirent leur train ordinaire. En septembre 1644 on élut à Rome le cardinal Pamphile, qui étoit le seul que la France appréhendoit qui fût pape. Les Barberins s'attirèrent la haine du roi pour l'avoir élu à cette dignité. On leur ôta publiquement les marques d'être les protecteurs de la France; et notre ministre n'oublia rien de ce qui les pouvoit faire repentir de la faute qu'ils avoient faite. Ils furent même si maltraités sous le pontificat de celui qui par leurs suffrages avoit été mis dans la chaire de saint Pierre, qu'ils furent contraints, après avoir offensé le roi, de venir lui demander sa protection. Elle leur fut accordée par le cardinal Mazarin, qui, après avoir été leur courtisan, eut le plaisir de les voir à sa porte lui faire la cour à leur tour. Leur grandeur fut soumise à la sienne: rien n'est permanent sous le ciel.

La campagne du duc d'Enghien augmenta sa réputation d'une gloire éclatante, et il donna un combat à Fribourg, qui doit tenir

une grande place dans l'histoire ; mais comme le hasard voulut alors que je n'en remarquasse pas les particularités, et que je n'en ai rien trouvé dans mes premiers brouillons, je n'en puis dire davantage. Monsieur, dans cette même année 1644, commanda une belle armée, qui sous ses ordres fut avantageusement employée au service du roi. La même raison qui me fait taire sur le duc d'Enghien, me fait taire sur ce prince ; et je m'en rapporte à ce que les auteurs écriront. Tous deux, sur la fin de la campagne, revinrent trouver la reine à Fontainebleau, comme elle étoit prête de retourner à Paris commencer son hiver. Elle les reçut avec joie, et le temps qu'ils y demeurèrent elle prit plaisir de les divertir autant qu'il lui fut possible. Leur union paroissoit être aussi grande qu'elle le peut être parmi des princes qui ne font pas profession de sincérité ; et l'état où étoit la cour sembloit nous présager une paix éternelle.

Isabelle de France, reine d'Espagne, mourut vers le commencement de l'hiver, digne fille de Henri-le-Grand, et très-digne

de l'estime que l'Europe avoit pour elle, elle fut regrettée dans toute son étendue, et ses peuples, qui avoient une grande vénération pour elle, en furent affligés. Le roi[1] son mari ne l'avoit pas toujours aimée autant qu'elle méritoit, à cause qu'il étoit trop galant, pour ne pas dire pis. Mais, quand elle mourut, il commençoit à connoître ses belle qualités et sa capacité. Il la laissoit alors gouverner son royaume, ce qu'elle faisoit avec beaucoup de gloire; si bien qu'il la regretta infiniment. J'ai oui dire a feu ma mere, qui avoit eu l'honneur d'être connue d'elle à son retour d'Espagne, peu de temps avant que cette princesse partît de France, qu'elle étoit belle et agréable, et qu'elle s'en alla bien contente, se voyant reine d'un si grand royaume. Elle y vécut quelques années agréablement. Le prince d'Espagne étoit beau et bien fait, et ils s'aimèrent. On a même cru que le roi son beau-père[1], la trouvant belle, différa de les mettre ensemble, prétendant la prendre pour lui-même. On m'a dit depuis, que cela n'é-

[1] Philippe III.

toit véritable qu'en ce qu'il l'aima comme sa fille, et fort tendrement. Mais le prince son mari, après être devenu roi, eut tant de maîtresses de toutes conditions, que par la jalousie qu'elle eut raison d'avoir, toute sa vie fut pour elle un tourment aussi sensible qu'il fut long et douloureux. Elle eut sujet de s'en plaindre ; mais ses plaintes furent toujours inutiles, et quoiqu'elle fût aussi chaste qu'il étoit voluptueux, les coutumes d'Espagne furent d'abord rigoureuses pour elle. La reine d'Angleterre, long-temps après la mort de cette princesse, m'a conté que le roi d'Angleterre son mari, étant prince de Galles, fit un voyage en Espagne pour demander l'infante, sœur cadette de la reine notre maîtresse, qui depuis a été impératrice, qu'ayant trouvé la reine d'Espagne à son gré, il avoit quelquefois cherché l'occasion de lui parler sans truchement ; car, quoique française, elle n'osoit lui parler français ; et que lui ayant dit quelques mots en cette langue, elle lui répondit tout bas : « Je n'oserois vous parler en ce langage sans » permission, mais je la demanderai : » que

l'ayant obtenue, elle lui avoit seulement parlé une fois, ou elle lui dit qu'elle auroit souhaité qu'il eût épousé sa sœur, qu'il épousa en effet, parce que le mariage de l'infante se rompit; que depuis cette conversation, et quelques marques qu'il donna peut-être d'aimer à la voir à la comédie, on lui fit dire doucement de ne plus parler à elle; que c'étoit la mode en Espagne d'empoisonner les galants des reines. Depuis ce charitable avis il ne lui parla plus, et ne la put voir à découvert, car elle n'alla plus à la comédie que dans une loge toute fermée.

La reine voulut rendre à la mémoire de cette illustre reine, doublement sa belle-sœur, ce qu'on devoit à sa qualité de fille de France; on lui fit un service selon la coutume, avec toute la magnificence due à une si grande princesse. Dans ces sortes d'occasions, il arrive souvent que les rangs, qui ne sont point réglés en France, produisent de grandes querelles. Mademoiselle, comme petite-fille de roi, prétendoit qu'il y avoit beaucoup de distinction entre elle et madame la princesse. D'autre côté, le duc d'Enghien, voulant sou-

tenir son rang et la grandeur que sa naissance et sa gloire lui donnoient, demanda à la reine que madame la duchesse, sa femme, pût en toute choses suivre l'exemple de Mademoiselle, prétendant qu'elle n'étoit que première princesse du sang. La reine, dans ce moment, peu attentive aux intérêts de Mademoiselle, sans considérer qu'elle étoit en possession de quelques prérogatives qui mettoient différence entre sa famille et celle de Condé, lui accorda ce qu'il lui demanda. Madame de Longueville, qui avoit perdu son rang en épousant le duc de Longueville, et qui avoit pris un brevet du roi, par lequel il étoit conservé, voulut aussi se servir de cette occasion pour se rétablir dans le droit que lui donnoit le sang de Bourbon, et prétendit, en suivant la duchesse d'Enghien, faire ce qu'elle feroit.

Mademoiselle, étant avertie des desseins contre elle, ne voulut point se trouver au service de la reine d'Espagne, sa tante. Quand l'heure de partir fut venue, elle dit qu'elle étoit malade, et qu'elle ne pouvoit sortir de chez elle. La reine, d'abord qu'elle sut la diffi-

culté qu'elle faisoit, en fut mal satisfaite, elle envoya lui ordonner de partir, et en fit ses plaintes au duc d'Orléans : ce prince la condamna, et désapprouva son procédé ; si bien que cette princesse se trouva, dans cette occasion, abandonnée, non-seulement de la reine, mais encore de Monsieur, son père, de qui elle soutenoit la grandeur en soutenant son rang. Mademoiselle, ne pouvant tenir ferme contre de si rudes attaques, céda malgré elle à la force, et alla à Notre-Dame s'exposer aux prétentions de ceux qui, pour avoir l'honneur d'être de ses parents, vouloient l'égaler. Elle avoit ordonné, en partant, que deux personnes de qualité porteroient sa robe ; mais aussitôt que le duc d'Enghien l'aperçut, il fit signe à un des siens de se joindre à celui qui déjà portoit celle de madame sa femme, qu'il tenoit lui-même par la main. Madame de Longueville, qui vit qu'en se mettant dans les chaires des chanoines, Mademoiselle avoit voulu mettre une place vide entre elles, poussa madame la duchesse d'Enghien, sa belle-sœur, et toutes deux se mirent dans les places suivantes. Ma-

demoiselle fut sensiblement touchée de ce traitement; elle en pleura, et en fit beaucoup de bruit, représentant qu'elle avoit des marques de la différence qui devoit être entre elle et madame la princesse, qui, en toutes occasions, lui devoient donner de l'avantage sur elle, comme d'avoir un dais dans la maison du roi, d'avoir un carrosse cloué, des valets de pied à chausses retroussées, et de ne donner chez elle aux princesses du sang qu'une chaise à dos, elle étant dans un fauteuil. Sa colère fut abattue par celle que la reine témoigna contre elle. On proposa de l'envoyer en religion, faire quelque séjour de pénitence; mais au lieu de soutenir sa petite disgrâce par une noble indifférence, elle eut recours à madame la princesse, ou plutôt elle accepta les offres qu'elle lui fit faire de la raccommoder avec la reine, dont elle fut infiniment blâmée. Le duc d'Enghien disoit pour ses raisons, qu'elle se devoit tenir aux prérogatives qu'elle avoit, sans en prétendre toujours de nouvelles, et que les avantages qu'elle avoit déjà étoient les seuls dont elle devoit jouir. Monsieur s'avisa, sur le tard, que Ma-

demoiselle, sa fille, avoit eu raison ; il fit le fâché, s'en plaignit à la reine, et alla gronder trois jours à Chambord. La reine, qui avoit permis au duc d'Enghien de faire ce qu'il avoit fait, crut être obligée, pour le bien de la paix, de le décharger de cette faute, au cas qu'il y en eût, et de prendre le tort sur elle ; si bien, qu'avec quelques excuses de sa part, et quelques complimens du duc d'Enghien, toutes choses s'apaisèrent aisément.

La reine d'Angleterre vint à Paris à peu près dans ce même temps ; il y avoit trois ou quatre mois qu'elle étoit à Bourbon. La reine la fut recevoir avec le roi et le duc d'Anjou, le véritable Monsieur, jusque hors de la ville. Ces deux grandes princesses s'embrassèrent avec tendresse et amitié, et se firent mille complimens qui ne tenoient rien du compliment. On la mena loger au Louvre, qui pour lors étoit abandonné ; et pour maison de campagne, on lui donna Saint-Germain. Comme les affaires du roi étoient en bon état, et que la guerre n'avoit point encore ruiné les finances royales, on lui donna ensuite une

pension de dix ou douze mille écus par mois, et en toutes choses elle eut grand sujet de se louer de la reine.

Cette princesse étoit fort défigurée par la grandeur de sa maladie et de ses malheurs, et n'avoit plus guere de marques de sa beauté passée. Elle avoit les yeux beaux, le teint admirable, et le nez bien fait : il y avoit dans son visage quelque chose de si agréable, qu'elle se faisoit aimer de tout le monde ; mais elle étoit maigre et petite ; elle avoit même la taille gâtée, et sa bouche, qui naturellement n'étoit pas belle par la maigreur de son visage, étoit devenue grande. J'ai vu de ses portraits, qui étoient fait du temps de sa beauté, qui montroient qu'elle avoit été fort aimable ; et comme sa beauté n'avoit duré que l'espace du matin, et l'avoit quittée avant son midi, elle avoit accoutumé de maintenir que les femmes ne peuvent plus être belles passé vingt-deux ans. Pour achever de la représenter telle que je l'ai vue, il faut avouer qu'elle avoit infiniment de l'esprit, de cet esprit brillant qui plaît aux spectateurs. Elle étoit agréable dans la société, honnête,

douce et facile, vivant avec ceux qui avoient l'honneur de l'approcher sans nulle façon. Son tempérament étoit tourné du côté de la gaité; et, parmi les larmes, s'il arrivoit de dire quelque chose de plaisant, elle les arrêtoit en quelque façon pour divertir la compagnie. La douleur quasi continuelle, qui lui donnoit alors beaucoup de sérieux et de mépris pour la vie, la rendoit, à mon gré, plus solide, plus sérieuse et plus estimable qu'elle ne l'auroit peut-être été si elle avoit toujours eu du bonheur; elle étoit naturellement libérale, et ceux qui l'avoient vue dans sa prospérité nous assuroient qu'elle avoit épuisé des trésors à faire du bien à ceux qu'elle aimoit. Son favori, qui, selon le dire du public, avoit quelque part aux malheurs d'Angleterre, étoit assez honnête homme et d'un esprit doux, mais qui paruт fort borné, et plus propre aux petites choses qu'aux grandes. Il avoit pour elle cette fidélité qu'ont d'ordinaire tous les ministres; il vouloit avoir de l'argent préférablement à tout le monde, pour subvenir à sa dépense, qui en tout temps étoit grande. Cette princesse avoit sans doute trop de con-

fiance en lui ; mais il est vrai qu'il ne la gouvernoit pas absolument : elle avoit souvent une volonté contraire à la sienne, qu'elle défendoit en maîtresse absolue ; ce qu'elle faisoit avec sensibilité à l'égard de tous ; car, de son naturel, elle étoit un peu dépitée, et elle avoit de la vivacité : elle soutenoit ses sentimens avec de fortes raisons, mais elles étoient accompagnées d'une beauté, d'une raillerie, qui pouvoient plaire, et corriger tout ensemble les marques de hauteur et de courage qu'elle a données dans les actions principales de sa vie. Elle manquoit de belles et grandes connoissances qu'on peut acquérir par la lecture : ses malheurs avoient réparé ce défaut, et de fâcheuses expériences lui avoient donné de la capacité. Nous la verrons en France perdre cette couronne chancelante qu'elle portoit encore ; perdre le roi, son mari, d'une mort effroyable, et souffrir constamment toutes les adversités qu'il a plu à Dieu lui envoyer.

Les cabinets des rois sont des théâtres où se jouent continuellement des pièces qui occupent tout le monde ; il y en a qui sont sim-

plement comiques ; il y en a aussi de tragiques, dont les plus grands événements sont toujours causés par des bagatelles. Après avoir parlé des horribles effets de la fortune, et de l'insolence avec laquelle elle se moquoit des têtes couronnées, il faut remarquer ici ceux que produit cette folle passion qui ne se contente pas d'intrigues de plaisirs, mais, se mêlant dans toutes les affaires les plus sérieuses, ne manque jamais de faire de grands désordres quand elle est maîtresse du cœur des hommes. Mademoiselle de Boutteville-Montmorency, fille de Boutteville qui avoit eu la tête tranchée pour s'être battu en duel contre l'expresse défense du roi Louis XIII, étoit aimée du comte de Châtillon, appelé Dandelot. Il étoit frère de Coligny qui s'étoit battu contre le duc de Guise, ainsi que je l'ai écrit. Le maréchal et la maréchale de Châtillon, ses père et mère, s'opposèrent à cette inclination, tant à cause que mademoiselle de Boutteville n'étoit pas riche, que parce qu'elle étoit catholique, si bien qu'ils voyoient, par ce mariage, leur famille dans un engagement qu'ils appréhendoient infiniment : pour y remé-

dier, ils désiroient que leur fils épousât mademoiselle de la Force, grande héritière et bonne huguenote, deux qualités qui les accommodoient davantage, à cause de leur ancien attachement à la religion prétendue réformée. Madame de Boutteville disoit, de son côté, qu'elle ne consentiroit jamais que sa fille, qui étoit de la maison de Montmorenci, épousât personne contre le gré de ses parents, et qu'elle ne croyoit pas, quoiqu'elle n'eût pas de bien, que ce lui fût un avantage d'entrer dans une maison incommodée, où elle ne porteroit point les richesses qu'elle pourroit espérer dans une autre, et où par conséquent elle seroit méprisée. Si les pères étoient de même sentiment, le comte de Châtillon et mademoiselle de Boutteville étoient d'accord ensemble pour faire le contraire de ce que leurs proches désiroient. Après avoir fait toutes les choses possibles pour vaincre les difficultés qui s'opposoient à leur bonheur, ils se résolurent d'y apporter le remède qui étoit en leur pouvoir, étant assurés d'être soutenus par le duc d'Enghien, leur parent commun, qui étoit leur protec-

teur et leur confident. L'amant enleva sa maîtresse, et on crut que sa maîtresse y avoit consenti; mais comme le cœur humain a beaucoup de plis et de replis, et que, dans les aventures de la vie, il y a beaucoup de pensées différentes qui contribuent à leur succès, il arriva que le duc d'Enghien, qui aimoit mademoiselle du Vigean, sut par elle que son père la vouloit marier au comte de Châtillon, et avoit offert au maréchal de Châtillon une dot considérable, pourvu qu'il pût avoir son fils pour gendre. Cette nouvelle avoit donné de furieuses alarmes à ce prince; il en donnoit souvent aux ennemis de l'état; mais, son cœur n'étant pas si vaillant contre l'amour que contre eux, il sentit une douleur extrême, et ne put souffrir qu'un autre possédât ce que la vertu de cette honnête fille lui défendoit d'espérer. Pour éviter ce chagrin, il jugea qu'il falloit entrer dans les intérêts de Dandelot, et le fortifier dans sa passion. Il lui conseilla donc d'enlever mademoiselle de Boutteville, et de se satisfaire par lui-même. Il se chargea en particulier de l'événement de la chose, et leur promit aussi

de la faire approuver par madame la princesse, qui aimoit mademoiselle de Boutteville, à cause qu'elle avoit l'honneur d'être sa parente.

Le duc d'Enghien avoit une si forte passion pour mademoiselle du Vigean, que j'ai ouï dire à madame du Vigean sa mère, qu'il lui avoit souvent dit vouloir rompre son mariage, comme ayant épousé la duchesse d'Enghien, sa femme, par force, afin d'épouser sa fille, et qu'il avoit même travaillé à ce dessein. J'ai ouï dire à madame de Montausier, qui a su toutes ses intrigues, que ce prince avoit fait semblant d'aimer mademoiselle de Boutteville par l'ordre exprès de mademoiselle du Vigean, afin de cacher au public l'amitié qu'il avoit pour elle; mais que la beauté de mademoiselle de Boutteville ayant donné frayeur à mademoiselle du Vigean, elle lui avoit défendu peu après de la voir ni de lui parler, et qu'il lui avoit obéi si ponctuellement, que tout à coup il rompit tout commerce avec elle; et que pour montrer qu'il n'avoit nul attachement à sa personne, il l'avoit fait épouser à Dandelot. Si mademoiselle du Vigean fut

satisfaite des sentiments du duc d'Enghien, mademoiselle de Boutteville ne le fut pas moins de sa destinée. Elle aimoit celui qu'on lui donnoit; et, comme ambitieuse et prudente, elle étoit pas fâchée de trouver un aussi bon parti que l'étoit pour elle le comte de Châtillon, trop grand seigneur par sa naissance pour manquer d'avoir de grands établissements à la cour, soit par le duc d'Enghien, soit par lui-même. J'ai ouï dire qu'elle ne sentit guère la perte de la galanterie de ce prince, et la seule peine qu'elle en eut, fut de savoir que pour plaire à mademoiselle du Vigean, il avoit fait contre elle des railleries un peu trop fortes pour être reçues avec indifférence. Le même jour de l'enlèvement il conta à madame de Longueville et à mademoiselle de Rambouillet, depuis madame de Montausier, en des termes assez offensants, qu'elle avoit eu beaucoup de facilité à se résoudre à cette aventure, et ne l'épargna pas sur aucun article. Cet enlèvement se fit avec assez de rumeur et d'accidents fâcheux, qui lui furent un pronostic assuré du peu de bonheur de son mariage. Madame de Valencé sa

sœur aînée, la ramenant chez elle, fut étonnée de voir des gens à la porte de sa maison qui prirent mademoiselle de Boutteville, et l'emportèrent entre les bras de son ravisseur. Il l'attendoit proche de cette maison dans un carrosse à six chevaux prêt à faire voyage. Mademoiselle de Boutteville fit semblant de crier, afin de cacher à ses proches l'agrément qu'elle avoit donné à cette action. Quelques valets les vouloient défendre, et le suisse de madame de Valencé y fut tué, qui paya de son sang et de sa vie les plaintes du monde les moins tristes. Ces deux aimables personnes étant sorties de Paris, quittèrent le carrosse pour aller plus vite : ils prirent des chevaux et se hâtèrent d'aller à Fleuri, dont le duc d'Enghien étoit le maître. Je ne sais où ils se marièrent, et je ne suis pas instruite des particularités de cette cérémonie ; elle se fit sans doute selon l'ordre ordinaire, et avec peu de témoins. Je m'arrêterai seulement à ce qui se passa le soir chez la reine, et qui fut une plaisante comédie.

La reine étoit déjà toute déshabillée, et prête à se mettre au lit, lorsqu'on lui vint

dire que madame la princesse étoit dans son grand cabinet, qui demandoit à la voir. Elle en fut surprise, à cause qu'il étoit plus de minuit; et cette heure n'étoit plus propre à de telles visites. Elle commanda qu'on la fit entrer; mais ce fut avec un peu de curiosité de savoir la cause de cette visite si extraordinaire. Aussitôt que madame la princesse fut auprès de la reine, qui achevoit de se coiffer de nuit, elle lui dit d'un ton pitoyable : « Madame, voilà une pauvre femme, lui montrant madame de Boutteville, qui est sensiblement affligée du malheur qui vient de lui arriver. Elle vient vous demander justice contre M. de Châtillon, qui vient d'enlever sa fille. » Madame de Boutteville se jeta aussitôt aux pieds de la reine : elle étoit toute échevelée, son colet étoit déchiré, ses habits demi rompus. Elle faisoit des cris comme si en effet le comte de Châtillon eût été un voleur de grand chemin, et comme si sa fille eût souffert la plus grande violence du monde. Madame de Valencé sa fille, suppha aussi la reine qu'on allât après ce criminel, qui ne méritoit pas moins que la mort, pour

avoir outragé leur maison. Madame de Bouteville exagéra en des termes fort éloquents la violence que souffroit sa fille dans cet enlèvement, la peine que sa vertu et sa modestie lui feroit souffrir quand elle se verroit toute seule, sans femmes, au pouvoir d'un homme qu'elle n'avoit jamais osé regarder sans sa permission; et dit à la reine qu'après avoir été élevée dans cette retenue, c'étoit une chose bien horrible de se voir enlever avec force par un homme qu'elle ne pourroit jamais considérer que comme son tyran. Elle jetoit tant de larmes et poussoit tant de sanglots de son cœur, qu'elle eût presque donné de la pitié aux témoins de sa douleur s'il eût été facile de croire que deux personnes de pareille condition, tous deux jeunes, qui se voyoient souvent, et depuis long-temps, pussent n'être pas d'accord. La reine devinant à peu près la vérité, crut facilement que la mère faisoit semblant d'être affligée, ou qu'elle étoit prise pour dupe par sa propre fille. Elle lui répondit le plus doucement qu'il lui fut possible, afin de donner aux grandes apparences de sa douleur quelque sorte de compassion. Ayant

ensuite quitté sa toilette elle se tourna du côté de madame la princesse; et lui dit tout bas : « Ma cousine, je pense que je ne dois » pas me mettre en peine de punir le coupa- » ble ; il y a lieu de croire que mademoiselle » de Boutteville seroit fâchée qu'on troublât » sa joie, et que sa mère, toute éplorée » qu'elle est, ne voudroit pas qu'on lui ra- » menât M. de Châtillon sans être son gen- » dre. » Madame la princesse, qui depuis quelques moments savoit la vérité de l'histoire, quittant alors un peu son sérieux, et se tournant du côté de la muraille, se mit à rire, et dit à la reine : « Au nom de Dieu, Ma- » dame, ne me faites pas ici faire un person- » nage ridicule ; ne me dites rien, j'ai assez » de peine à me retenir, et à bien joner mon » jeu. Mon méchant fils a fait cette affaire : » tout le monde est content ; et les larmes de » cette pauvre femme, dont je n'oserois me » moquer publiquement, me donnent une » grande envie de rire en particulier. Ils ont » fait tout ce tripotage sans moi ; et après » cela il faut que j'en pâtisse, et que pour » récompense de mes peines je ne m'en puisse

» pas réjouir. » Alors, se tournant toutes deux vers madame de Boutteville, qui continuoit à pleurer et à faire d'inutiles plaintes, la reine lui dit les plus douces paroles du monde, la consola, lui prédit que quelque jour elle se consoleroit, la pria d'aller se reposer, l'assurant enfin qu'elle auroit soin de la satisfaire. Madame la princesse approuva les conseils de la reine, et conclut qu'il falloit avoir patience. Le duc Damville, de la maison de Ventadour, arriva là-dessus. Il étoit neveu de madame la princesse, et par conséquent parent de mademoiselle de Boutteville; mais pour son malheur, il étoit amoureux d'elle; et, dans le trouble où il étoit de cette aventure, il dit à la reine que le comte de Châtillon avoit commis un attentat qu'il falloit punir; que sa cousine n'étoit point de condition à être traitée de la sorte; et qu'il la supplioit d'envoyer de ses gardes courir après elle. La reine lui répondit d'un ton un peu bas: « Mon pauvre Brion, car il avoit autrefois » porté ce nom, je vois bien que vous êtes le » plus fâché de la compagnie; mais il n'y a » remède, il faut s'y résoudre : votre cousine

» seroit sans doute bien fâchée de ce secours ;
» et comme bon parent il faut condescendre
» à ses inclinations. » Cette harangue obligea le pauvre désespéré à se taire, et la mère, se lassant de pleurer, commença à calmer son esprit, si bien que madame la princesse la ramena chez elle, et le temps la consola en apparence et en effet, mais ne la fit pas moins fière ou moins dissimulée, car après le retour de la comtesse de Châtillon sa fille, ce fut elle qui se rendit la dernière à lui pardonner son mariage. Il ne fut pas si heureux qu'apparemment il devoit être. Le comte de Châtillon se dégoûta par la possession ; il aima une des filles de la reine qui n'étoit pas si belle que sa femme ; et cette dame, outre le tourment de la jalousie, eut la douleur de le perdre ; car il fut tué quelques années après. Nous verrons ensuite cette belle veuve prendre la place de mademoiselle du Vigean, qui se faisant carmélite après ce mariage, laissa le cœur du duc d'Engbien en proie à celles qui voulurent l'attaquer, non sans soupçon d'avoir eu à son tour quelque sujet de se plaindre de lui. C'est néanmoins une chose crue

de tout le monde, qu'elle a été la seule que ce prince ait véritablement aimée.

Cette année fut fertile en mariages de cette nature. Peu auparavant celui du comte de Châtillon, le chevalier de Bois-Dauphin, de l'illustre maison de Laval, bien fait et considéré du duc d'Enghien, par les soins de la marquise de Sablé sa mère, fut assez heureux pour plaire à la marquise de Coaslin, fille du chancelier Seguier, qui, sans parler à son père, usa si hardiment des droits de veuvage, qu'elle se maria dans Paris publiquement, sans que pas un de ses proches en sût rien. Le chancelier en fut au désespoir : il fit du bruit; mais enfin il lui pardonna, parce que le marquis de Laval sut faire voir à son beau-père que le mérite et la naissance sont deux grandes choses ensemble. Il en reçut plus de soutien et d'assistance dans les occasions où il en eut besoin, que du duc de Sully son autre gendre; et s'il eût vécu, il auroit apparemment obtenu quelque éclatante faveur de la fortune. Aussitôt qu'il se vit du bien, l'ambition posséda son ame : toutes choses dès lors lui parurent trop petites pour lui. Ses

désirs, pour être déréglés, n'en auroient pas été peut-être moins heureux, car c'est plutôt par l'application et l'empressement que par la sagesse qu'on parvient à se rendre considérable. Il s'étonnoit lui-même de son changement, et disoit qu'étant chevalier et gueux, toute sa pensée n'alloit qu'à attraper dix pistoles pour rouler ; mais qu'aussitôt qu'il s'étoit senti avoir des ailes pour pouvoir voler plus haut, aucune chose ne le pouvoit contenter, et qu'il ne pouvoit plus arrêter ses désirs, à moins que d'être maréchal de France, et ensuite connétable.

Le printemps de cette année ayant convié les princes d'aller à l'armée, ils partirent en donnant de publiques marques de l'impatience qu'ils avoient d'aller travailler à la gloire de la France, et au bonheur de l'état. Le duc d'Orléans alla commander l'armée de Flandre, le duc d'Enghien celle d'Allemagne, et la reine passa, cette année, une bonne partie de l'été à Paris. Le duc d'Enghien, après avoir, à son ordinaire, porté la terreur et l'effroi en Allemagne, donna une bataille à Norlingen, qui a été une des plus belles

actions de ce prince : j'y perdis deux gentils-hommes de mes parents, Lanquetot et Grémontville, tous deux honnêtes gens; leur perte me fut sensible; car, outre l'alliance, ils étoient de mes amis, ce qui doit se considérer davantage. Le jour que la nouvelle du gain de cette bataille arriva, en revenant de la promenade au Palais-Royal, je m'étonnai de voir une grande quantité de personnes qui parloient ensemble par troupes séparées. L'émotion que l'amour de la patrie inspire dans les cœurs se fait toujours sentir en de telles occasions. Quelques-uns de ma connoissance vinrent au devant de moi me dire qu'il y avoit une bataille gagnée, mais aussi qu'il y avoit beaucoup de gens tués. Le premier sentiment en eux avoit été la joie, puis après la crainte l'avoit suivie, et chacun en particulier sembloit déjà regretter son parent ou son ami mort. Cette consternation des autres m'en donna aussi; et quoique mon affection pour la reine fût assez forte pour ne pouvoir manquer de prendre part à la satisfaction que lui devoit donner une si grande nouvelle, le malheur des familles me tou-

choit, et mes sentiments étoient partagés là-dessus. Dans cette pensée, je montai en haut; je trouvai cette princesse sur la terrasse qui joint les deux corps-de-logis; elle avoit dans les yeux toutes les marques d'une grande joie. Les victoires sont les délices des souverains, d'autant plus qu'ils en goûtent les plaisirs sans partager fortement l'infortune des particuliers. Ce n'est pas que la reine, en ces occasions, ne parût avoir beaucoup d'humanité, et regretter les personnes de mérite; mais enfin elle étoit reine. Le cardinal Mazarin la vint aussitôt trouver pour lui apprendre les particularités de cette grande défaite. Comme elle le vit, elle alla au devant de lui d'un visage riant et satisfait: il la reçut en lui disant d'un ton grave: « Madame, » tant de gens sont morts, qu'il ne faut quasi » pas que votre majesté se réjouisse de cette » victoire. » Il parla de cette sorte exprès peut-être, pour gagner les bonnes grâces des assistants, et pour acquérir la réputation d'être tendre à ses amis; mais, soit que ce sentiment lui fût naturel, ou qu'il eût pris soin par politique de l'affecter, il en méritoit des

louanges. Un homme qui exerce la vertu, soit que ce soit par sa volonté plutôt que par son inclination, ne laisse pas d'en être estimable, puisque les motifs en sont impénétrables, et qu'il appartient seulement à celui qui a formé le cœur humain de le connoître et de le juger. Le cardinal commença par le maréchal de Gramont, qui étoit prisonnier, dont il témoigna un sensible déplaisir, et puis lut à la reine la liste de tous les morts, et dans cette narration je trouvai que j'avais perdu mes parents et quelques-uns de mes amis, que je regrettai beaucoup.

Pendant que les princes du sang emportoient des victoires quasi continuelles sur les ennemis (septembre 1645), et que la France, par son bonheur, se faisoit révérer de toute l'Europe, la reine méditoit de trouver de l'argent, afin de pouvoir continuer la guerre avec la même gloire qu'elle l'avoit faite. Elle se résolut d'aller au parlement pour y faire passer quelques édits, comme le plus prompt remède que l'on pût trouver pour les maladies de l'état. Ce remede néanmoins est violent et nuisible à ce même état; les peuples le

craignent toujours; les parlements, pour l'ordinaire, désirent en modérer l'excès par leurs très-humbles supplications; mais il arrive quelquefois que quelques-uns se servent de ce prétexte pour augmenter l'autorité de leurs charges, et porter leur résistance bien au delà du bien public, c'est-à-dire quand ils veulent avoir part au ministère, et que les temps et les occasions leur donnent l'audace d'y penser. Le parlement de Paris crut que pendant la régence il pourroit trouver des conjonctures propres à se faire valoir; et ceux de cette compagnie qui se disent les tuteurs des rois voulurent faire connoître leur puissance, en s'opposant à celle du souverain. Leur autorité, sous le règne précédent, avoit été abattue; ils cherchèrent avec impatience les moyens de la relever, et enfin leur conduite fit voir leur intention : elle fut alors voilée du zèle du bien public, et dans cette première rencontre, ils ne témoignèrent avoir pour règles de leurs sentiments que le seul désir de bien faire. D'abord que la reine proposa d'aller au parlement, ils dirent qu'elle n'avoit point le droit de le faire; elle s'en mo-

qua hautement, et dit qu'elle étoit fondée en exemples, et que la feue reine Marie de Médicis y étoit allée. On résolut seulement d'attendre le retour du duc d'Orléans; car, encore que la reine n'eût pas besoin de sa présence comme d'une chose nécessaire, ce prince vivant avec elle aussi bien qu'il faisoit en ce temps-là, elle jugeoit avec raison qu'elle ne pouvoit avoir pour lui trop de considération; et, de plus, elle étoit persuadée que la présence de l'oncle du roi seroit toujours avantageuse à ses affaires.

Le duc d'Orléans étant arrivé, le jour pris pour aller au parlement, le capitaine des gardes, selon l'ordinaire, visita toutes les prisons, et prit les clefs du palais. La reine se leva de grand matin, et s'habilla même avec plus de soin que de coutume; elle mit des pendants d'oreilles de gros diamants mêlés avec des perles en poires fort grosses. Elle avoit au devant de son sein une croix de même sorte d'un très-grand prix. Cette parure, avec son voile noir, la fit paroître belle et de bonne mine, et, en cet état, elle plut à toute la compagnie; plusieurs la regardè-

rent avec admiration; tous avouèrent que dans la gravité et la douceur de ses yeux on connoissoit la grandeur de sa naissance, et la beauté de ses mœurs. Les compagnies des gardes et les Suisses furent commandés pour occuper en haie, selon la coutume, le chemin qui mène au palais, et la reine avec le roi, dont la beauté étoit alors parfaite, s'achemina pour ce voyage avec toute la grandeur qui accompagne un roi de France quand il marche en cérémonie : il est, d'ordinaire, suivi de ses gardes, de ses Suisses, de sa compagnie de chevau-légers, de ses mousquetaires, et de plusieurs princes et seigneurs ; ce qui compose toujours un grand cortége. Quatre présidents vinrent recevoir le roi et la reine à la Sainte-Chapelle, où leurs majestés entendirent la messe : le roi étoit encore à la jaquette, fut porté sur son lit de justice par son premier écuyer. Mademoiselle de Beaumont, ma sœur et moi, étions allés devant pour voir arriver le roi et la reine, et assister à cette action, où nous prenions beaucoup de part, parce que la reine en étoit la principale actrice. Quand le

roi fut placé, elle se mit à sa main droite; M. le duc d'Orléans, qu'on appeloit toujours Monsieur, étoit au dessous de la reine, et M. le Prince étoit auprès de lui; ensuite étoient les ducs et pairs, et les maréchaux de France, selon le rang de leurs duchés. De l'autre côté étoit le cardinal Mazarin et quelques pairs ecclésiastiques. Aux pieds du roi étoit le duc de Joyeuse, son grand-chambellan, comme couché sur un carreau; au dessous étoit le chancelier de France, et à côté de lui, dans le parquet, les présidents au mortier. A l'autre côté du chancelier étoit un banc où madame la Princesse et la princesse de Carignan étoient; et plus bas étoient les filles d'honneur de la reine. Les quatre secrétaires d'état étoient en bas sur un autre banc, vis-à-vis des présidents; madame de Senecé, gouvernante du roi, demeura toujours auprès du roi, debout; elle me parut la plus proche du lit de justice, et les quatre capitaines des gardes y étoient aussi debout, avec leurs bâtons. Après que cet ordre fut partout observé, le roi salua toute la compagnie, et après avoir jeté les yeux sur la reine,

comme pour lui demander son approbation, il dit tout haut: « Messieurs, je suis venu » ici pour vous parler de mes affaires; mon » chancelier vous dira ma volonté. »

Il prononça ce peu de mots avec une grâce qui donna de la joie à toute l'assemblée, et cette joie fut suivie d'une acclamation publique qui dura long-temps. Quand le bruit fut cessé, le chancelier, par un éloquent discours, représenta les nécessités de l'état, les belles et célèbres victoires qu'on avoit gagnées sur les ennemis, le désir que la reine avoit de la paix, et le besoin qu'on avoit de continuer fortement la guerre pour y forcer les Espagnols par la continuation de nos conquêtes; et, pour cet effet, il conclut qu'il falloit de l'argent, car en cela consistoit tout le mystère. Le premier président[1] loua fort la reine, exagéra le bonheur de la France, la bonne conduite du ministère, et la valeur des princes du sang; il représenta de même avec beaucoup de vigueur les nécessités des peuples, et fit une harangue digne de plaire au roi et à ses sujets. L'avocat général Talon

[1] Molé.

parla d'un style hardi; il représenta à la reine le peuple oppressé, ruiné par les guerres passées et par les présentes, et demanda grâce pour eux à genoux, d'une manière pathétique et touchante, et dit des choses assez contraires à la suprême autorité des favoris. On trouva dans le parlement qu'il avoit bien parlé; mais je crois que le ministre n'en fut pas content, parce que je l'entendis blâmer par les adulateurs de la cour.

La reine se coucha aussitôt après son retour, pour se reposer de cette fatigue. Après son dîné, je la trouvai dans son lit, et le cardinal étoit seul avec elle. En ouvrant la porte de sa chambre, je fis du bruit; il fut cause qu'elle demanda qui c'étoit à une de ses femmes, qui, par respect, se tenoient un peu éloignées. Elle sut, par moi-même, que j'étois celle qui venoit d'entrer. Elle me fit l'honneur de m'appeler et de vouloir que je lui dise mon avis sur ce qui s'étoit passé le matin au parlement. Elle me demanda si le roi ne m'avoit pas infiniment plu quand il avoit parlé de si bonne grâce, me fit remarquer l'action de tendresse qu'il avoit faite en

se tournant vers elle, et surtout me commanda de lui dire ce qui m'avoit semblé des harangues. Comme elle vit par ma réponse que j'étois assez satisfaite de la liberté de l'avocat général, et que j'en parlois avec estime, elle me répondit ces belles paroles, dignes d'une grande reine : « Vous avez raison de » le louer ; j'approuve fort la fermeté de son » discours, et la chaleur avec laquelle il a » défendu le pauvre peuple. Je l'en estime ; » car on ne nous flatte toujours que trop, » mais, néanmoins, il en a un peu trop dit, » ce me semble, pour une personne aussi » bien intentionnée que je le suis, qui sou- » haiterois de tout mon cœur le pouvoir sou- » lager. » Elle et son ministre parlèrent ensuite de la paix, et cette princesse témoigna la désirer infiniment; mais, selon ce que son ministre lui dit alors, et je pense qu'il disoit vrai, il falloit encore faire la guerre pour y contraindre les ennemis. Dans toute cette conversation, qui fut longue, je ne connus en la reine que de droites intentions pour le bien de l'état et le soulagement du peuple, et le cardinal même m'en parut touché. Il vint

ensuite d'autres personnes, qui firent changer le discours. On n'oublia pas de parler de mademoiselle de Rohan, qui, pour satisfaire à l'étoile qui régnoit alors, ne manqua pas de se marier à Chabot, gentilhomme de bonne et illustre maison, bien fait, et fort honnête homme; mais, comme je l'ai déjà écrit ailleurs, il étoit beaucoup inférieur aux princes qu'elle auroit pu épouser. Elle avoit une grande beauté, beaucoup d'esprit, et une naissance illustre; et avec cela elle étoit fort riche, car elle étoit héritière de la maison de Rohan, alliée à celle de nos rois, et fille de ce grand duc de Rohan si renommé dans l'histoire des guerres des huguenots: il avoit été leur chef; et par ses mémoires, il nous apprend lui-même les événements de sa vie. Mademoiselle de Rohan se maria donc par inclination, après avoir passé sa première jeunesse dans la réputation d'avoir une si grande fierté et une vertu si extraordinaire, qu'on ne croyoit pas qu'elle pût jamais être touchée d'aucune passion; mais la tendresse, qui surprit son cœur, la força d'être plus douce et moins ambitieuse. Chabot étoit descendu de

l'amiral de ce même nom ; mais il n'étoit que simple gentilhomme, sans bien et sans aucun établissement, dont tout l'avantage fut le bonheur de plaire à une fille que le comte de Soissons avoit pensé épouser, qui avoit pu se marier au duc de Veimar, aussi riche en gloire que les Césars et les Alexandres, qu'elle négligea avec beaucoup d'autres, entre lesquels on a compté le duc de Nemours, l'aîné des princes de la maison de Savoie, qui, à ce que j'ai ouï dire, étoit beau et bien fait, qui fut son dernier triomphe; et le commencement de Chabot fut qu'il profita de la rupture de ce mariage, voyant que l'objet des désirs de tant de princes paroissoit ne se soucier de personne. Elle demeura quelques années en cet état, pendant que Chabot, sous le nom de parent et d'ami entroit souvent dans sa chambre, et que par le moyen d'une sœur qu'il avoit avec elle, il avoit acquis sa confiance. Cette familiarité lui donna le moyen de s'insinuer dans son cœur; et quand elle s'en aperçut, il fut impossible de l'en pouvoir chasser. Je ne doute point que sa raison et sa gloire ne lui aient donné d'étranges inquié-

tudes, et qu'elles n'aient souvent maltraité ce nouveau venu, qui les vouloit bannir de leur empire : cette ame pleine d'orgueil avoit sans doute senti ce que la fierté peut faire souffrir à une personne qui avoit autant d'ambition qu'elle. L'honneur, ce fantôme si puissant, qui donne et ôte la réputation des honnêtes gens plutôt selon le bruit du plus grand nombre que selon la véritable justice, l'a fait souvent renoncer à l'amitié dont elle étoit touchée. Je ne sais cependant, si la sévérité de ses réflexions n'étoit point trop grande ; car il semble que ce qui est conforme aux commandements de Dieu pourroit toujours recevoir quelques excuses, et que sa plus grande faute étoit d'avoir manqué de respect à sa mère. Mais, ce qui s'appelle le beau monde, en décide d'une autre manière ; et quoiqu'on sache combien il est difficile de lui plaire, on ne laisse pas de se soumettre à sa tyrannie : on court incessamment après son approbation ; la vie se passe dans cette servitude, et jamais nous ne goûtons de douceur ni de liberté, parce que nous n'avons pas la hardiesse de nous élever au-dessus des opi-

nions vulgaires. Enfin, malgré ses combats, la fierté de cette illustre héritière fut abattue, et sa raison fut chassée comme importune. Sans doute qu'elle chercha dans la morale des philosophes le mépris de l'ambition, afin de pouvoir regarder son mariage comme l'effet d'une vertu héroïque. Si Diogène, cet admirable fou de l'antiquité, eût été chaste, et qu'il eût été comme elle, et qu'il eût été capable d'une honnête affection, elle auroit sans doute, avec beaucoup de joie, suivi ses maximes, qui le mirent au-dessus de la forfune, en méprisant les grandeurs d'Alexandre; et il est à croire qu'à son exemple elle se seroit estimée heureuse, pourvu qu'elle eût pu vivre de son bien avec celui qu'elle aimoit. La vertueuse fille qui préféra la besace de Cratès le Cynique, à la richesse de ses autres amants, et qui estima plus sa sagesse que toutes les possessions des autres, doit être la consolation de mademoiselle de Rohan; et si on donne des louanges à la première, on doit du moins excuser la seconde; car, si Chabot n'étoit pas si sage que ces anciens philosophes, il étoit sans doute beaucoup plus aimable. Un

des amis du comte de Chabot et des miens [1], qui vit mademoiselle de Rohan dans l'inquiétude de ce qu'elle devoit faire, qui la vit dans le crainte d'être blâmée, et dans les sentiments de sa passion, lui dit après mille raisons en faveur de son ami, pour la presser de le rendre heureux, que Chabot étoit résolu de s'en aller hors de France si elle l'abandonnoit, et qu'il l'avoit assuré qu'il n'en reviendroit jamais. Que sur ce discours, elle lui avoit dit tout bas : « Je ne sais pas si je me » pourrai résoudre de l'épouser ; mais je sens » bien que je ne puis souffrir qu'il s'en aille. » Le marquis de Senneterre me conta, que se mettant à rire, il lui avoit répondu ces vers du Tasse :

Ne petto hai tu di ferro ò di diamante,
Che vergogna te sia l'esser amante.

Comme le marquis de Senneterre étoit une personne de qualité, et considéré du ministre, il servit beaucoup à faire que mademoiselle de Rohan, qui étoit déja affoiblie par elle-même, se laissa achever de vaincre ;

[1] M. de Senneterre.

mais celui qui frappa les plus grands coups fut le duc d'Enghien. Il aimoit Chabot; et voulant le protéger, il pria le cardinal Mazarin de le faire duc. Il proposa de lui faire prendre le nom de Rohan; et par un brevet qu'on donna à mademoiselle de Rohan, pour lui conserver son rang, on trouva le moyen d'accommoder l'affaire, même à la satisfaction de la reine, qui les obligea par leur contrat de mariage de faire baptiser leurs enfants à l'église, et de les faire nourrir dans la religion catholique. Cet article parut avantageux à l'état, à cause que le feu duc de Rohan n'avoit que trop fait voir combien il est dangereux que les hérétiques aient de tels capitaines.

Madame la duchesse de Rohan la mère, s'opposa fortement à ce mariage, et les parents de la maison de Rohan en furent au désespoir. Les amis de cette illustre héritière, qui l'avoient révérée comme leur Divinité, soit par envie contre Chabot, qu'ils regardoient comme leur égal, soit par zèle pour ses intérêts, devinrent aussi ses plus cruels ennemis. Ils se lièrent tous ensemble contre elle, afin de la persécuter; ce qu'ils firent avec une

ardeur qui tenoit beaucoup plus de l'outrage que de l'amitié. Cette dureté, qu'elle rencontra dans l'ame de ses faux amis, lui ôta toute la douceur de son mariage, et lui fit connoître par expérience qu'il ne faut point chercher de véritable satisfaction dans la vie; et que de quelque côté que l'esprit de l'homme se tourne, il nè rencontre que des épines.

La belle saison de l'automne (octobre 1645), propre au séjour de Fontainebleau, convia la reine d'y aller, où sans changer de matière nous allons voir un mariage beaucoup plus éclatant que celui de mademoiselle de Rohan, par la qualité des personnes, dont la naissance étoit royale et souveraine, qui n'avoit rien qui ne fût selon l'ordre, mais qui néanmoins avoit quelque chose d'extraordinaire. Le roi de Pologne, roi par élection, et légitime héritier de la couronne de Suède, voulant se marier, avoit fait savoir sous main si Mademoiselle voudroit être reine. Elle reçut cette proposition avec un grand mépris : la vieillesse de ce prince, ses gouttes et la barbarie de son pays, firent qu'elle le refusa d'une manière qui faisoit voir qu'elle ne l'estimoit

pas digne d'elle. Il eut aussi quelque pensée pour mademoiselle de Guise; mais cette princesse n'étoit pas alors en faveur, à cause qu'elle avoit des amis qui ne l'étoient pas du cardinal; et quoiqu'elle eût de la vertu, du mérite, et même quelque reste de sa grande beauté, ce mariage ne put pas se faire, parce que la reine n'y eut pas d'inclination, et que mademoiselle de Guise ne fit nulle diligence pour y parvenir. Le vieux roi s'arrêta à madame la princesse Marie, qu'on lui avoit proposée comme les autres; et celle-là eut le bonheur et le mérite tout ensemble. Elle l'avoit déjà pensé épouser du vivant du duc de Nevers son père, qu'elle étoit plus jeune; si bien que cette affaire venant à se proposer tout de nouveau, elle fut facilement reçue par les intéressés; et nous vîmes la reine donner à qui bon lui sembla une des plus belles couronnes de l'Europe. Cette princesse, fille du duc de Mantoue, avoit été belle et agréable; elle l'étoit encore beaucoup, quoiqu'elle eût déjà passé les premières années de cette jeunesse qui a toujours eu le privilége d'embellir toutes les dames. Monsieur, frère du feu roi,

lorsqu'il étoit présomptif héritier de la couronne, en avoit été amoureux. La reine sa mère, Marie de Médicis, qui avoit d'autres desseins pour lui, comme je l'ai dit, craignant les effets de la passion du duc d'Orléans, fit mettre la princesse Marie au bois de Vincennes, où elle fut quelque temps l'innocente victime d'une louable affection; mais l'inconstance ordinaire des hommes, et les disgraces de la reine Marie de Médicis, dans lesquelles ce prince s'enveloppa, donnèrent une prompte fin à ce petit roman. Lorsqu'un héros finit son amour à la première aventure fâcheuse qui lui arrive, il est à croire que l'héroïne n'en doit pas être contente, et que l'histoire n'en doit pas être belle. Cette passion, qui fit d'abord beaucoup de bruit, et qui sans doute avoit fait impression dans le cœur de la princesse Marie, fut de peu de durée dans l'ame de Monsieur; mais le souvenir en fut amer à celle que se vit oubliée; et j'ai ouï dire à quelques-uns des amis de cette princesse, qu'ensuite de sa prison elle avoit toujours haï le duc d'Orléans d'une haine irréconciliable. Ce fut après ce change-

ment qu'on parla de la marier la première fois au roi de Pologne, mais comme ces sortes de propositions ne réussissent pas toujours, il épousa au lieu d'elle une princesse d'Allemagne qui vécut peu, et qui lui laissa une fille. Le duc de Mantoue, père de la princesse Marie, étant mort quelque temps après, elle demeura dans Paris, à mener une vie douce et agréable avec ses amis et amies; elle ne songeoit qu'à se divertir, et à jouir du plaisir que donne la société des honnêtes gens. Dans cette condition, elle n'étoit pas tout-à-fait exempte de chagrins; car elle avoit peu de bien, et peu de maris à son service. Ses affaires empirèrent enfin de telle sorte, que le grand-écuyer Cinq-Mars pendant sa faveur l'ayant aimée, elle l'écouta favorablement. Sa passion lui plut; et par ce sentiment il entra dans de grands desseins qui le firent périr, et se laissa flatter, comme je l'ai déjà dit, de l'espérance qu'il deviendroit connétable, et qu'avec cette qualité et l'éclat de sa faveur, il pourroit être digne mari de la fille d'un souverain. Sa perte, qui lui fut sensible, ne lui fut nullement honorable; elle rendit

son amitié publique, et lui causa beaucoup de confusion. Après cette mauvaise aventure qui l'avoit décréditée, et qui sembloit avoir beaucoup diminué de ce noble orgueil qui n'abandonne guère les personnes de cette naissance, elle avoit sujet de croire qu'il n'y avoit plus de bonheur dans la vie pour elle, et que toutes choses lui devoient être contraires.

Madame la Princesse avoit de l'amitié pour la princesse Marie : elle portoit ses intérêts avec chaleur, et s'appliqua soigneusement à faire réussir son mariage avec le roi de Pologne. Elle en parla à la reine et au cardinal Mazarin; elle fit agir en sa faveur le duc d'Enghien son fils, et toute sa cabale : elle sut enfin augmenter en la reine le désir de la préférer à mademoiselle de Guise; et le cardinal crut que cette princesse, qui n'avoit point d'intérêts qui lui fussent contraires, qui étoit pauvre et accablée de sa mauvaise fortune, en auroit beaucoup de reconnoissance. Toutes ces choses ensemble firent qu'il envoya Bregy, ambassadeur en Pologne, pour négocier ce mariage. Il y réussit si bien, qu'il

fit résoudre ce roi à l'envoyer demander par ses ambassadeurs. Le duc d'Orléans avoit vu ses maux sans pitié, et pour lors il vit son bonheur sans envie; et s'il avoit quelque sentiment pour elle, la haine y avoit plus de part que l'amitié.

Les ambassadeurs polonais furent reçus à Fontainebleau, dans le grand cabinet de la reine, dont le logement est fort beau. Quand ils entrèrent, la princesse Marie étoit au cercle; elle se leva, pour n'être point présente à cette harangue, et se retira dans un des coins du cabinet pour les voir de loin. Elle se servit de moi pour se cacher d'eux, et, me mettant devant elle, j'empêchai qu'elle ne fût d'abord aperçue de ces hommes, qui devoient être ses sujets. Après cette cérémonie, qui ne dura que la longueur d'un compliment, ces gens, qui étoient tous habillés à la française, et qui ne paroissoient point étrangers, demandèrent où elle étoit. Quelques-uns d'entre eux, qui avoient été en France, et qui la connoissoient, l'aperçurent et la montrèrent aux ambassadeurs. Nous vîmes qu'ils se tournèrent de son côté pour la saluer; et, comme je ne

la cachois pas beaucoup, malgré les façons qu'elle faisoit, un d'eux, en se retirant, après l'avoir distinguée, lui fit une profonde révérence, et ceux de sa suite en firent autant. En l'audience qu'il eut d'elle le lendemain, il la traita de majesté, et avec les mêmes respects que si elle eût été déjà sa reine. Quelques jours après, le contrat fut signé dans la chambre du roi, en présence de toute la cour, et sans nulle cérémonie : elle ne changea pas de manière pour être accordée à un roi, et jusqu'au jour de ses noces elle fut traitée également. Le jour que le contrat fut signé, le roi donna un grand soupé aux ambassadeurs. Ce fut l'intention de la reine qu'il fût tel; mais le soir on lui conta qu'il étoit arrivé une dispute entre les officiers, qui avoit été cause qu'il n'y avoit point eu de bouilli, c'est-à-dire que le premier service avoit manqué, et l'ordre fut si mal observé par les officiers du roi, que les étrangers, sortant assez tard, marchèrent toujours sans lumière jusqu'au grand escalier de l'appartement du roi. On avoit oublié qu'on les feroit sortir par-là, parce que ce n'étoit pas le chemin des autres.

La reine, après avoir un peu grondé de toutes ces bévues, se mit à rire, et dit que jamais la France n'avoit pu se régler, ni dans les grandes choses, ni dans les petites, et qu'il falloit avoir patience.

La reine, après avoir passé quelque temps dans ce beau désert, avec l'accompagnement ordinaire des plaisirs qui s'y trouvent, qu'elle eut goûté à son aise l'air des bois avec la vue de ces affreuses solitudes, et que par la chasse, les promenades, la comédie et le bal, elle eut satisfait toute la cour, lassée de toutes ces choses, elle revint à Paris, où, selon son ancienne inclination, elle se plaisoit plus qu'en aucun autre lieu.

Nous vîmes dans cet hiver la seconde ambassade des Polonais, qui fut belle et digne de notre curiosité; elle nous représenta cette ancienne magnificence qui passa des Mèdes chez les Perses, dont le luxe nous est si bien dépeint par les anciens auteurs. Quoique les Scythes n'aient jamais été en réputation d'être adonnés à la volupté, leurs descendants, qui sont à présent voisins des Turcs, semblent vouloir, en quelque façon, imiter la

grandeur et la majesté du sérail. Il paroît encore en eux quelques vestiges de leur ancienne barbarie; et néanmoins nos Français, au lieu de se moquer d'eux, comme ils en avoient eu le dessein, furent contraints de les louer, et d'avouer franchement, à l'avantage de cette nation, que leur entrée méritoit nos admirations. Je fus les voir passer à la place Royale, chez madame de Vellesavin, où la dame du logis nous donna une grande collation, et nous nous y rencontrâmes une bonne compagnie pour la manger.

Le palatin de Posnanie, et l'évêque de Warmie furent ceux que le roi de Pologne choisit pour venir épouser la princesse Marie, et pour la lui mener. Ils voulurent paroître habillés à la mode de leur pays, afin de faire mieux éclater leur magnificence et leurs belles étoffes. Le duc d'Elbeuf fut envoyé par la reine avec une douzaine de personnes de condition pour les recevoir, et les carrosses du roi, du duc d'Orléans et du cardinal y furent envoyés; mais, à dire le vrai, ils parurent vilains en comparaison de ceux que ces étrangers avoient amenés, et qui avoient tra-

versé toute l'Allemagne. Ils firent leur entrée par la porte de Saint-Antoine, avec beaucoup de gravité, et le meilleur ordre du monde.

Premièrement, nous vîmes passer une compagnie de gardes à pied, habillés de rouge et de jaune, avec de grandes boutonnières d'orfévrerie sur leurs habits. Ils étoient commandés par deux ou trois officiers richement vêtus et fort bien montés; leurs habits étoient composés d'une veste à la turque fort belle; ils portoient par dessus un grand manteau à manches longues, qu'ils laissoient pendre négligemment sur un côté du cheval. Leurs vestes étoient enrichies de boutons de rubis, de diamants, de perles, et les manteaux de même, doublés de même que les vestes.

Ensuite de cette compagnie, il en parut une autre dans le même ordre, commandée par des officiers plus richement vêtus; leurs vestes et manteaux étoient de la couleur de leurs héducs, de vert et de gris de lin. Nous vîmes encore deux autres compagnies à cheval qui portoient les mêmes livrées que ceux qui étoient à pied, dont l'une étoit rouge et

jaune, et l'autre gris de lin et verte, excepté que ceux-ci étoient vêtus de plus riches étoffes, que les harnois des chevaux étoient plus beaux, et qu'ils avoient plus de pierreries. Après eux venoient nos académistes, qui, pour faire honneur aux étrangers, et déshonneur à leur pays, étoient allés au devant d'eux; mais ils parurent pauvres, et leurs chevaux aussi, quoiqu'ils fussent chargés de rubans et de plumes de toutes couleurs. En cette occasion, la mode des Français, de ne porter pour toute parure que des rubans, fut trouvée chétive et ridicule. Après ces compagnies, venoient beaucoup de seigneurs polonais, chacun avec leur train et leur livrée, vêtus de gros brocards d'or et d'argent. Leurs étoffes étoient si riches, si belles, et les couleurs si vives, que rien au monde n'étoit si agréable. Sur ces vestes, on voyoit éclater les diamans; mais, parmi cette richesse, il faut avouer que leur magnificence tient beaucoup du sauvage: ils ne portent point de linge; ils ne couchent point dans des draps, comme les autres Européens, mais dans des peaux de fourrures, où ils s'enveloppent. Ils ont, sous leur bonnet

fourré, la tête rasée, et ne conservent de cheveux qu'un petit toupet sur le haut de la tête, qu'ils laissent pendre par derrière. Pour l'ordinaire, ils sont si gras qu'ils font mal au cœur; et, en tout ce qui touche leurs personnes, ils sont mal-propres. Chaque Polonais avoit un Français à son côté. Il y avoit eu des gens de la cour, et des mieux faits, qui avoient été au devant d'eux. Ce cortége occupoit un long espace de chemin, par conséquent il embellissoit fort l'entrée. Il y avoit un des principaux officiers, qui, pour marque de dignité, portoit trois plumes de coq à son bonnet, et l'ornement de son cheval étoit composé de ces mêmes plumes. Quelques-uns de leurs chevaux étoient peints de rouge, et cette mode, quoique bizarre, ne fut point trouvée désagréable. Le palatin et l'évêque de Warmie marchoient les derniers; auprès d'eux étoient le duc d'Elbeuf et le prince d'Harcourt, son fils. Le palatin étoit beau de visage; il avoit le teint beau, les yeux noirs; il avoit bonne mine, portoit la barbe un peu longue et un peu épaisse. L'évêque avoit bonne mine, n'avoit rien de différent des

nôtres, pas même les cheveux rasés. Après eux marchoient leurs carrosses, couverts d'argent massif partout où les nôtres ont du fer. Les chevaux qui les traînoient étoient beaux et gras, et ne paroissoient point harassés de leur voyage. Enfin, tout ce qui se vit étoit digne d'être montré en parade. Ils traversèrent toute la ville en cet état : le peuple étoit dans les rues, et les personnes de qualité aux fenêtres. Le roi et la reine étoient au balcon qui donne sur la place, à dessein de les voir ; mais ils n'en purent avoir le plaisir, parce qu'il étoit trop tard quand ils passèrent. On les mena loger à l'hôtel de Vendôme, qui étoit vide, par l'exil de ceux qui en étoient les maîtres, et le roi les y traita toujours magnifiquement.

Ces étrangers eurent audience dans la grande galerie du Palais-Royal, qu'on avoit retranchée à la moitié par un amphithéâtre, au pied duquel la reine étoit. Les princesses et les duchesses qui formoient le cercle, et toutes les autres dames, étoient derrière. On eut quelques desseins de célébrer ce mariage avec les cérémonies requises en de telles oc-

casions, afin de faire voir la grandeur de la France à cette barbare nation; mais comme les rangs n'y sont point réglés, et que chaque prince veut aller devant les autres, on s'arrêta sur cette difficulté, qui ne put se lever par toutes les propositions qui se firent pour en ôter la conséquence. Il s'éleva un grand murmure de tous côtés, et tant d'anciennes disputes se renouvelèrent, que la reine jugea plus à propos d'en étouffer la suite, en faisant cette cérémonie en particulier. On commença par Mademoiselle à exclure tout le reste; si bien que jamais noces ne furent plus solitaires, pour être faites sous la pourpre et avec le sceptre. Le jour étant pris, madame la princesse Marie vint de l'hôtel de Nevers, dès le matin, dans la chambre de madame de Bregy, femme de l'ambassadeur de France, qui logeoit au Palais-Royal. Ce lieu étoit assez proche de la chapelle pour y pouvoir descendre quand on auroit besoin d'elle. Je la fus voir comme elle s'habilloit pour cette célèbre journée; je la trouvai belle, et plus blanche, ce me semble, qu'à son ordinaire, quoiqu'elle le fût beaucoup de son naturel;

mais les dames, dans les grandes occasions, ne se contentent jamais de ce que la nature leur donne. Elle étoit de belle taille, et alors elle étoit d'un embonpoint raisonnable. Elle avoit les yeux noirs et beaux, les cheveux de même couleur, le teint beau, les dents belles, et les autres traits de son visage n'étoient ni beaux ni laids; mais, tout ensemble, elle avoit de la beauté, avec un grand air dans toute sa personne qui convenoit à une reine. Elle paroissoit mériter ce qu'elle avoit pensé avoir en épousant le duc d'Orléans, et ce qu'elle alloit être alors en se mariant à un roi. Son habit de noces étoit un corps et une jupe de toile d'argent blanche, en broderie d'argent. Par dessus cet habit, elle avoit eu dessein de mettre son manteau royal à la polonaise, qui est blanc, semé de grandes flammes d'or; mais comme le mariage se fit sans cérémonie, la reine fut d'avis qu'elle ne le mît point. Elle demeura donc avec ce corps et cette jupe blanche, qui, étant faite pour mettre dessous, étoit trop courte, et n'avoit pas la gravité requise pour cette occasion. Elle étoit parée des perles et des diamants de la couronne, que la

reine avoit accommodés ensemble de ses mains. Cette parure étoit accompagnée d'une couronne fermée, faite de gros diamants et de grosses perles d'un grand prix. Qnand elle fut prête de mettre la couronne sur sa tête, elle douta si elle le devoit faire que la cérémonie ne fût achevée, et me commanda d'aller le demander à la reine, qui me fit l'honneur de me dire qu'elle n'étoit pas encore en droit de cela. Quand elle fut habillée, elle voulut se montrer à la reine, qui étoit dans son appartement; elle passa la terrasse qui sépare les deux corps-de-logis, avec deux de ses amies, ma sœur et moi.

Les Polonais, qui étoient dans la cour en bas, attendant l'heure de la messe, la voyant, se mirent à jeter de grands cris d'allégresse, et lui donnèrent mille bénédictions. Elle alla trouver la reine dans sa chambre; et après l'avoir remerciée des bontés qu'elle avoit eues pour elle, elle s'adressa au cardinal Mazarin, qui l'avoit dignement servie, et lui dit: » Qu'elle venoit lui montrer si cette cou- » ronne qu'il lui alloit mettre sur la tête, lui » siéroit bien. » La reine, qui étoit parée de

grosses perles, avec sa mante de deuil, la mena à la chapelle par la grande galerie. Il n'y avoit pour toutes personnes, que le roi, la reine, et celle qui l'alloit devenir, le petit Monsieur et le duc d'Orléans. Cette princesse, destinée à la couronne fermée, se mit à genoux sur le drap de pied au milieu de la chapelle, le roi du côté droit, et la reine de l'autre; Monsieur, frère du roi, et le duc d'Orléans, oncle du roi, étoient plus bas à genoux sur le drap de pied; et par conséquent le duc d'Orléans fut en ce jour son inférieur. L'instant où elle se vit élevée au-dessus de cet infidele prince, et au-dessus même de la reine, dont elle étoit sujette lorsque son père n'étoit pas encore souverain, fut sans doute pour elle le jour le plus agréable et le plus glorieux. L'évêque de Warmie célébra la messe et le mariage de son roi et de sa reine, que le palatin épousa au nom de son maître. Après que la messe fut dite, on lui mit la couronne sur la tête; ce fut madame de Senecé et Champagne le coiffeur, qui lui rendirent ce bon office. Outre les Polonais, il n'y avoit dans la chapelle, après les personnes

royales et de sang royal, que la dame d'honneur de la reine que je viens de nommer, la maréchale d'Estrées, madame de Montausier et madame de Choisy; ces trois dernières étoient intimes amies de la reine de Pologne: elle avoit supplié la reine de les y souffrir. Madame de Bregy, ma sœur et moi, y étions aussi. Au sortir de ce lieu, la reine mena dîner la nouvelle reine, et la fit passer devant elle; ce que beaucoup de personnes n'approuvèrent pas, à cause que ce royaume est électif. Elle fut placée au milieu de la table, qui étoit d'une grande longueur, le roi à sa droite, et la reine à sa gauche. Le roi avoit le duc d'Orléans auprès de lui, et l'évêque de Warmie étoit auprès de ce prince. Le duc d'Anjou, notre petit Monsieur, n'y étoit pas, à cause qu'il n'étoit pas encore en âge de tenir sa place en de telles occasions. La reine avoit auprès d'elle le palatin, et les Polonais occupoient le reste de la table. Ce fut un dîner royal servi à plusieurs services, avec toute la délicatesse française, et beaucoup de machines de sucre. Ce repas fini, qui fut long et fort ennuyeux, les deux reines se reposèrent dans le grand

cabinet, où la reine traita la nouvelle reine de la même manière, en lui donnant toujours la main droite. Ensuite de cela, elle fut conduite par le roi et la reine à son hôtel de Nevers, où toutes les personnes de la cour l'attendoient pour la saluer. L'abbé de la Rivière [1], lui faisant ses complimens, lui dit qu'il eût mieux valu pour elle demeurer en France en qualité de Madame; elle lui répondit fièrement : « Que son maître étoit » destiné pour être Monsieur, et elle pour » être reine, et qu'elle étoit contente de sa » destinée. »

Peu de jours après, la reine lui donna le bal, qui fut magnifique. On le dansa sur le théâtre de la grande salle du Palais-Royal, dont l'amphithéâtre est estimé une merveille de l'art géométrique. Les hommes et les femmes y furent parés. Les dames excelloient en pierreries, et autant qu'elles purent en beauté; et les autres en broderies, en plumes et rubans, et en bonne mine, chacun selon l'étendue de ses forces et la libéralité de la nature. Il y eut une grande collation abondante

[1] Favori du duc d'Orléans.

en toutes les choses que les pays étrangers et la France nous peuvent fournir en cette saison. La reine régala le palatin en lui faisant présenter de grands bassins remplis d'oranges douces, de citrons doux et de confitures ; car elle savoit faire ces choses de la meilleure grâce du monde. J'étois assise fort proche de cet ambassadeur ; et je remarquai qu'il regardoit cette belle assemblée avec peu d'admiration, et entièrement renfermé dans une gravité qui étoit assez honorable pour lui. La reine de Pologne avoit ce jour-là une robe de velours noir en broderie d'or, qui étoit riche, mais qui avoit quelque chose de rude pour pouvoir contribuer à l'embellissement de son visage. Le roi la mena danser ; tout jeune et tout enfant qu'il étoit, il dansoit déjà admirablement bien.

Les corps de la ville, par l'ordre de la reine, furent visiter cette nouvelle reine, et on lui fit tous les honneurs possibles. Le peuple couroit de toutes parts pour la voir, comme si la couronne lui eût pu changer le visage, et sa cour fut grosse, tant qu'elle demeura en France. Ses amies, malgré la joie qu'elles

avoient de la voir sur le trône, sentirent beaucoup de douleur de la perdre; car elle étoit aimable pour ceux qui la voyoient familièrement.

Elle partit peu de temps après son mariage, et laissa toutes les personnes de la cour satisfaites de sa civilité. Elle baisa toutes les femmes et les filles de quelque qualité : elle ne changea point de manière d'agir avec ses amies, jusqu'à les faire asseoir quand elles étoient seules avec elle. Quoique cette princesse fût contente de ces peuples qu'elle alloit commander, elle appréhendoit néanmoins ce qu'elle ne connaissoit pas, et montra beaucoup de regret de s'éloigner de ce qu'elle aimoit.

Quand elle passa sur les terres du roi d'Espagne, cette nation, si civile pour les dames, la reçut avec toutes les marques de respect qu'elle put désirer. On lui fit des entrées dans toutes les villes de Flandre, et nos gazettes furent long-temps remplies des magnificences qui lui furent faites depuis les frontières de France jusqu'aux siennes. Quand elle approcha de Dantzick, elle fut traitée avec de grands

respects; et selon ce que nous avons vu ici de la richesse des Polonais, je n'ai pas de peine à croire ce que les relations qui furent envoyées en disoient.

Comme les biens sont d'ordinaire mêlés de beaucoup de maux, toute cette grandeur de la reine de Pologne perdit son éclat en arrivant à sa ville capitale, et toute sa joie se dissipa par la présence de ce roi qu'elle venoit chercher de si loin. Elle fut reçue dans Warsovie avec peu de bruit, parce que ce prince étoit vieux, accablé de gouttes et de graisse, et qu'étant malade et chagrin, il ne voulut aucune cérémonie à son arrivée. Il ne la trouva pas si belle que ses portraits, et ne témoigna pas estimer sa personne. J'ai ouï dire à la maréchale de Guébriant, qui fut la conduire par l'ordre de la reine, que ce vieux mari la reçut à l'église, dans une chaise dont il ne se leva point, et n'en fit pas même le semblant. Quand elle fut auprès de lui, elle se mit à genoux devant lui, et lui baisa la main: ce prince reçut son salut sans nulle marque de douceur et de bénignité; il la regarda gravement, se laissa baiser la main sans lui rien

dire. En même temps il se tourna vers Bregy, ambassadeur auprès de lui, et lui dit tout haut : « Est-ce là cette grande beauté dont » vous m'aviez tant dit de merveilles? » La maréchale de Guébriant m'a conté que cette princesse, qui ne vit en lui que de la rudesse, et qui s'aperçut du dégoût qu'il témoigna pour elle, en demeura surprise, et que cette mauvaise réception avec la fatigue du voyage, la firent si laide, qu'elle trouva que ce roi avoit raison d'en être dégoûté. Le rouge du dépit et de la honte ne farde point les dames, et la douleur ôte le feu des yeux. Ce prince malade et goutteux, après avoir fait le cruel, se leva de sa chaise, et s'approcha de l'autel, où, sans quitter sa rudesse, il épousa tout de nouveau la reine, qui se rassit pour aider à chanter les psaumes qui se dirent en la louange de Dieu, et pour lui rendre grâces de leur mariage. Ensuite, on mena la reine dans la maison du roi son mari, où leurs majestés polonaises furent servies à souper d'une viande qui parut effroyable aux yeux de cette reine et de la maréchale de Guébriant, et pire encore mille fois à leur goût. Tout ce

qu'elles virent enfin leur fit peur; et le soir, la reine, tout effrayée de l'état où elle étoit, dit tout bas à sa conductrice : « Qu'il valoit » mieux s'en retourner en France. » Le reste de la journée se passa de la même maniere; son roi ne lui parla jamais; et bien loin de lui témoigner quelque sentiment de tendresse, il fallut, contre son attente, qu'elle allât dans un appartement séparé, passer la nuit toute seule. Madame de Guébriant en fit des plaintes, et dit à ceux de cette nation qu'elle connoissoit pour être de ceux qui avoient accompagné la reine de Pologne, que la France seroit mal contente si on témoignoit mépriser ce qui venoit d'elle. Elle leur dit qu'elle ne pouvoit s'en retourner satisfaite si elle ne voyoit le roi moins indifférent pour la reine. Ses plaintes firent cesser en quelque façon le mépris de ce prince, et le forcèrent enfin de la traiter un peu mieux, et de vivre avec elle comme avec sa femme. Quand madame de Guébriant la quitta, elle commençoit à être plus contente, et à se consoler avec les dons magnifiques qui lui venoient de tous côtés; car, en ce pays, leurs sujets ont accoutumé

de faire à leur reine des présents de grande valeur. L'espérance de se faire riche consola celle-là. Elle devint riche, et les trésors qu'elle amassa lui servirent bientôt après dans les grandes traverses que Dieu lui envoya depuis, qui l'ont rendue illustre, par les marques qu'elle a données à toute l'Europe de sa fermeté et de son courage.

Cet hiver se passa dans une entière tranquillité. Quelques petites jalousies entre Mademoiselle et madame la Princesse occupèrent le cabinet, mais ce fut sans le troubler; et si la reine eût suivi ses propres sentiments, et qu'elle eût renfermé entièrement en elle l'usage de sa volonté, nous aurions pu nous vanter d'avoir eu la plus agréable cour du monde, et d'avoir joui de la plus douce vie qui ait jamais été goûtée par des gens qui ont eu l'honneur d'approcher des grands.

La reine étoit aimable de sa personne; elle traitoit ses créatures comme ses amis, quoiqu'elle n'ait pas eu une assez grande application à faire du bien à ceux qu'elle considéroit, et pour qui elle avoit de la bonté. Les gens de bien, quoique privés de ses bienfaits par l'a-

varice de son ministre, ont eu du moins cette consolation qu'elle les a distingués par son estime, et que si elle ne leur a pas fait beaucoup de grâces, elles ne les en a pas crus indignes. Il falloit donc se contenter du bon traitement de la reine, et ce plaisir, qui contenoit en soi assez de gloire pour satisfaire un cœur fidele, étoit accompagné d'un grand repos. L'intérêt n'allumoit point parmi nous le feu dévorant de la jalousie, et nos espérances ont toujours été si mortes, et notre ambition si abattue, que nous pouvons dire n'avoir vu la cour qu'en peinture, puisque nous l'avons vue sans oser quasi former des désirs sur les grands intérêts qui ont accoutumé de charmer les hommes. Mais comme dans une grande famine tous ne meurent pas de faim, un de nos courtisans, Beringhen, valet de chambre du feu roi, dont le père l'avoit été d'Henri IV, et qui l'étoit aussi de la reine, fut alors reçu à la charge de premier écuyer de la petite écurie. Il avoit été en faveur auprès du feu roi; mais il fut exilé, parce qu'il ne sut plaire au cardinal de Richelieu. Sa disgrâce lui fut avantageuse; car ayant été

en Hollande, son propre pays, il acquit de la gloire en servant le prince d'Orange, et eut de beaux emplois auprès de sa personne. Son retour à la cour fut aussi accompagné de bonheur : la reine, qui avoit toujours eu de la bonne volonté pour lui, le considéra beaucoup, et il servit à la fortifier dans le choix du cardinal Mazarin. Toutes ces choses contribuèrent à son élévation, et lui firent obtenir cette belle charge ; elle sortoit des mains du duc de Saint-Simon, autrefois favori du feu roi. Ce même Beringhen a été depuis fort opposé au ministre, et, dans les brouilleries qui arrivèrent depuis, il fut un de ceux qui pressa le plus la reine de l'éloigner d'elle : j'en ai ignoré les raisons ; mais comme il se justifia auprès d'elle, elle n'en fut pas moins satisfaite. L'aversion que les serviteurs de cette princesse eurent contre l'extrême puissance qu'elle lui donna, la haine naturelle que les peuples et tous les gens de bien ont toujours contre la grandeur des favoris, et ses dégoûts eurent le pouvoir de leur faire cacher ses bonnes qualités. Il y contribua beaucoup par sa mauvaise conduite, et ceux

même qui l'avoient aidé à monter à ce suprême degré, dès les premières années de son administration, commencèrent à se détacher de lui, à murmurer contre lui, et à lui souhaiter tous les maux qui ensuite pensèrent l'accabler. L'amour qu'on avoit eu jusqu'alors pour la reine commença peu à peu à diminuer parmi les peuples. Cette puissance si absolue qu'elle donna au cardinal Mazarin fit qu'elle perdit la sienne ; et, pour trop désirer qu'il fût aimé, elle fut cause qu'il fut haï. Elle voulut que toutes ses résolutions reçussent décision des volontés et des conseils de ce ministre, et cette marque de faveur ne manqua pas d'attirer contre lui une envie excessive, et de faire perdre aussi à la reine l'affection de ses courtisans. Les hommes sont naturellement touchés de ce qui s'appelle ordre, auquel ils ne font point de difficulté de se soumettre, et comme ils veulent bien que les rois les gouvernent avec prudence, ils ne peuvent souffrir qu'ils se laissent gouverner par d'autres, comme s'il leur étoit défendu de prendre conseil des amis qu'ils ont. C'est une injustice qu'on a eue de blâmer la

reine pour avoir eu trop de créance en son ministre; c'est pourquoi on peut dire que les rois, qui sont les maîtres de la terre, et qui paroissent au dessus des lois, sont eux-mêmes d'illustres esclaves des peuples qui leur sont soumis, et qu'ils ne doivent pas suivre, comme les autres, leurs inclinations innocentes, parce qu'en eux il n'y a point d'actions qui leur soient indifférentes; le sceptre les rend ou bonnes ou mauvaises, et de leur moindre sentiment dépend le bonheur ou la misère de leurs sujets; leurs volontés font nos destinées; leurs occupations, si elles sont bonnes, établissent notre repos; et, quand un roi est oisif ou paresseux, ce qui n'est qu'un médiocre défaut pour un particulier, devient en lui un grand crime. On doit dire, en faveur de la reine, qu'on ne voit point de souverain qui n'ait besoin d'avoir des ministres, et dans la nécessité d'en être servi et conseillé: il seroit injuste de leur défendre la société, qui consiste à pouvoir dire son secret à un ami avec une entière sûreté, et particulièrement à une régente, qui a tant de maux à craindre, et tant de périls à éviter;

mais il faut que cette confidence soit renfermée dans d'étroites limites, qu'ils se conduisent à leur égard plus par raison que par inclination, et qu'ils les considèrent comme faisoit le grand Henri IV, qui disoit au duc de Sully, comme lui-même nous l'apprend dans ses Mémoires : « Mon ami, je veux vous » faire du bien, mais je ne veux pas vous en » faire tant, que vous puissiez vous voir en » état de mal faire. »

Les princes ne doivent pas seulement veiller sur eux-mêmes, pour éviter l'injustice ou leurs passions et leurs foiblesses pourroient les faire tomber, ils doivent craindre beaucoup davantage celles de leurs ministres ou favoris, qui ont à maintenir leur faveur, à se défaire de leurs ennemis, à combattre leurs égaux, à faire leur fortune, et à faire donner à leurs amis ou leurs parents toutes les dignités du royaume, et sont enfin exposés, à tout moment, à faire des crimes, en suivant leurs sentiments intéressés ; au lieu qu'un prince, étant né tout puissant, personne n'envie sa domination. Dieu, pour l'ordinaire, imprime en lui le caractère de protecteur

de ses sujets ; il le porte à travailler à sa conservation et à celle de leur état, comme des biens qui leur appartiennent, et qu'il lui est utile de conserver par un traitement équitable et juste; et par conséquent il ne sauroit trop fuir le malheur d'être gouverné.

Nous ne vimes alors que d'agréables effets de la faveur du ministre. Pour divertir la reine et toute la cour, il fit faire des machines à la mode d'Italie, et en fit venir des comédiens qui chantoient leurs comédies en musique: ceux qui s'y connoissoient les estimoient fort; pour moi, je trouve que la longueur du spectacle en diminue fort le plaisir, et que les vers répétés naïvemennt représentent plus aisément la conversation, et touchent plus les esprits que le chant ne délecte les oreilles: c'est mon sentiment; d'autres ne l'approuveront peut-être pas, mais il n'importe. Cette diversité dans le goût est ce qui plaît davantage dans la vie, qui fait que tout le monde l'aime, et que chacun y trouve son compte.

Le mardi gras de cette année 1646, la reine fit représenter une de ces comédies

en musique, dans la petite salle du Palais-Royal, où il n'y avoit que le roi, la reine, et le familier de la cour, parce que la grosse troupe des courtisans étoit chez Monsieur, qui donnoit à souper au duc d'Enghien. Nous n'étions que vingt ou trente personnes dans ce lieu, et nous y pensâmes mourir d'ennui et de froid. Les divertissements de cette nature demandent du monde, et la solitude n'a pas de rapport avec les théâtres.

La reine, qui pendant la vie du feu roi, depuis que Dieu lui avoit donné des enfants, n'avoit parlé que de l'envie qu'elle avoit de les faire instruire dans toutes les sciences, fut fort embarrassée quand il fut question d'ordonner de quelle manière il s'y falloit prendre. Il n'y a personne à qui il ne vienne dans l'esprit qu'il faut que les princes sachent plus d'une chose; il faut convenir que ce n'est pas le latin qui est le plus nécessaire. La politique est la véritable grammaire qu'ils doivent étudier, et l'histoire, qui est bonne en toutes les langues, peut leur montrer des exemples, et leur donner des vues pour gouverner de grands royaumes, pour

contenir dans l'observation des mêmes lois des peuples d'humeur différente, les maintenir en paix avec leurs voisins, et les faire craindre à leurs ennemis. Le mal est que ce n'est pas une science qu'on puisse enseigner à des enfants; ce n'est que par une expérience de plusieurs années qu'on y peut apprendre quelque chose. C'est pourquoi la reine, étant persuadée que le cardinal Mazarin étoit le plus habile homme de l'Europe, résolut enfin de lui abandonner le soin de l'éducation du roi son fils. Elle lui laissa même le choix de son gouverneur; et ce fut le marquis de Villeroi qui fut nommé par lui pour un emploi si important. C'étoit l'homme le plus sage de la cour, il avoit commandé des armées; mais sa plus grande qualité étoit de connoître mieux que personne le dedans du royaume, et d'avoir de la capacité et de la lumière pour les affaires d'état. Le précepteur qui étoit sous lui fut l'abbé de Beaumont, docteur en théologie, élevé auprès du cardinal de Richelieu, qui avoit de la probité, mais qui, ne s'étant pas trop adonné aux belles-lettres, étoit par conséquent peu

capable de s'appliquer à l'embellissement de l'esprit d'un jeune prince, et au soin de l'occuper des grandes et agréables choses qui doivent n'être pas inconnues aux souverains. L'un et l'autre disoient à ceux qui venoient leur faire des propositions, que leur conduite étoit réglée par le supérieur, qui s'étoit réservé l'intendance de l'éducation royale, qui étoit un titre nouvellement inventé, pour faire dépendre du cardinal tous les emplois et toutes les charges; et je dois rendre ce témoignage à la vérité, que le marquis de Villeroi, qui peu après fut fait maréchal de France, m'a dit en ce temps-là, parlant du roi, dont il admiroit les lumieres naturelles, qu'il n'étoit pas le maître de la manière dont il étoit élevé; et que s'il en avoit été cru, il n'auroit pas laissé un aussi bon fonds sans le cultiver dans le temps qui y étoit le plus propre. C'est pourquoi il souhaitoit que ses amis lui fissent cette justice de ne le pas accuser de faire mal son devoir. Il est vrai qu'il aimoit à lui présenter ceux qui excelloient en quelque science ou art, et qu'il ne perdoit pas l'occasion de lui conter dans toutes les

heures du jour des choses qui étoient arrivées de son temps, et des bons mots qu'il avoit ouï dire à des gens de la vieille cour, sur quoi il pouvoit faire des réflexions qui lui pouvoient être utiles, au lieu que son précepteur, jaloux de son emploi, ne prenoit pas plaisir à faire parler au roi les gens d'esprit, qu'il auroit peut-être goûté, et qui lui auroient donné curiosité d'apprendre mille choses qu'il ne savoit pas, car il avoit naturellement envie qu'on lui dit ce qu'il ne savoit pas, et ne vouloit parler que des choses qu'il savoit. Cependant, on lui faisoit traduire les *Commentaires de César*; il apprenoit à danser, à dessiner, et à monter à cheval, et il étoit fort adroit à tous les exercices du corps, autant qu'un prince qui n'en doit pas faire profession le doit être, mais la reine, qui s'étoit réservé la surintendance naturelle qu'elle avoit de l'éducation du roi son fils pardessus celle qu'elle avoit abandonnée à son ministre, prenoit un grand soin d'entretenir dans l'ame de ce jeune prince, à mesure qu'il augmentoit en âge, les sentiments de vertu, de sagesse et de piété, qu'elle lui

avoit inspirés dès son enfance, aimant mieux empêcher que de jeunes esprits comme lui n'altérassent l'innocence de ses mœurs, que de le voir plus instruit de toutes les choses qui ont accoutumé d'ôter à la jeunesse une certaine timidité qui procède du jugement, et qu'elle perd toujours trop tôt.

Au commencement de l'été, mai 1646, la reine alla faire un voyage à Compiègne, d'où elle fut jusqu'à Amiens, pour conduire le duc d'Orléans, qui alloit y commander l'armée de Flandre, ou se joignit peu après le duc d'Enghien. Je demeurai à Paris, parce que n'ayant point certains avantages de domestiques, les voyages m'étoient pénibles et de grande dépense. Monsieur y tarda quelques jours après la reine, pour se préparer à la guerre; et je me souviens que beaucoup de mes amis vinrent me dire adieu, qui moururent en cette meurtrière campagne. La vaillance, qui est si vantée chez toutes les nations, et si bien pratiquée par la nôtre, toute belle qu'elle est, a ses incommodités; et les plus braves, qui courent avec tant de joie aux occasions, en ont encore

davantage quand ils rapportent leurs bras et leurs jambes : elle désole les familles, et, pour dire tout enfin, rien au monde n'est si beau que la valeur, et rien n'est pire que la guerre.

La reine demeura six semaines à son voyage. Il ne s'y passa rien d'extraordinaire, et son retour nous apporta de la joie. Outre que sa familiarité nous étoit douce, agréable et glorieuse, nous étions tellement accoutumées à l'honneur de la voir, que Paris pendant cette absence nous sembla une autre ville, et notre vie une autre vie. Dans ces premières années de la régence, la cour étoit si tranquille, et notre vie si délicieuse, qu'il nous étoit impossible de ne la pas aimer. Mademoiselle de Beaumont néanmoins reconnut de l'altération dans le visage de la reine, qui la menaçoit de quelque petit orage. Quoique la reine, en arrivant à Paris, eût dit à madame la Princesse, qui étoit avec elle, qu'elle auroit de la joie de nous revoir, il est certain que cette personne en particulier avoit eu le malheur de déplaire au ministre. Sa conduite étoit assez imprudente :

c'étoit une fille hardie, dont l'esprit étoit grand, rude et sans règle. Elle blâmoit le gouvernement avec si peu de précaution, que souvent elle trouvoit des espions où elle croyoit avoir le plus de sûreté; et, quoique ces qualités fussent mêlées avec de beaux sentiments, comme ce vaisseau étoit sans pilote, il étoit facile qu'il fit naufrage sur cette mer, quoiqu'alors elle fût dans un calme tout entier. Elle avoit été pendant l'absence de la reine faire un voyage avec monsieur et madame de Chavigny, qui continuoient à être mal à la cour. Cette liaison déplut au cardinal, quoiqu'en effet elle n'eût rien en soi que de louable; et ce dégoût obligea le ministre de demander à la reine son éloignement. Il n'est pas difficile de faire haïr aux grands ceux qui parlent beaucoup, et qui par conséquent peuvent être aisément soupçonnés d'emportement. Sur ce prétexte sa disgrâce fut aussitôt accordée et résolue. Quoique mademoiselle de Beaumont et moi fussions d'humeur différente, et que sa manière d'agir fût opposée à la mienne, le hasard nous avoit fait amies; et j'aimois en

elle, sans approuver son procédé, sa franchise, son esprit, qui paroissoit naturel, ses sentiments qui me sembloient avoir quelque apparence de vertu stoïque; mais je lui faisois de continuelles harangues sur sa conduite que je n'estimois pas, et sur la rudesse de ses décisions. Elle voulut toujours réformer l'état par cette fausse gloire qu'on se donne en méprisant les autres, et nullement par une véritable source d'honneur et de probité. Elle étoit la seule qui eût part au blâme que je lui donnois; et comme d'ailleurs nous étions souvent ensemble, elle fut cause que le cardinal Mazarin me voulut aussi éloigner de la cour. Il jugeoit de mes pensées à son égard par l'amitié que j'avois pour elle, et par l'approbation que je paroissois donner à ses paroles. La reine, qui me connoissoit dès mon enfance, et qui savoit que j'avois des intentions droites, ne pouvoit douter de ma fidélité. Elle fut assez bonne de répondre de moi à son ministre, et de l'assurer de la netteté de mon procédé, sans en être instruite par moi. Tant il est vrai qu'en toutes occasions, il faut bien faire, et ne se vanter

jamais : c'est ce qui faisoit que j'avois ce bonheur, que la reine n'avoit pas mauvaise opinion de moi; et comme le cardinal Mazarin n'avoit pas fortement déterminé ma perte, il se laissa aisément persuader par elle; et je me sauvai de cette sorte d'un châtiment que je n'avois pas mérité, et d'un péril que je n'aperçus qu'après qu'il fut passé.

On envoya commander à mademoiselle de Beaumont de ne plus voir la reine, et je fus étonnée quand ce même jour, le soir, j'appris cette nouvelle. On crut que je devois être de la partie, et que je sentirois en cette occasion la conséquence du mot de cabale; mes amis s'en inquiétèrent pour moi, et quand j'entrai dans la chambre de la reine, quoique je fusse tout-à-fait éloignée de toute crainte, je remarquai quelque changement en leur visage : les indifférents me regardoient de loin, et chacun, parlant à l'oreille de son voisin, me comptoit pour perdue. Un de mes amis eut la hardiesse de s'approcher de moi, et de me faire un compliment. Je lui demandai en riant, d'où venoit un discours si sérieux; et je sus de lui la disgrâce de made-

demoiselle de Beaumont. Par cette nouveauté je m'aperçus aisément de tout le reste. Je fus fâchée du malheur de mon amie, et je ne sentis, ce me semble, aucun trouble dans mon ame qui pût me faire honte. Comme j'étois assurée de mon innocence, je passai brusquement dans le cabinet où étoit la reine ; et dans cet instant, malgré les charmes de sa présence et l'honneur que j'avois d'en être soufferte, il me passa dans l'esprit que les biens qu'on possède à la cour, et même dans la faveur quand j'en avois eue, ne sont point de véritables biens qui soient dignes de notre estime ; que peut-être mon éloignement, malgré moi, me jetant dans la solitude, me seroit un plus véritable bonheur ; et que ce n'en est pas un de demeurer dans un lieu où il est presque impossible de se sauver des foiblesses qui font autant de peine que de dépit à ceux qui sont assez illuminés pour les connoître. Je ne fus pas long-temps en peine de travailler par ma raison à me fortifier contre ma disgrâce. La reine, qui eut peur que l'aventure de mademoiselle de Beaumont ne me donnât de l'inquiétude, prit soin de la

détruire. Aussitôt qu'elle me vit, elle affecta de me faire bon visage, & de me parler amiablement; et ce soin, dans ce moment, me fit voir la générosité de son ame, tout-à-fait indépendante des sentiments d'autrui. Elle se déshabilloit pour se mettre dans le bain; car il faisoit un grand chaud : aussitôt qu'elle y fut entrée, je me mis à genoux devant la cuve, pour l'entretenir, et lui demandai la cause de la disgrâce de mon amie. Elle me fit l'honneur de me répondre ces mêmes paroles : « Qu'elle l'avoit éloignée parce quelle avoit » blâmé sa conduite d'une maniere désobli- » geante; qu'elle étoit de ces personnes qui » crient contre tout, plutôt par un goût dé- » pravé, que par aucune bonne raison qu'ils » aient de le faire; qui désapprouvent tout ce » qu'ils voient, et dont le seul orgueil fait le » discernement des actions dont ils se mêlent » de juger. » Elle ajouta, qu'elle s'étonnoit comment moi, qui n'avois pas ces mêmes sentiments, ni le même cœur, je pouvois avoir de l'amitié pour elle, et comment j'avois pu jusqu'alors faire société avec une personne si éloignée de mon humeur. Il étoit

temps de se taire sur cette matière : je tâchai seulement de radoucir le ressentiment de la reine. J'excusai mon amie sur l'emportement de son esprit, et sur son tempérament impétueux; et, travaillant à la justifier sur ses bonnes intentions, j'assurai la reine que le fond en étoit bon, et que dans les choses essentielles, je croyois qu'elle ne manquoit pas de fidélité pour son service, ni de zele pour ses intérêts. Dans cet instant, cette princesse tira sa main de l'eau, et me la mettant toute mouillée sur la mienne, me la pressa, et me dit d'un ton à s'en souvenir : « Vous êtes trop » bonne, madame de Motteville; je vous as» sure qu'elle n'en feroit pas autant pour » vous; et je sais ce que je dis. » Ces paroles s'imprimèrent fortement dans mon ame; et quoiqu'elles ne me fissent pas soupçonner tout-à-fait mon amie, parce qu'il n'étoit pas juste de se laisser aller à ce doute sur une si légère cause, elles firent du moins que je fus plus facilement éclairée sur l'avenir, et que dans la suite des temps je me détrompai entièrement. Les dures épreuves que j'ai faites sur l'amitié fabuleuse des créatures, m'ont

enfin forcée de croire que rien au monde n'est si rare que la probité, ni qu'un bon cœur capable de gratitude envers ceux qui agissent avec droiture. Le cardinal Mazarin me parla aussi des sujets qu'il croyoit avoir de se plaindre de moi : il me dit, que mes amis me faisoient tort, voulant parler de l'exilée et du commandeur de Jars. Il me fit entendre que mademoiselle de Beaumont me faisoit pester à sa mode, qu'on avoit dit à la reine, que quand elle vouloit marquer contre elle quelque raillerie bien piquante, elle disoit toujours : « Madame de Motteville et moi » avons trouvé, ou dit, ou jugé, telle et telle » chose; » et que pour se fortifier elle me mettoit toujours en jeu sur tout ce qu'elle alléguoit. Je compris aisément par quel esprit le cardinal me parloit de cette manière. Je crus bien que la seule tendresse qu'il avoit pour moi ne l'obligeoit pas a me faire cette confidence, et qu'il vouloit seulement nous séparer et nous désunir, en me faisant connoître qu'il ne falloit pas suivre cet exemple, si je voulois lui plaire; mais, dans le vrai, je crois qu'il ne me trompoit point, et que ma-

demoiselle de Beaumont, malgré son libertinage d'esprit, étant fine et politique, vouloit avoir des complices, et souvent je l'ai surprise dans ses manières de faire, afin sans doute que je ne fusse pas plus agréable à la reine qu'elle. Je me contentai néanmoins de répondre au ministre comme j'avois fait à la reine. J'excusai le mieux qu'il me fut possible celle dont il se plaignoit, et séparant ma conduite de celle des autres, je tâchai de le persuader en ma faveur. Je n'acquis pas ses bonnes grâces par cette voie; car il n'estimoit pas ceux qui faisoient profession d'agir honnêtement, et qui n'aimoient pas à faire des trahisons; mais comme il avoit de la douceur et de la bénignité, et qu'il avoit vu en la reine de l'inclination à me protéger, il me fut aisé de guérir son esprit de ses dégoûts. Mes paroles eurent assez de force pour le convaincre de me laiser en repos, et non pas assez pour me produire aucun bon effet pour ma fortune. J'avoue que je ne m'y suis pas assez appliquée pour y réussir : j'ai, de plus, eu toujours des amis qu'il a haïs, peut-être avec justice, dont je n'ai jamais voulu blâmer le procédé; et

par cette fidélité que l'on se doit aux uns et aux autres, j'ai préféré le plaisir de les servir à celui de faire mes affaires. La reine étoit entièrement affermie à suivre les conseils de ce ministre; il connoissoit que nous ne lui étions point nécessaires, et il ne craignoit point que personne lui pût nuire auprès d'elle: par cette raison, il est toujours demeuré dans les mêmes termes. Pour moi, il m'a laissée vivre sans me faire ni bien ni mal; et pour ceux qui lui ont déplu, il a trouvé le moyen de les éloigner, quand ils lui ont donné par leur conduite d'assez justes sujets de leur disgrâce pour en obtenir le consentement de la reine; mais on peut dire le vrai, qu'il a usé de son pouvoir avec une modération louable: il aimoit l'état, et servoit le roi avec toute la fidélité que méritoit la confiance que la reine avoit en lui.

Le lendemain, j'allai voir la disgraciée, et je me sentis attendrie en l'embrassant; et comme en effet j'avois alors de l'amitié pour elle, son déplaisir me toucha, et me fit jeter quelques larmes. Elle avoit plus sujet de s'affliger qu'une autre plus riche qu'elle n'en

auroit eu, parce qu'elle n'avoit eu nul établissement, et que perdant les bonnes grâces de la reine, elle perdoit ses pensions et ses espérances. C'est une chose étrange que l'infidélité! Quand j'entrai dans sa chambre, il me sembla que tout ce que j'y vis étoient de de ces personnes d'honneur, et de ces sortes de gens qu'on ne pourroit jamais soupçonner de lâcheté. Cependant, dès le soir que je fus chez la reine, le cardinal me tira à part, et me fit des plaintes de la douleur que j'avois témoignée de l'éloignement de mademoiselle de Beaumont. Il me dit que cela n'étoit pas bien d'avoir fait paroître tant de sentiment en cette occasion, parce que je donnois lieu à tout le monde de croire que tacitement je condamnois la reine, et l'accusois de trop de rigueur.

Il me reprocha aussi l'amitié de Chavigni, que, dans la vérité, je connoissois peu, mais dont la femme vivoit avec moi civilement, et paroissoit être de mes amies, sans l'être beaucoup. Il me dit que je ne devois point prendre des attachements qui ne pouvoient que m'être tous nuisibles; que Chavigni étoit



un homme difficile et audacieux ; qu'il auroit été heureux s'il avoit voulu se confier en lui, et se contenter d'avoir part à sa fortune ; qu'il avoit trois fois plus de bien que lui, qu'avec cela il n'étoit pas content ; et que, sans considérer que son intention étoit éloignée de toute violence, il souhaitoit toujours quelque chose de lui qui le contraignoit infiniment. En effet, Chavigni souhaitoit qu'il lui fît avoir la charge de secrétaire d'état que la reine avoit donnée au comte de Brienne, après que, par le mauvais état de ses affaires, il avoit été contraint de se défaire de la sienne. Comme je l'ai dit, la reine aimoit le mari et la femme ; il étoit difficile au cardinal Mazarin, et même impossible, de leur ôter leur bien sans aucune raison. Le comte de Brienne, de plus, lui étoit soumis, au lieu que Chavigni avoit voulu exercer cette charge, sans se soumettre à celui qui prétendoit pouvoir être le maître de tous.

Quelque temps après, la cour étant allée à Fontainebleau, le duc de Brezé fut tué devant Orbitelle, que le prince Thomas, qui commandoit l'armée du roi, tenoit assiégée

depuis un mois. Le même Chavigni, qui alors étoit en Provence, fut blâmé de n'avoir pas mandé cette nouvelle aussi promptement qu'il auroit pu le faire : il fut soupçonné d'avoir favorisé les intérêts de M. le Prince, qui prétendoit que M. le duc d'Enghien, son fils, dont le duc de Brezé avoit l'honneur d'être beau-frère, devoit obtenir ses charges et son gouvernement. Le comte d'Alais avoit aussi averti M. le Prince par un courrier exprès. Le cardinal trouva mauvais que Chavigni, comme ministre, n'eût pas fait la même chose, parce que cette faute mettoit M. le Prince sur les bras de la reine, avant que d'être préparée à ce qu'elle devoit répondre à ses demandes.

Aussitôt après la mort du duc de Brezé, M. le Prince attaqua la duchesse d'Aiguillon, qui prétendoit que madame la duchesse d'Enghien ne pouvoit hériter de son frère, pour avoir renoncé à sa succession en se mariant. En même temps il demanda à la reine l'amirauté vacante, le gouvernement et ses charges. L'amirauté ne lui fut point accordée; parce que le commandement de la mer auroit

pu rendre un premier prince du sang trop puissant en France, et le gouvernement de Brouage demeura entre les mains du favori du duc, nommé le comte de Daugnon, qui s'en empara tout doucement, malgré la volonté de la reine et du ministre.

Le reste de cette dépouille a été disputé entre ses héritiers. A ce refus, M. le Prince partit de la cour, faisant semblant de gronder, et s'en alla chez lui. M. le duc d'Enghien, qui étoit à l'armée, ou commandoit Monsieur, écrivit à la reine, et lui témoigna hautement ses prétentions; il les soutint légitimes, et devoir espérer d'elle cette justice. J'ai vu les lettres qu'il lui écrivit; par le style, il étoit aisé de juger que ce prince ne vouloit pas que le sang de France lui fût inutile, et qu'il avoit une fierté de cœur qui pourroit un jour incommoder le roi. On disoit de lui que son courage et son génie le portoient aux combats plutôt qu'à la politique. En cette occasion, néanmoins, il en observa toutes les règles, et quittant cette audacieuse manière dont il avoit accoutumé de chicaner à Monsieur toutes choses, il commença à s'humilier

tout entièrement à lui. Comme ils étoient dans une même armée, il affecta d'avoir pour lui une grande assiduité, et même il rechercha soigneusement de s'acquérir l'abbé de la Rivière. Leur liaison alla si avant, que ce prince ne put éviter d'écrire à la reine et au cardinal en faveur du duc d'Enghien; ce qui causa aussitôt de grandes inquiétudes au ministre : l'inimitié de ces deux importantes personnes lui plaisoit beaucoup davantage que leur union.

M. le Prince étoit grand politique; il étoit timide, et craignoit de se brouiller à la cour; il aimoit l'état, et l'on disoit alors que ses conseils étoient toujours dans l'ordre de la justice; il les donnoit avec beaucoup de lumière, et on a souvent dit de lui qu'il auroit été un grand roi. La bassesse qu'il avoit eue sous le règne précédent lui avoit été honteuse; mais alors il étoit estimé sage et prudent. Comme il commençoit à vieillir, et qu'il savoit les maux qu'un prince du sang souffre quand il se révolte contre le roi, il se laissa aisément persuader qu'il ne falloit point gronder tout-à-fait. Peu de jours après, il manda le Tellier,

secrétaire d'état, pour lui faire ses plaintes. Il se fit quelque négociation, et la conclusion fut de remettre la décision de ses demandes à la fin de la campagne, et que cependant tous seroient bons amis. Ainsi la colère de M. le Prince se passa aisément : il revint à la cour; on le traita bien, et ses plaintes se calmèrent en apparence, selon la coutume des grands, qui se haïssent presque toujours, et qui font paroître le contraire dans toutes leurs actions de parade.

Madame la Princesse, qui étoit alors auprès de la reine, quoiqu'elle fût ambitieuse, et qu'elle eût voulu voir sur la tête du duc d'Enghien toutes les couronnes de l'Europe, ne laissa pas de protester à la reine qu'elle n'avoit point d'intérêts qui pussent la séparer des siens, et que son amitié pour elle étoit plus forte que le désir de la grandeur de son fils; si bien que la reine en parut à demi persuadée, et vécut avec elle de la même manière qu'elle avoit accoutumé. Si, sans être dupe, elle eût voulu croire ce que madame la Princesse lui voulut dire, je suis assez hardie pour assurer que si elle n'étoit pas touchée

d'amitié autant qu'elle le témoignoit à la reine, elle l'étoit du moins de ses caresses, et du plaisir de la faveur. De l'humeur dont étoit madame la Princesse, je crois qu'elle auroit été au désespoir de voir sa famille se brouiller à la cour, autant par douleur d'en perdre la douceur, que par la considération de ses plus grands intérêts.

La reine passa tout l'été à Fontainebleau, et le lieu du monde ou les chaleurs sont les plus grandes servit de retraite pour la plus ardente saison de l'année. Les divertissements de toutes les dames furent entièrement renfermés dans les bornes de la rivière de Seine; elles demeuroient tous les jours plusieurs heures dans l'eau ou dans les forêts qu'il falloit passer pour y aller, et la poudre de l'une étoit effacée par le secours de l'autre.

Le roi, qui étoit alors enfant, se baignoit aussi, et son gouverneur, le maréchal de Villeroi, qui ne l'abandonnoit point, en faisoit autant. La reine, et toutes celles qui avoient l'honneur de l'accompagner, avoient à l'ordinaire de grandes chemises de toile grise, qui traînoient jusqu'à terre: le gou-

verneur du roi en avoit de même, et la modestie n'y étoit nullement blessée. Tous les hommes au dessous de soixante ans étoient à l'armée ; il ne restoit auprès de la reine que ses officiers, et un petit nombre de courtisans qui étoient auprès du ministre, attachés à son service ou à sa fortune, et la cour étoit déserte : je trouvois néanmoins que nous étions en bonne compagnie ; car, à mon gré, elle n'est jamais plus agréable que quand la foule n'y est pas.

En Flandre, notre armée, quoique grande et belle, ne fit pas de grands exploits. On assiégea Courtrai avec trente mille hommes, et le duc de Lorraine, avec pareille force, se vint camper devant la nôtre. Les deux armées furent long-temps à se regarder, sans se faire aucun mal. On offrit la bataille aux ennemis, qu'ils n'acceptèrent point : il se fit seulement quelques petits combats ; mais enfin ils n'osèrent attaquer nos lignes, et on leur prit cette place en leur présence et à leur honte. Après cette conquête, l'armée alla droit attaquer Mardik, que le duc d'Orléans avoit pris l'année précédente, et qui

dans celle-ci avoit été reprise des ennemis par surprise en trois heures de temps. Clanleu, que le duc d'Orléans y avoit fait mettre pour y commander, se trouvant absent quand les ennemis l'étoient venu attaquer, fut blâmé de cette perte : quoiqu'il fût connu pour vaillant, c'étoit assez pour être coupable, que d'être imprudent ou peu soigneux. Il le fut encore doublement, en ce que ce siége, que Monsieur entreprit pour réparer sa faute, coûta beaucoup de sang à la France, de la peine et beaucoup d'argent. Le général fut blâmé de l'avoir entrepris : il n'avoit point d'armée navale ; et les ennemis ayant une sortie libre du côté de Dunkerque, ils entroient à leur gré dans la place ; si bien que cette petite bicoque se défendit. Le duc d'Orléans s'excusa sur les Hollandais, qui faisoient encore quelque mine d'être pour nous : ils lui avoient donné parole de se rendre devant la place à un certain temps avec un nombre de vaisseaux capables d'empêcher la communication aux ennemis. Comme ils avoient enfin dessein de nous quitter, ils manquèrent à leur promesse pour le temps,

et le prince manqua son projet ; ce qui fut cause aussi que ceux qui étoient dans Mardik se défendirent aisément contre les attaques, et qu'ils le firent désavantageusement pour nous.

Les ennemis firent une sortie du côté du duc d'Enghien, et ce prince, courant à la défense des siens, y fut blessé au visage d'un pot que les ennemis jetèrent de la place, qui pensa lui crever ou blesser la vue. On y tua le comte de Flex, gendre de la marquise de Seneçé, dame d'honneur de la reine, honnête homme, et qui, avec beaucoup de qualités, avoit du mérite. Le jeune comte de la Roche-Guyon eut le même malheur : il étoit fils du duc de Liancourt, seul héritier de ses grands biens, et de son oncle maternel le maréchal de Schomberg. Il avoit épousé l'héritière de la maison de Lannoi, qui demeura grosse d'une fille dont elle accoucha quelque temps après la mort de son mari. Ce jeune seigneur fut infiniment regretté, tant par la considération de ses père et mère, qui étoient estimés de tous les honnêtes gens, que par l'agrément de sa personne ; et chacun

eut pitié de sa destinée. Le duc de Nemours y fut blessé à la cuisse. C'étoit un prince aimable et digne d'estime. Sa blessure causa de l'inquiétude à ses amis; et les dames, à ce que les nouvelles secrètes en pouvoient apprendre, firent des vœux pour sa guérison. Le chevalier de Fiesque y fut tué, qui, à ce que ses amis disoient, avoit de l'esprit et de la vertu: il fut regretté d'une fille de grande naissance, qui l'honoroit d'une tendre et honnête amitié. Je n'en sais rien de particulier; mais selon l'opinion générale, elle étoit fondée sur la piété et la vertu, et par conséquent fort extraordinaire. Cette sage personne [1] peu de temps après cette mort, voulant mépriser entièrement les grandeurs du monde, les quitta toutes, comme indignes d'occuper quelque place dans son ame: elle se donna à Dieu, et s'enferma dans le grand couvent des carmélites, où elle sert d'exemple par la vie qu'elle mène. Le marquis de Themines, seul héritier de sa maison, suivit aussi le malheureux sort des autres. Il étoit fils de la maréchale d'Estrées, qui l'avoit eu

1 Mademoiselle d'Epernon.

de son premier mari : il promettoit beaucoup, et ce fut une grande perte pour sa famille.

Le jour que le courrier arriva, qui apporta tant de tristes nouvelles, toutes les chambres de Fontainebleau retentissoient de cris. Ces illustres morts et blessés étoient des personnes de la cour et des plus qualifiés : leurs parents les pleurèrent aux yeux de la reine. Elle alla voir madame de Senecé, pour la consoler de la perte de son gendre, qui laissoit une jeune veuve d'une vertu extraordinaire, et des enfants petits, qui perdoient infiniment en sa personne. Elle tâcha d'adoucir l'amertume des autres par la compassion qu'elle eut de leur douleur, et par le sentiment qu'elle en témoigna. Madame la Princesse fut quelques jours dans de grandes inquiétudes : sa crainte lui faisoit croire qu'on lui cachoit le danger de la blessure de monsieur son fils ; à ceux qu'elle ne croyoit pas être dans ses intérêts, comme elle étoit aigre et fière, elle répondoit à leurs compliments, qu'ils étoient tristes de ce qu'il n'étoit pas assez blessé.

La reine alors se seroit peut-être consolée ; car on le redoutoit sur l'affaire de Brouage, et sur sa prétention de l'amirauté qu'elle ne vouloit point lui donner. Cette princesse étant un soir couchée sur un petit lit dans son cabinet, me parlant de lui avec l'estime qu'il méritoit qu'elle eût pour lui, après avoir souhaité sa guérison, me dit une chose qui procédoit de la confiance qu'elle avoit toujours eue en Dieu : « Je crois que Dieu, en » la providence duquel je me remets entière» rement, puisqu'il l'a sauvé, sait bien qu'il » ne me doit point faire de mal ; et que s'il » m'en fait, ce sera en suivant ses ordres, et » sera pour mon bien et pour mon salut. » Sa prophétie a été accomplie : ce prince, après avoir fait de grands services au roi et à elle, lui a fait du mal. Elle a été contrainte de lui en faire aussi ; mais je ne doute pas qu'elle n'en ait profité par le bon usage que je lui ai vu faire de toutes les peines qui lui sont arrivées depuis sur ce sujet.

Pour revenir à Mardik, dont la résistance étoit fâcheuse, après une longue attente, les Hollandais arrivèrent, et avec eux finit le

siége en cette place, qui se rendit au duc d'Orléans aux conditions accoutumées en cette occasion. Madame la Princesse rendit à mademoiselle ce qu'elle lui avoit prêté à la bataille de Nortlingue. Cette princesse, qui n'aimoit pas alors les triomphes du duc d'Enghien, dit en allant au *Te Deum* qui se chanta pour cette victoire, « qu'il eût mieux » valu faire dire un *De Profondis* pour les » morts. » Et madame la Princesse, sur Mardik, lui dit des choses piquantes, et si bien renfermées dans la raillerie, qu'il étoit impossible de s'en fâcher. Mademoiselle souffroit de l'ancienne liaison de la reine et de madame la Princesse. Elle avoit paru supporter quelques gens qui étoient mal à la cour; si bien qu'elle étoit traitée de brouillonne : et quoiqu'elle eût de la beauté, de cette beauté éclatante qui attire les louanges, et que son esprit en méritât aussi, sa rivale trouvoit toujours dans sa vivacité trop extrême et son inquiétude naturelle, un grand sujet de la blâmer et de faire souvent souhaiter son absence à la reine. Mais, comme en ce temps-là le duc d'Enghien avoit besoin

du duc d'Orléans, malgré ces petits dégoûts et cet éloignement de cour, madame la Princesse ne laissoit pas quelquefois de lui rendre de grands respects, et savoit si bien tourner ce qu'elle lui disoit, que ses railleries passoient souvent pour des avis d'amitié, dont il falloit que Mademoiselle lui fît des remercîments. Sa jeunesse alors lui donnoit de la timidité, et la soumettoit toujours à madame la Princesse, qui tiroit ces avantages de ses années.

Au sortir de Mardik, l'armée du roi fut poursuivie par celle des ennemis, et les princes se résolurent de donner bataille; mais elle ne se donna point; et peu de temps après le duc d'Orléans fut prié par la reine de revenir auprès d'elle, et de laisser achever la campagne au duc d'Enghien. Elle envoya ses ordres au nouveau général, voulant lui témoigner par cette confiance, qu'on espéroit de lui les mêmes marques d'affection et de fidélité que par le passé, et que l'estime que la reine faisoit de lui, la rendoit incapable de craindre en lui aucun ressentiment qui pût être désavantageux a l'état.

Il témoigna à Comminges, lieutenant des gardes de la reine, qui fut de sa part lui porter le commandement général de l'armée, une satisfaction nompareille de ce bon traitement, avec un désir passionné de bien servir le roi et de faire encore quelque action éclatante, qui pût faire voir à la reine qu'il étoit digne de tout ce qu'il lui demandoit. Il avoit déjà conçu un dessein de grande importance pour le service du roi; mais il ne le fit qu'après que le duc d'Orléans fut parti de l'armée, afin d'en pouvoir recevoir toute la gloire, comme il en vouloit toute la peine.

La reine d'Angleterre vint voir la reine à Fontainebleau, et lui amena le prince de Galles son fils, qui s'étoit sauvé d'Angleterre, pendant que le roi son père avoit pris le parti de s'en aller en Ecosse. Il n'y tarda guère : peu de temps après, ces peuples infidèles le vendirent aux parlementaires, qui continuoient de lui faire la guerre. Cette princesse affligée reçut beaucoup de consolation de revoir son fils; et comme la joie ne se goûte pas entièrement, si elle ne se partage avec ses amis, elle voulut aussitôt le faire voir à la reine.

Elle demanda qu'il passât devant le roi, en conséquence que le roi son père, étant prince de Galles, passa devant le roi d'Espagne quand il alla voir l'infante sœur de la reine; mais la reine lui répondit qu'il avoit eu cet avantage comme roi d'Ecosse, dont il avoit pris le nom en ce voyage; et cette proposition demeura sans effet.

Le roi et la reine allèrent recevoir la mère et le fils, et n'oublièrent rien pour rendre l'honneur dû à la naissance de l'un et l'autre, et à l'étroite liaison du sang et de la parenté. Après les premiers complimens, ils se mirent tous dans le carrosse de la reine, et quand ils descendirent, ils allèrent droit à l'appartement destiné pour la reine d'Angleterre. Le roi donna la main à la reine sa tante, et le prince de Galles mena la reine. Le lendemain, il la vint visiter, elle lui donna un fauteuil, selon ce qui avoit été concerté entre les deux reines. Cette cérémonie faite, la reine d'Angleterre arriva; et comme il n'y avoit devant elle qu'un siége pliant, il se leva aussitôt, et se tint debout au cercle comme les autres. Le roi vint chez la reine peu après,

qui le prit pour le mener promener, et passa devant lui; mais le matin, qu'il avoit été le voir, dans sa chambre, il lui avoit donné un fauteuil auprès du sien, l'avoit fait couvrir, et l'avoit fait conduire jusque dehors sa chambre. Depuis cette premiere cérémonie, en toutes les occasions où se sont trouvés ces deux princes, le roi se mettoit toujours sur des petits siéges, et le prince de Galles de même manière. Au cercle, le roi et lui se tenoient d'ordinaire debout, et nous l'avons vu roi d'Angleterre, sans que cela ait presque branlé, excepté une fois, que le roi le fit passer devant lui. Ce prince étoit bien fait: son teint brun s'accommodoit avec ses beaux yeux noirs; sa bouche parut grande et laide; mais il étoit de belle taille. La reine d'Angleterre eut quelque joie de revoir auprès d'elle la petite princesse dont j'ai déjà dit qu'elle étoit nouvellement accouchée quand elle vint en France. Sa gouvernante, par son adresse, l'avoit sauvée des mains des parlementaires. Elle la redonna à la reine sa mère, âgée d'environ deux ans. Cette princesse en reçut beaucoup de satisfaction; et comme le roi son mari

n'avoit point été encore livré à ses ennemis, et que l'espérance n'abandonne jamais entièrement les malheureux, il y eut alors quelque trève dans ses souffrances.

Le duc d'Orléans, selon la prière que la reine lui en avoit faite, revint à Fontainebleau, le 1er septembre 1646, où elle l'attendoit pour finir ensemble leur campagne dans cette agréable demeure, avec les divertissements qui s'y rencontrent toujours : elle voulut laisser faire au duc d'Enghien la sienne à coup de canon et d'épée, qui sont les accompagnements d'un guerrier dont le plaisir se trouve aux combats et à la conquête des villes. Le roi et la reine, pour régaler Monsieur, voulurent aller au devant de lui; mais comme leurs majestés ne le rencontrèrent pas assez proche, leur dessein se changea en celui de la promenade. Le ministre la continua jusqu'à sa rencontre; et revint avec lui peu d'heures après. Il remplit la cour des ducs de Guise, d'Elbeuf, de Candale, et d'une belle troupe de gens de qualité, qui n'étoient pas fâchés de venir se délasser des fatigues du siége de Mardik dans un lieu le plus beau du monde.

Aussitôt que le duc d'Enghien se vit en état d'agir par lui-même, il alla assiéger Furne, le 9 septembre 1646, une petite ville auprès de Dunkerque, qu'il prit en peu de jours. Ce dessein, qui en regardoit un plus grand, fut agréable au ministre. Il avoit été d'avis d'aller attaquer cette place, quand on alla à Mardik; et le duc d'Orléans n'y avoit pas voulu consentir, par la difficulté de l'entreprise. L'amitié qui avoit paru pendant la campagne entre ces deux grands princes, ne fut pas assez forte pour empêcher que leurs cœurs ne fussent troublés par la jalousie et l'amour-propre. Le duc d'Orléans ne vit point sans dépit le projet que le duc d'Enghien avoit fait d'aller prendre Dunkerque dont il lui avoit fait un secret; et le duc d'Enghien ne se vit point le maître de ce grand dessein, sans ressentir beaucoup de joie. J'ai ouï dire à Comminges, qui demeura quelque temps auprès de lui, qu'il ne l'avoit pas trouvé si blessé quand il fut seul que lorsqu'il avoit eu un supérieur, et qui l'avoit soupçonné d'avoir feint sa blessure plus grande, afin de laisser partir Monsieur, dans cette créance qu'il

n'étoit point en état de rien entreprendre.

La reine reçut alors, le 13 septembre 1646, un ambassadeur extraordinaire de la reine de Suède, qui ne venoit apparemment que pour travailler à l'union des deux couronnes. Celui que cette reine envoya, s'appelloit le comte de la Gardie; il étoit fils du connétable de Suède : son aïeul étoit français, à ce qui se disoit, d'assez médiocre naissance; il étoit bien fait, il avoit la mine haute, et ressembloit à un favori. Il parloit de sa reine en des termes passionnés, et si respectueux, qu'il étoit facile de le soupçonner de quelque tendresse plus grande que celle qu'il lui devoit par la qualité de sujet. Il étoit accordé à une cousine germaine de cette reine, qu'elle-même lui faisoit épouser. Quelques-uns ont voulu dire que si elle eût voulu suivre son inclination, qu'elle l'auroit prise pour elle; mais qu'elle s'étoit vaincue par la force de sa raison et par la grandeur de son ame, qui n'avoit pu souffrir ce rabaissement. D'autres disoient qu'elle étoit née libertine, et qu'étant capable de se mettre au-dessus de la coutume, elle ne l'aimoit pas, ou elle ne l'aimoit

plus, puisqu'elle le donnoit à une autre. Quoi qu'il en soit, cet homme parut assez digne de la fortune; mais plus propre à plaire qu'à gouverner. De la manière dont il parloit de la reine sa maîtresse, elle n'avoit pas besoin de ministre; car elle-même, quoique très-jeune, ordonnoit de toutes ses affaires. Outre les heures qu'elle donnoit à ses études, elle en employoit beaucoup, à ce qu'il disoit, au soin de son état. Elle agissoit de sa tête, et il assuroit que son moindre soin étoit l'ornement de sa personne. De la façon qu'il nous la dépeignit, elle n'avoit ni le visage, ni la beauté, ni les inclinations d'une dame; au lieu de faire mourir d'amour les hommes, elle les faisoit mourir de honte et de dépit; et fut depuis cause que ce grand philosophe Descartes perdit la vie de cette sorte, parce qu'elle n'avoit pas approuvé sa philosophie. Elle écrivit à la reine, à Monsieur, oncle du roi, au duc d'Enghien et au ministre, des lettres que j'ai vues, et qui furent admirées par la galanterie des pensées, par la beauté du style, et par la facilité qu'elle témoignoit avoir à s'exprimer en notre langue qui lui étoit fa-

milière, avec beaucoup d'autres. On lui attribuoit alors toutes les vertus héroïques : on la mettoit au rang des plus illustres femmes de l'antiquité; toutes les plumes étoient employées à la louer, et on disoit que les hautes sciences étoient pour elle ce que l'aiguille et la quenouille sont pour notre sexe. La renommée est une grande causeuse, elle aime souvent à passer les limites de la vérité; mais cette vérité a bien de la force, elle ne laisse pas long-temps le monde crédule abandonné à la tromperie. Quelque temps après on connut que les vertus de cette reine gothique étoient médiocres : elle n'avoit alors guère de respect pour les chrétiennes, et si elle pratiquoit les morales, c'étoit plutôt par fantaisie que par sentiment. Mais elle étoit savante à l'égal des hommes les plus savants; et jusque-là elle avoit conservé une haute réputation dans sa cour, parmi ses peuples, et dans toute l'Europe.

Pour régaler son ambassadeur, on lui donna le bal et la comédie, de grands repas, et tous les divertissements ordinaires. Il orna la promenade du canal de Fontainebleau d'un

carrosse en broderie d'or et d'argent, qu'il avoit fait faire pour sa reine. Il le fit traîner par six chevaux richement harnachés, suivi d'une douzaine des pages de cette princesse, habillés de ses livrées, qui étoient jaune et noire, avec des passements d'argent. Le comte de la Gardie le suivoit dans le sien, avec une grande quantité de livrées orangé et argent. Cette cour en figure, avec la nôtre effective et belle, rendoit la promenade tout-à-fait agréable.

Quelques jours après, le duc d'Enghien, poussé de cette belle passion qui l'animoit toujours au désir de la gloire, alla assiéger Dunkerque. Cette entreprise parut hardie; mais le bonheur voulut que cette place se trouvât épuisée d'hommes et de munitions de guerre, à cause du secours qu'elle avoit envoyé à Mardik, et il n'y avoit plus d'armée ennemie assez forte pour craindre quelque obstacle. Ainsi, par une favorable rencontre de plusieurs choses, ce beau dessein se rendit plus facile que vraisemblablement on ne le pouvoit espérer; et la prudence du duc d'Enghien fut aussi grande à les bien remarquer,

pour en tirer ses avantages, que sa valeur à le bien exécuter. J'ai ouï dire, que la fatigue qu'il se donnoit dans les présentes occasions étoit étonnante. Comme il avoit mis dans les premiers emplois de la guerre ses jeunes favoris, gens de condition, mais qui étoient sans expérience, il vouloit réparer leurs fautes par ses peines et ses actions, et ne vouloit point qu'on s'aperçût de leur manquement, de peur d'être accusé de trop favoriser ses amis et de manquer de discernement dans le choix qu'il en faisoit. Ce qui paroissoit une bonne volonté envers eux procédoit aussi de de sa sagesse, de sa capacité, de son ambition; car, pour la bonté, c'est une qualité que les grands ne connoissent guère et ne pratiquent pas souvent.

La reine reçut alors, le 3 octobre 1646, la princesse Palestrine, qui venoit alors d'Italie, dona Anna Colonna, belle-sœur des cardinaux Barberins, et femme de leur frère, qui étoit préfet de Rome. Elle étoit fugitive et persécutée du pape qui règnoit alors, qu'ils avoient élevé au pontificat après la mort d'Urbain VIII, leur oncle; et quoiqu'ils l'eus-

sent fait élire malgré la France et le ministre, ils ne reçurent point dans leur disgrâce de consolation plus grande que celle qu'ils rencontrèrent dans la reine, et la reconnoissance qu'eut pour eux le cardinal Mazarin. Il avoit été autrefois leur créature, et il les avoit châtiés de leur infidélité à l'égard du roi; mais, après leur avoir fait sentir la faute qu'ils avoient faite de manquer à ce qu'ils devoient à la France, il leur fit connoître combien il leur eût été avantageux de l'avoir pour ami. Il en usa de cette manière, non-seulement pour sa gloire particulière, mais encore pour faire dépit au pape qui ne l'aimoit point. Cette assistance leur fut si favorable, que dona Anna Colonna, arrivant à la cour, reçut nouvelle que le pape, malgré la haine qu'il avoit contre la maison de son mari, avoit été contraint de s'accommoder avec eux. Il y fut forcé par une belle armée navale, qu'on avoit envoyée en Italie sous la conduite du maréchal de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, qui par conséquent fut bien muni de toutes les provisions nécessaires qui avoient manqué au prince Thomas. Cette armée ar-

riva quarante jours après le siége levé d'Orbitelle; ce qui parut un prodige à la cour de Rome, qui croyoit être délivrée des Français, et qu'ils n'étoient plus à craindre, après le désordre arrivé devant cette place. La princesse Palestrine, étoit avancée en âge : elle avoit eu de la beauté, mais elle étoit passée ; et ce qui ne se perd point lui étoit resté, car elle avoit beaucoup d'esprit. Avant qu'elle arrivât, la reine m'avoit commandé de la voir la première, et d'en prendre quelque soin, à cause que je parlois italien, et qu'elle avoit pitié de la voir arriver dans une cour dont elle n'entendoit point la langue. Quand elle arriva, j'étois malade; mais ma sœur, qui parloit italien comme moi, suppléa à mon défaut, et lui donna les premières instructions de la manière dont elle devoit agir pour ne rien faire de mal à propos. Cette dame s'accoutuma aisément à la France. Elle trouva beaucoup de gens qui l'entendoient, et qui pour faire plaisir au ministre s'amusoient à l'écouter, sans se soucier de lui répondre. En son particulier, elle étoit contente, pourvu qu'on lui donnât audience; car elle n'aimoit

pas à se taire. Elle avoit toujours eu la réputation d'être honnête femme, et hautaine : le nom de Colonne lui sembloit le plus illustre qui se pût porter.

La reine, voyant la belle saison passée, résolut de quitter Fontainebleau pour revenir à Paris, le 9 octobre 1646, passer l'hiver, aussi contente que le méritoit la prospérité de ses affaires. Le cardinal alla coucher à Petitbourg, maison de l'abbé de la Rivière. Le ministre lui fit beaucoup de plaintes sur la liaison qui avoit paru pendant la campagne entre son maître et le duc d'Enghien. Le favori du duc d'Orléans se justifia du mieux qu'il lui fut possible, et leur confiance fut rétablie entièrement.

Quelque temps après le retour de Fontainebleau, les nouvelles arrivèrent de la prise de Dunkerque ; ce qui donna de la gloire au duc d'Enghien, et beaucoup de joie au ministre, qui voyoit que tout contribuoit à sa grandeur. Il croyoit, avec beaucoup de raison, que les prospérités de l'état étoient plutôt les fondements de son bonheur que les augmentations de la couronne. Laval, gendre

du chancelier, et fils de la marquise de Sablé, bien fait, et honnête homme à la mode du monde, mourut dans ce siége, il fut regretté de toute la cour, et particulièrement du duc d'Enghien, qui l'aimoit. Le maréchal de la Meilleraye prit en même temps Portolongone en Italie ; et cette victoire, quoique de peu de fruit pour la France, fut un succès agréable pour celui qui se plaisoit de triompher et de se faire craindre dans son pays.

En ce temps, finit cet illustre Bassompierre, tant vanté dans le siècle passé pour sa galanterie. Il étoit allé à Ponts pour voir d'Hemeri, qui étoit voisin de Boutillier, père de Chavigni, à qui appartenoit cette belle maison de Ponts ; il y tomba malade d'une fièvre continue, dont il guérit au bout de quelques jours, et comme il revenoit à la cour, à la première hôtellerie où il coucha, sans montrer aucun signe de se sentir plus mal, ses domestiques, le lendemain, le trouvèrent mort dans son lit. Ce seigneur, qui avoit été chéri du roi Henri IV, si favorisé de la reine Marie de Médicis, si admiré et si loué dans tous les temps de sa jeunesse, ne fut point

regretté dans le nôtre. Il conservoit encore quelques restes de sa beauté passée : il étoit civil, obligeant et libéral ; mais les jeunes gens ne le pouvoient plus souffrir ; ils disoient de lui qu'il n'étoit plus à la mode, qu'il faisoit trop souvent de petits contes, qu'il parloit toujours de lui et de son temps ; et j'en ai vu d'assez injustes pour le traduire en ridicule sur ce qu'il aimoit à leur faire bonne chère, quand même il n'avoit pas de quoi dîner pour lui. Outre les défauts qu'ils lui trouvoient, dont je demeure d'accord de quelques-uns, ils l'accusoient, comme d'un grand crime, de ce qu'il aimoit à plaire, de ce qu'il étoit magnifique, et de ce qu'étant d'une cour où la civilité et le respect étoient en règne pour les dames, il continuoit à vivre dans les mêmes maximes dans une où, tout au contraire, les hommes tenoient quasi pour honte de leur rendre quelque civilité, et ou l'ambition déréglée et l'avarice sont les plus belles vertus des plus grands seigneurs et des plus honnêtes gens du siècle. Cette sévérité du règne du feu roi, et l'humeur du cardinal Mazarin avoient beaucoup contribué

à cette rudesse ; car, outre son avarice, il méprisoit les plus honnêtes femmes, les belles-lettres, et tout ce qui peut contribuer à la politesse des hommes La stérilité des grâces, le désir d'en recevoir, et l'impossibilité d'y arriver par le mérite, ont rendu les courtisans incapables d'y prétendre par les belles voies, et comme leur ambition en étoit plus forte et plus déréglée, parce qu'elle triomphoit entièrement de leur cœur, elle étoit cause qu'ils ne pouvoient souffrir un homme qui avoit conservé les anciennes coutumes ; en quoi certainement ils avoient tort, à mon gré. Les restes du maréchal de Bassompierre valoient mieux que la jeunesse de quelques-uns des plus polis de ce temps-là.

La reine reçut alors, le 4 ou 5 novembre 1646, la nouvelle de la mort du prince d'Espagne, son neveu, qui, à ce que j'ai ouï dire à madame de Chevreuse, qui l'avoit vu, étoit un prince aimable, déjà grand, en âge de régner, et fils unique d'un grand roi, accablé depuis quelques années de pertes et de malheurs. La grandeur de la France consiste toujours dans l'abaissement de l'Espagne ;

mais la reine, comme sœur, prit part aux intérêts du roi, son frère, et sa douleur fut plus effective qu'apparente : il est vrai néanmoins que sa peine fut moins sensible qu'elle ne l'auroit été si elle n'eût pas été passionnée pour les intérêts du roi son fils; cette tendresse étoit en elle de beaucoup supérieure à toutes les autres. J'ai vu des lettres du roi d'Espagne, écrites à la reine, qui étoient pleines d'esprit et de bon sens. La réponse de ce prince sur le compliment touchant sa perte fut digne d'un grand roi. Après les remercîments ordinaires, il lui représentoit, en des termes pleins d'amitié, la douleur qu'il sentoit de n'avoir point de ses nouvelles, et de n'en pouvoir apprendre que par les marchands. *Porque bien podemos, dandonos batallas como reyes, corresponder como germano.* (Car nous pouvons bien, en nous donnant des batailles comme rois, nous aimer comme frères.) Ce prince étoit malheureux; il avoit perdu en une année la reine sa femme, l'impératrice sa sœur, qu'il aimoit chèrement, et son fils unique, qu'il alloit marier à sa nièce, fille de l'impératrice, que cette mort lui fit

prendre pour lui quelque temps après. Le soir même de ce jour, que la reine avoit reçu cette lettre, après nous avoir dit que le roi, son frère, lui faisoit pitié, elle ne laissa pas que de s'entretenir avec quelque douceur du droit qu'elle avoit sur cette couronne, si sa nièce, l'infante, qui restoit alors seule au roi son frère, venoit à mourir. Cette princesse, si indifférente à sa grandeur propre, si éloignée de l'amour de commander, nous parut intéressée dans cet instant, et plus ambitieuse pour ses enfants qu'elle n'étoit capable de l'être pour elle-même. Il nous sembla qu'elle n'auroit point été au désespoir de voir son second fils, Monsieur, un roi d'Espagne fait par elle.

Je vis encore, quelque temps après, une autre lettre du roi d'Espagne, où il offroit de faire la paix, en l'assurant de la recevoir agréablement de sa main; et il la prioit d'ordonner elle-même de ses intérêts. Il ajoutoit ensuite à cette proposition obligeante : *Porque no creo que Vuestra Majestad se pued olvidar de las paredes en que nacio.* (Car je ne crois pas que Votre Majesté puisse ou-

blier les murailles dans lesquelles elle est née.) La reine goûtoit la douceur des termes de ces lettres, et il est aisé de voir dans ses sentiments particuliers l'amitié qu'elle avoit pour ses proches ; et néanmoins, comme frère avec qui elle avoit eu autrefois un commerce si cordial, et qu'elle aimoit encore si véritablement, elle paroissoit alors, à l'égard du public, tellement effacée de son cœur par la qualité de régente, qu'elle ne lui écrivoit presque plus que sur les modèles que lui en faisoit son ministre, de peur, à ce qu'elle disoit en parlant des affaires d'état, que son affection ne la fit manquer au roi son fils.

Dans ce deuil du prince d'Espagne, qui ne donna guère de tristesse à la cour, on vit arriver le duc d'Enghien de l'armée, qui, tout victorieux, demandoit, avec une humilité apparente, et une véritable hardiesse, quelque récompense de l'amirauté. La reine l'avoit déjà prise en son nom, pour la garder au roi ; et le cardinal Mazarin, sans qu'il parût l'avoir en effet, la posséda de cette sorte quelques années. Ce prince fit beaucoup de propositions qu'on ne reçut point, comme

celle de lui donner une armée pour conquérir la Franche-Comté, qu'il auroit après érigée en souveraineté. Cette proposition fut éludée par le souvenir des maux que les ducs de Bourgogne, princes du sang et souverains, avoient autrefois faits au royaume, et on lui en fit d'autres qu'il refusa aussi. Monsieur, oncle du roi, par ses bonnes intentions et sa douceur, témoigna beaucoup d'affection à maintenir la paix dans la cour, et pendant ces traités secrets, les choses ne laissoient pas de paroître en bon état. Le cardinal ayant le pouvoir de contenter l'abbé de la Rivière, qui vouloit être cardinal, étoit toujours bien servi de lui avec cette sûreté. Le duc d'Enghien n'étoit pas assez fort, quand même il auroit eu de plus mauvaises intentions qu'il n'en avoit, pour former à lui seul un parti, et pour en espérer un bon succès. Beaucoup de personnes étoient disposées à brouiller; mais la reine étoit encore trop bien appuyée: ses victoires affermissoient sa puissance. Le duc d'Orléans étoit content, et le ministre n'étoit pas encore assez haï; ainsi elle n'avoit rien à craindre.

On ne peut pas avoir toujours du bonheur, et la vicissitude naturelle veut que le bien et le mal se succèdent l'un à l'autre. Il arriva, dans cette saison toute victorieuse, que le marquis de Léganès, suivant heureusement pour lui les ordres du roi d'Espagne son maître, vint attaquer à minuit les retranchements de l'armée du roi à Lérida. Le comte d'Harcourt tenoit cette place assiégée, et on espéroit qu'elle seroit cause que bientôt on chanteroit un *Te Deum* à Notre-Dame. Mais, ce général espagnol lui défit deux régiments, tua beaucoup d'officiers, prit le canon, et fit lever le siége à ce prince lorrain, qui de sa personne y fit des merveilles. Il eut trois chevaux tués sous lui; mais il fut malheureux, en ce qu'il avoit entrepris ce siége sans l'ordre de ministre, et l'avoit continué de même. Ce prince, qui avoit autrefois fait de belles actions, fut blâmé de tout le monde; et les plus modérés croyoient lui faire une grande grâce de dire de lui qu'il étoit vaillant, mais qu'il ne savoit pas commander : tant il est aisé de perdre ce peu de fumée qui coûte si cher.

Le duc de Guise, dont le cœur alloit vol-

tigeant de passion en passion, aimoit alors mademoiselle de Ponts, fille de la reine, belle, de bonne maison, et fort coquette : il lui avoit promis de l'épouser; quoiqu'en effet, comme je l'ai dit, il fût marié à la comtesse de Bossu en Flandre. Pour lui tenir sa promesse, il se résolut d'aller à Rome, pour faire rompre son mariage avec cette dame : il partit dans ce dessein ; mais il n'y réussit pas. Le pape lui refusa sa demande, et le contraignit de se tenir attaché à ce lien si fâcheux à tant de gens, parce qu'il est indissoluble. Ce voyage, entrepris pour de si pauvres motifs, eut, à l'égard de mademoiselle de Ponts, le succès que sa vanité méritoit ; mais il eut des suites considérables, où des grands rois furent obligés de prendre part.

Pendant qu'on travailloit à contenter le duc d'Enghien, qui désiroit beaucoup, et à qui on vouloit donner peu de chose, monsieur le Prince son pere tomba malade, et mourut en trois jours. Ses charges et ses gouvernements étant très-considérables, servirent à payer au fils les dettes qu'il croyoit

lui être dues. Il fut fâché sans doute d'avoir si peu pressé la conclusion de son accommodement; car il eut eu assez de courage pour prendre l'un et l'autre; mais n'étant point fait, il n'en avoit pas assez pour demander deux dépouilles qu'il eussent rendu le maître de la France. Les offres qu'on lui avoit faites pour celle du duc de Brezé son beau-frère n'étoient pas de petite conséquence : il avoit pu avoir dès lors Stenai, Jametz et Clermont; mais il les avoit refusés, prétendant davantage. Dans la suite des temps il les a eus, parce que le ministre n'eut pas la force de les lui refuser quand, par les brouilleries qui arrivèrent depuis, sa puissance diminua, et que celle des princes devint trop grande.

Ce prince du sang, premier en rang, et rempli de mérite, mourut le lendemain de Noël 1646, environ à minuit : il finit sa vie chrétiennement et en bon catholique. Heureux, si ses dernières années et ses dernières heures ont pu effacer devant le Seigneur les passions de sa jeunesse. Quoique ses aïeux eussent été huguenots, il fut toujours l'ennemi capital de ceux de sa religion, et de-

meura ferme dans la véritable. Henri IV l'avoit fait déclarer présomptif héritier de la couronne; alors il étoit si pauvre, que son bien ne fut estimé que dix mille livres de rente. A sa mort, on a dit qu'il laissa un million de revenu dans sa maison, avec la charge de grand-maître de la maison du roi, et ses gouvernements. Ses défauts égaloient ses vertus; les uns et les autres étoient considérables. Outre la mauvaise réputation qu'il avoit eue dans sa jeunesse, il étoit avare et malheureux à la guerre. C'est le terme le plus doux dont on puisse se servir pour parler d'un prince qui ne passoit pas pour vaillant. Ceux qui l'avoient vu jeune disoient qu'il avoit été beau; mais sur ses dernières années il étoit sale et vilain, et avoit peu de marques de cette beauté. Ses yeux, qui étoient fort gros, étoient rouges; sa barbe étoit négligée, et d'ordinaire, ses cheveux étoient fort gras: il les passoit toujours derrière ses oreilles; si bien qu'il n'étoit nullement agréable à voir. Mais, outre ce que j'en ai dit, il faut y ajouter qu'il vouloit que les lois de l'état fussent observées, et que dans tous les

conseils il protégeoit toujours la justice. Il étoit le fléau des partisans, et il avoit témoigné en beaucoup d'occasions qu'il n'avoit point de plus forte passion que celle de l'équité et de la droite raison. Ce même esprit lui faisoit avoir de l'ordre dans sa maison : il avoit soin lui-même d'envoyer ses domestiques à la messe les dimanches et les fêtes; et le jour de Pâques il avoit accoutumé pour obliger ses gens à faire leur devoir en ce saint jour, de leur faire distribuer à chacun un quart d'écu. J'ai ouï dire, mais je ne le sais pas au vrai, qu'il alloit quelquefois dans les places publiques pour demander lui-même le prix des denrées, et vouloit savoir le détail de toutes choses, afin de prendre soin de la police, et de se familiariser avec les peuples, non sans dessein peut-être de leur plaire, et de les voir affectionnés à sa personne. Il se préparoit à combattre le ministre; il n'approuvoit pas sa conduite. Il est à croire qu'il attendoit que les révoltes qui pouvoient arriver sous une longue régence lui donnassent lieu de l'attaquer. La reine ne vouloit pas souffrir que, dans ses conseils, il formât

toujours quelque petite contrariété sur les matières qui s'y traitoient, et où il étoit presque toujours un obstacle aux desseins du ministre, ce qui souvent procédoit de la rectitude et du zèle qui l'animoit pour le bien de l'état. En mourant il en demanda pardon au ministre, et l'assura qu'il n'avoit eu envers lui d'autre dessein que celui de s'acquitter de son devoir et de satisfaire à sa conscience. Il donna sa bénédiction à ses enfants, à condition de vivre en bons catholiques. Il leur conseilla de ne jamais manquer à ce qu'ils devoient au roi, et les assura que le plus grand malheur qui pût arriver à un prince du sang, étoit de faire un parti contre son souverain, parce que c'étoit perdre une belle place, pour devenir les esclaves de tous ceux qui les pouvoient servir. Il traita madame la Princesse comme s'il l'eût aimée toute sa vie ; mais, dans le vrai, il ne la considéroit que quand il la trouvoit propre à le servir dans ses intérêts de la cour, où elle étoit aimée plus que lui. Elle ne fut pas au désespoir de sa mort ; et l'illustre madame de Rambouillet fut estimée d'avoir dit en cette

occasion, que madame la Princesse n'avoit jamais eu que deux belles journées avec monsieur le Prince, qui furent le jour qu'il l'épousa, par le haut rang qu'il lui donna; et le jour de sa mort, par la liberté qu'il lui rendit, et le grand bien qu'il lui laissa. Outre qu'elle en fut favorablement traitée par son testament, comme elle étoit héritière de cette grande maison de Montmorenci, elle avoit de grands droits à prendre sur le bien de monsieur son mari.

Ce même jour de Noël 1646, Madame accoucha d'une fille, qui fut un sujet de tristesse à monsieur le duc d'Orléans : il souhaitoit passionnément d'avoir un fils; et comme il étoit bon et fort aimé, les Français le désiroient avec lui; car naturellement, nous aimons la race de nos rois, et sa conservation. Ce qui affligea ce prince donna de la joie au duc d'Enghien, qui se vit par là premier prince du sang, non-seulement par la mort de monsieur le Prince son père, mais parce que cette fille ne l'empêcha point d'en prendre le rang ce jour même, et de jouir des prérogatives de cette qualité pour le reste

de sa vie. Les avantages en sont grands, et ne se peuvent plus perdre, quand une fois on les a possédés.

M. le Prince étoit plus heureux que Monsieur. Il avoit déjà un fils, qui, tout enfant qu'il étoit, alloit donner de l'eau-bénite de la part du roi à feu M. son grand-père. On servit l'effigie de ce prince mort durant trois jours, selon la coutume; et comme il avoit été avare pendant sa vie, on fit de plaisantes railleries à la cour, sur la douleur que son ame devoit sentir en l'autre monde, des grandes et inutiles dépenses qui se faisoient pour son corps. L'esprit de l'homme est presque toujours porté à rire des choses les plus sérieuses: De tels exemples, néanmoins, les devroient faire entrer profondément dans la connoissance du néant de toutes les vanités et de toutes les grandeurs de la terre.

La reine alla voir madame la Princesse plutôt pour se réjouir avec elle que pour la plaindre, et visita aussi toute la famille, à la réserve de mademoiselle de Longueville, qui depuis quelque temps étoit absente; elle étoit allée à Munster, trouver le duc de Longue-

ville, que la reine y avoit envoyé dès le commencement de sa régence, pour travailler à la paix.

Le premier mois de cette année, se passa sans nulle nouveauté qui mérite d'être écrite, les ennemis pensèrent surprendre Armentières; mais le maréchal de Gassion, le plus vigilant de tous les hommes, les prévint, et sauva cette place. La plus considérable affaire de la cour, et celle où l'on paroissoit penser davantage, étoit le divertissement et le plaisir. J'ai déjà dit que la reine aimoit la comédie, et qu'elle se cachoit pour l'entendre l'année de son grand deuil; mais alors elle y alloit publiquement: il y en avoit de deux jours l'un, tantôt italienne et tantôt française, et assez souvent des assemblées. L'été précédent, le curé de Saint-Germain, homme pieux et sévère, écrivit à la reine qu'elle ne pouvoit en conscience souffrir ces sortes de divertissements. Il condamnoit la comédie, et particulièrement l'italienne, comme plus libre et moins modeste. Cette lettre avoit un peu troublé l'ame de la reine, qui ne vouloit point souffrir ce qui pouvoit être contraire à

ce qu'elle devoit à Dieu. Etant alors inquiétée de la même chose, elle consulta sur ce sujet beaucoup de personnes : plusieurs évêques lui dirent que les comédies, qui ne représentoient pour l'ordinaire que des histoires sérieuses, ne pouvoient être un mal, ils l'assurèrent que les courtisans avoient besoin de ces sortes d'occupations pour en éviter de plus mauvaises ; ils lui dirent que la dévotion des rois devoit être différente de celle des particuliers, et qu'étant des personnes publiques, ils devoient autoriser les divertissements publics, quand ils étoient au rang des choses indifférentes. Ainsi, la comédie fut approuvée, et l'enjouement de l'italienne se sauva sous la protection des pièces sérieuses. Les soirs, la belle cour se rassembloit au Palais-Royal, dans la petite salle des comédies ; la reine se mettoit dans une tribune, pour l'entendre plus commodément, et y descendoit par un petit escalier qui n'étoit pas éloigné de sa chambre. Elle y menoit le roi, le cardinal Mazarin, et quelquefois des personnes qu'elle vouloit bien traiter, soit par la considération de leur qualité, soit

par la faveur. Nous recevions ces grâces avec plaisir, parce que ceux qui ont l'honneur d'approcher des rois familièrement ne sauroient s'empêcher de regarder ces bagatelles comme des choses fort importantes, d'autant qu'elles sont comptées pour beaucoup à l'égard du public.

Quand le curé de Saint-Germain vit la comédie tout-à-fait rétablie, il se réveilla tout de bon, et parla tout de nouveau contre elle, comme un homme qui vouloit faire ce qu'il croyoit de son devoir. Il vint trouver la reine, et lui maintint que ce divertissement ne se devoit point souffrir, et que c'étoit péché mortel. Il lui apporta son avis signé de sept docteurs de Sorbonne, qui étoient de même sentiment. Cette seconde réprimande pastorale donna tout de nouveau de l'inquiétude à la reine, et la fit résoudre d'envoyer l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, consulter dans la même Sorbonne l'opinion contraire. Il fut prouvé par dix ou douze autres docteurs que présupposé que dans la comédie il ne se dise rien qui pût apporter du scandale, ni qui fût contraire aux honnêtes mœurs,

qu'elle étoit de soi indifférente, et qu'on pouvoit l'entendre sans scrupule, et cela fondé sur ce que l'usage de l'Eglise avoit beaucoup diminué de cette sévérité apostolique que les premier chrétiens avoient observée dans les premiers siècles. Par cette voie, la conscience de la reine fut en repos; mais malheur à nous d'avoir dégénéré de la vertu de nos pères, et malheur à nous d'être devenus ainsi des infirmes dans notre zèle et notre fidélité. Les courtisans crièrent hautement contre le curé, et le traitèrent hautement de ridicule; ils voulurent persuader que le P. Vincent, homme de bien et d'une grande piété, avoit eu part à cette affaire, pour travailler à la ruine de son ministre, en lui faisant condamner les choses qu'il autorisoit auprès d'elle; mais, en plusieurs occasions, elle répondit qu'elle n'en croyoit rien.

Quoique je ne traite des grandes affaires qu'en passant, à la mode d'une femme qui ne les a pu savoir à fond, et qui a souvent oublié de les remarquer, il est arrivé néanmoins qu'elles ont été publiées dans le cabinet, et

je me suis quelquefois appliquée à écouter les acteurs quand ils en parloient. Celles qui étoient de quelque considération venant à ma connoissance, j'en écris les endroits qui me sont échappés par le hasard, sans que je me sois souciée de les savoir toutes, ni dans toute leur étendue, parce que je n'ai pas eu le dessein d'écrire l'histoire régulièrement ; mais j'ai pris soin seulement de ne dire que la vérité qui m'est toujours venue par ceux qui avoient le plus de part dans les affaires. La paix que les Hollandais firent avec les Espagnols, et que je veux marquer ici, est une preuve de ce que je dis ; c'est un lambeau que je veux laisser tomber en marchant mon chemin ; il trouvera sa place avec les autres de même nature ; et comme il ne sera pas traité avec plus d'ordre et de suite, il n'aura pas aussi plus de prix ni de valeur.

Ce peuple rebelle à son roi, qui avoit donné tant de peine à Philippe II, qui avoit assouvi par son joug la cruauté du duc d'Albe, et donné tant d'emploi à la valeur du prince de Parme, qui avoit mis à de si grandes épreuves la vertu de Marguerite et celle

de l'infante Clara Eugenia, cette république enfin, si célèbre par sa puissance, par la hardiesse de son entreprise, par son établissement, et par les glorieuses actions que les princes d'Orange ont faites en la gouvernant, avoit soutenu sa révolte par les assistances de la France; mais elle se résolut de l'abandonner, et d'achever de se mettre dans la possession d'une liberté légitime. J'ai dit qu'elle leur avoit été offerte, et que les ministres de France, les cardinaux de Richelieu et Mazarin, les en avoient toujours empêchés. L'abattement de leur véritable maître, dont les affaires étoient en mauvais état, leur donna le moyen de faire la paix avec lui, en conservant leurs états usurpés, leurs conquêtes et leur domination. Ils firent alors un traité avec lui, qui ne fut conclu que quelque temps après, et se rendirent paisibles seigneurs de ce pays, dont ils sont demeurés les souverains, avec la honte de demeurer aussi mauvais chrétiens qu'ils ont été mauvais sujets. Pour garder quelque mesure avec le roi, ils retardèrent quelque temps à le signer; disant qu'ils vouloient travailler à faire la

paix générale avant de se séparer entièrement de nous. On donna ordre au comte de Servien, qui étoit à Munster, d'y aller faire un voyage pour travailler à rompre tout-à-fait cette paix particulière ; mais il n'y réussit pas, et ces peuples, suivant l'exemple de tous les autres, ne pensèrent qu'à leurs intérêts et à l'affermissement de leur grandeur. D'Estrades, qui étoit auprès du prince d'Orange, de la part du roi, lorsque cet accommodement fut conclu, m'a dit que l'avarice de la princesse d'Orange en fut cause, et que les Espagnols la gagnèrent dans les derniers temps de la vie de son mari [1] ; il assuroit que ce prince, qui ressembloit, par sa valeur et sa capacité, à ses aïeux, n'auroit jamais consenti à cette paix s'il eût été en état de suivre les sentiments de la gloire et de l'ambition. Il étoit persuadé que la fin de la guerre étoit la fin de la puissance de sa maison, et que, ne se faisant plus redouter par les armes, ces peuples le mépriseroient; mais ses maladies, en diminuant les forces de son

[1] Henri de Nassau.



corps, diminuèrent aussi celles de son esprit, et firent qu'il ne s'opposa point à cette négociation, comme il auroit fait s'il eût été en meilleure santé. Si l'avarice d'une femme commença cet ouvrage, celle du ministre, malgré le désir qu'il avoit de l'empêcher, l'acheva. D'Estrades, me contant ces particularités, me dit que cette princesse ne s'étoit liée à l'Espagne que par dépit de ce que le cardinal Mazarin manqua de lui envoyer des pendants d'oreilles de diamants qu'il lui avoit fait espérer.

Pour ne pas quitter si long-temps la cour de notre régente, il faut revenir aux princes qui étoient le seul sujet des inquiétudes que pouvoit avoir alors, janvier 1647, la reine. Le prince de Condé étant devenu riche et puissant, il fut regardé de toute la cour comme celui dont l'amitié ou la haine alloit faire la bonne ou mauvaise fortune des hommes.

Cet air victorieux que lui donnoient les batailles de Rocroi et de Fribourg, et les prises de Furnes, de Mardik et de Dunkerque, le faisoient considérer de ses maîtres,

et la plupart cherchoient plutôt sa protection que celle du duc d'Orléans. C'est pourquoi ceux qui, par leurs grands établissemens, étoient en état de faire du bien ou du mal, lui ayant offert leurs services, et s'étant attachés à ses intérêts, sa cour étoit fort grosse, et quand il venoit chez la reine, il remplissoit sa chambre des personnes du royaume les plus qualifiées. Ses favoris, qui étoient la plupart des jeunes seigneurs qui l'avoient suivi dans l'armée, et participant à sa grandeur, comme ils avoient eu part à la gloire qu'il y avoit acquise, avoient été appelés les *petits maîtres*, parce qu'ils étoient a celui qui le paroissoit être de tous les autres, et cetitre avoit effacé celui des importants.

Dans cet état, quoique la qualité de fils de France mit différence entre le duc d'Orléans et lui, et qu'il lui rendit en apparence de grands respects, il ne laissoit pas dans toutes les occasions d'en tirer tous les avantages qu'il en pouvoit tirer, et ne négligeoit rien en quelque façon. Comme il assistoit au conseil depuis la mort de M. le Prince son père, il arriva qu'un jour étant tous deux au con-

seil de direction, le duc d'Orléans, qui d'ordinaire avoit son secrétaire derrière sa chaise, et quelques-uns de ses officiers, trouva mauvais que M. le Prince en usât de la même manière, quoique M. le Prince son père ne l'eût jamais fait. Ce prince s'en plaignit à M. le chancelier, qui paraissoit être ami de M. le Prince, qu'il voyoit devant lui : il fut fort embarrassé, car Monsieur le priant de lui aller dire que, s'il continuoit à tenir derrière lui ses officiers, il les feroit chasser par force ; ne pouvant se résoudre de lui aller faire ce compliment, il dit à Monsieur qu'il falloit là-dessus consulter d'Hemeri, qui étoit l'homme du ministre, et qui avoit vu feu M. le Prince en ce conseil. D'Hemeri, qui étoit hardi et décisif, dit tout librement qu'il falloit que M. le Prince se renfermât dans les mêmes bornes de monsieur son père, et qu'il falloit lui apprendre le mécontentement de Monsieur. Tous deux ensemble le lui allèrent faire savoir, dont il fut d'abord un peu surpris : mais après avoir été assuré que feu M. le Prince ne tenoit point d'officiers auprès de lui, il appela aus-

sitôt son secrétaire, et lui commanda tout haut de ne pas s'approcher de lui quand il seroit au conseil; et tout bas il lui ordonna d'y venir quelquefois, et de n'y tarder guère. Monsieur étant satisfait, après le conseil, dit à M. le Prince, avant de sortir, qu'il ne devoit pas trouver mauvais ce qu'il avoit fait, puisque cela étoit juste : et M. le Prince lui répondit : « Il est vrai, Monsieur, et je ne » refuserai jamais de vous rendre ce que je » vous dois ; mais, satisfaisant à tous les res- » pects qui vous sont dus aux choses de con- » séquence, il me semble qu'en cette baga- » telle vous deviez m'en avertir plus dou- » cement. » A quoi Monsieur ayant ajouté un compliment en forme d'excuse, ils se saluèrent et demeurèrent bons amis, c'est-à-dire, autant que le peuvent être de grands princes que l'intérêt et la politique peuvent tous les jours rendre ennemis.

Le duc de Longueville, qui étoit proprement de la famille de M. le Prince, à cause de madame de Longueville, qui n'avoit pas moins d'ambition que son frère, demanda la charge de colonel des Suisses, qui étoit va-

cante par la mort du maréchal de Bassompierre, disant à la reine, qu'en partant pour aller en Allemagne pour y traiter la paix, elle lui avoit promis de lui donner la première qui seroit à sa disposition. Monsieur s'y opposa fortement, tant pour plaire à la cour, à ce que l'on crut, que pour ses intérêts particuliers, disant qu'il ne souffriroit pas que M. le Prince, qui étoit déjà grand-maître de la maison du roi, eût un beau-frère colonel des Suisses, au moyen desquelles deux charges jointes ensemble, il seroit tout-à-fait maître de la maison, et même de la personne du roi. Les difficultés furent cause qu'on la donna au maréchal de Schomberg, et le gouvernement de Metz en récompense de celui de Languedoc, que Monsieur avoit pris pour lui : et le duc de Longueville fut contraint de se contenter des grands établissements qu'il avoit déjà, et de l'honneur de travailler à la plus grande affaire du monde, dont on disoit pourtant qu'on avoit donné le secret à Servien plus qu'à lui; mais il avoit de bons parrains à la cour. M. le Prince et la Normandie, dont il étoit le gouverneur, étoient des gages bien

assurés de sa récompense; aussi il ne fut pas long-temps sans être satisfait, quoiqu'il ne fut pas déjà trop à plaindre.

La reine reçut en ce temps-là, février 1647, une autre lettre du roi son frère, où il lui faisoit part de son second mariage avec la fille de l'empereur, qui avoit été destinée au prince son fils. Il lui mandoit qu'*el emperador aviendola efrecido su hija y siendose el sin hijo y el principe muerto, el se avia resuelto encasarse con ella*; et sa lettre finissoit en ces termes: *Guarde me Dios a Vuestra Majestad como lo desseo y como lo he menester*. Ce mot de *menester*, qui signifie *besoin*, auroit pu passer pour bassesse, si dans cette langue il ne se rapportoit plutôt à *tendresse* qu'à *besoin* et *nécessité*; qu'il paroît signifier en la nôtre. Cette petite princesse, qui étoit sa nièce, et qui n'avoit que treize ans, devint sa femme, par cette nécessité que les rois d'Espagne se sont imposée de s'allier presque toujours dans leur propre famille. Il avoit alors quarante-trois ans, et cette propension naturelle des personnes avancées en âge eut un grand effet sur lui, car il l'aima infiniment, et fit voir

que quand l'amitié qui procède du sang se mêle avec celle qui est plus sensible, la passion en est sans doute plus forte et plus tendre. Comme ce prince avoit fort aimé l'impératrice sa sœur, il aima toutes les deux en une seule personne; et joignant la qualité de parent avec celle de mari, cette princesse lui tint lieu de toute chose; si bien qu'en lui ce lien, qui déplaît souvent, étant noué par toutes sortes de nœuds, lui fut agréable par la même raison qui le rend insupportable à la plus grande partie de ceux qui s'y soumettent.

Le comte d'Harcourt, qui étoit en Catalogne en mauvaise posture, puisqu'il étoit mal à la cour, demanda son congé pour revenir à Paris se défendre contre ses ennemis, qui ne l'épargnoient pas: ils lui faisoient dire qu'il n'avoit manqué de prendre Lerida, que parce que le cardinal avoit abandonné la Catalogne, pour envoyer toutes les forces en Italie: un homme un peu penchant vers la chûte, trouvant toujours de bonnes personnes qui le font paraître avec tous les crimes et toutes les fautes dont vraisemblablement il pourroit

être soupçonné. Son congé lui fut accordé facilement, et il fut résolu, pour donner de l'éclat au nom françois, que M. le Prince iroit commander l'armée de Catalogne, et qu'on lui donneroit des forces suffisantes pour rétablir entièrement la réputation des armes du roi. Cela fut arrêté au conseil, le 9 de février, et tenu secret quelque temps pour des raisons que je n'ai pas sues. Le maréchal de Grammont célébra ce silence comme un grand miracle, admirant qu'une chose sue de cinq ou six personnes, eût pu demeurer cachée à la connaissance du public seulement peu de jours.

Le même jour se fiança au Louvre mademoiselle de Themines, fille de la maréchale d'Estrées et de son premier mari, avec le marquis de Cœuvre, fils du second. La reine d'Angleterre, qui se trouva à cette cérémonie, fit de grandes difficultés pour signer la première : ce qu'elle fit après les civilités et les résistances requises en de telles occasions. Le roi et la reine signèrent ensuite; puis le prince de Galles, et apres lui Monsieur[1],

[1] Le duc d'Orléans.

parce que le véritable Monsieur étoit encore trop petit, et ne savoit pas écrire.

Sur la fin des jours gras, le 2 mars 1647, le cardinal Mazarin donna un grand régal à la cour, qui fut beau et fortement loué par les adulateurs, qui se rencontrent en tout temps. C'étoit une comédie à machines et en musique à la mode d'Italie, qui fut belle, et celle que nous avions déjà vue, qui nous parut une chose extraordinaire et royale. Il avoit fait venir les musiciens de Rome, avec de grands soins, et le machiniste aussi, qui étoit un homme de grande réputation pour ces sortes de spectacles. Les habits en furent magnifiques, et l'appareil tout de même sorte. Les mondains s'en divertirent; les dévots en murmurèrent; et ceux qui, par un esprit déréglé, blâment tout ce qui se fait, ne manquèrent pas à leur ordinaire d'empoisonner ces plaisirs, parce qu'ils ne respirent pas l'air sans chagrin et sans rage. Cette comédie ne put être prête que les derniers jours du carnaval; ce qui fut cause que le cardinal Mazarin et le duc d'Orléans pressèrent la reine pour qu'elle se jouât dans le carême; mais

elle, qui conservoit une volonté pour tout ce qui regardoit sa conscience, n'y voulut pas consentir : elle témoigna même quelque dépit de ce que la comédie, qui se représenta le samedi pour la première fois, ne put commencer que tard, parce qu'elle vouloit faire ses dévotions le dimanche gras, et que la veille des jours qu'elle vouloit communier, elle avoit accoutumé de se retirer à meilleure heure, pour se lever le lendemain plus matin. Elle ne voulut pas tout-à-fait perdre ce plaisir, pour obliger celui qui le donnoit; mais, ne voulant pas aussi manquer à ce qu'elle croyoit être de son devoir, elle quitta la comédie à moitié, et se retira pour prier Dieu, pour se coucher, et souper à l'heure qu'il convenoit, pour ne rien troubler de l'ordre de sa vie. Le cardinal Mazarin en témoigna quelque déplaisir; et quoique ce ne fût qu'une bagatelle, qui avoit en soi un fondement assez sérieux et assez grand pour obliger la reine à faire plus qu'elle ne fit, c'est-à-dire, à ne la point voir du tout, elle fut néanmoins estimée d'avoir agi contre les sentiments de son ministre : et comme il témoigna d'en être fâché,

cette petite amertume fut une grande douceur pour un grand nombre d'hommes. Les langues et les oreilles inutiles en furent occupées quelques jours, et les plus graves en sentirent des moments de joie qui leur furent délectables. Le maréchal de Grammont, éloquent, spirituel, gascon et hardi à trop louer, mettoit cette comédie au-dessus des merveilles du monde : le duc de Mortemar, grand amateur de la musique et grand courtisan, paroissoit enchanté au seul nom du moindre des acteurs; et tous ensemble, afin de plaire au ministre, faisoient de si fortes exagérations quand ils en parloient, qu'elle devint enfin ennuyeuse aux personnes modérées dans les paroles. Leur sentiment et les grandes louanges qu'ils lui donnèrent firent qu'elle en parut moins belle, et le bruit qu'ils en firent en la justifiant, la bonté de sa symphonie, ne purent pas empêcher de demeurer d'accord que l'adulation ne doit point être blâmée à la cour en des sujets de cette nature.

Le lendemain au soir, cette célèbre comédie se représenta, et la reine la vit entière-

ment. Le lundi, il y eut bal, qui se donna sur le théâtre, dans une salle faite à machines, qui se plaçoit en ce lieu en un moment; ce qui parut la plus belle chose qui se pût voir : elle étoit dorée, et faite par grands cadres, avec des tableaux qui, peints en perspective, étoient un agréable objet à ceux qui occupoient l'amphithéâtre. Cette salle étoit aussi toute meublée de siéges et de carreaux, qui se trouvoient placés dans des niches qui étoient tout au tour, sans que la main des hommes parût y avoir quelque part. Au bout d'en haut, se trouvoit un trône élevé de quatre ou cinq degrés fournis de carreaux, de chaises à bras et d'un dais au-dessus, de toile d'or et d'argent, avec de la crépine digne d'un tel ameublement. Quatre grands chandeliers de cristal éclairoient cette salle, qui paroissoit un véritable enchantement, et qui, dans nos jours, nous représentoit le siècle d'Urgande et d'Armide. Le roi, pour faire civilité au prince de Galles, ne se mit point à sa place, où il fit asseoir Mademoiselle, qui, ce soir-là, étoit parée, par les mains de la reine, des pierreries de la couronne,

perles et diamants renoués avec des petits rubans incarnat noir et blanc. Cette parure étoit belle et agréable, particulièrement le bouquet qu'elle avoit sur la tête: il sembloit que ces gros diamants et les grosses perles étoient semés dans des fleurs, et que toutes les beautés et les richesses de la nature se fussent rassemblées exprès pour son ornement. De ce bouquet, sortoient trois plumes, des trois couleurs de rubans, qui lui pendoient sur la gorge; et dans ce jour elle fit voir qu'une belle personne devient encore plus belle quand elle est parée. Le roi avoit un habit de satin noir, en broderie d'or et d'argent, dont le noir ne paroissoit que pour en relever davantage la broderie. Des plumes incarnates et des rubans de la même couleur achevoient sa parure; mais les beaux traits de son visage, la douceur de ses yeux, jointe à leur gravité, la blancheur et la vivacité de son teint avec ses cheveux, qui alors étoient fort blonds, le paroient encore davantage que son habit. Il dansa parfaitement bien; et quoiqu'il n'eût alors que huit ans, on pouvoit dire de lui qu'il étoit un de ceux

de la compagnie qui avoit le meilleur air, et bien assurément le plus de beauté.

Le prince de Galles y reçut beaucoup de louanges, et plut à tout le monde ; mais celui dont l'habit eut le plus d'approbation fut le vidame d'Amiens, gendre du maréchal de Villeroy : il étoit en broderie d'or et de perles, et la broderie étoit si délicate qu'elle n'avoit rien qui ne fût dans l'ordre de l'usage, qui sembloit alors mépriser les pierreries, parce qu'elles étoient quelque chose de trop grossier.

La duchesse de Montbazon y vint parée de perles, et d'une plume incarnate sur sa tête, et quoiqu'elle eût plus de quarante ans, elle y parut encore dans un grand éclat de beauté, montrant par là que des beaux l'arrière-saison est toujours belle. Mademoiselle de Guise s'y trouva, qui n'étoit plus jeune, quoiqu'elle le fût beaucoup plus que la duchesse de Montbazon ; sa beauté, sa bonne mine et sa modestie, avec des perles et du noir, la firent admirer de tous ceux qui la virent. Toutes les autres personnes d'âge à parer l'assemblée, firent tous leurs efforts pour plaire aux

spectateurs. Les filles de la reine, Pons, Guerchi et Saint-Megrin, tâchèrent de faire quelques conquêtes naturelles, par le soin qu'elles eurent de s'embellir par toutes sortes de voies : heureuses si parmi tant d'amants elles eussent pu attraper des maris, selon leur ambition et le déréglement de leurs désirs.

La comédie se représenta tout de nouveau le lendemain, qui fut le mardi gras ; elle finit fort tard, et nous n'avions point soupé : le cardinal nous offrit le sien, que nous fûmes manger avec lui, madame de Brigny, mademoiselle de Beaumont, ma sœur et moi ; car mademoiselle de Beaumont étoit alors rétablie dans les bonnes grâces de la reine. C'est le seul régal qu'il nous ait fait en sa vie, qui ne fut pas grand : il nous traita avec beaucoup d'indifférence et de froideur ; il méprisoit les dames, et ne croyoit pas qu'elles fussent dignes de son estime, si, par leurs intrigues et par leur malice, elles ne trouvoient le moyen d'acquérir sa confiance. Nous sortîmes de chez lui mal satisfaites de n'avoir pas été mieux reçues, particulièrement madame de Bregy, qui, étant belle femme,

faisoit profession de l'être, et qui même avoit l'audace de prétendre que ce grand ministre avoit pour elle quelque sentiment de tendresse. Par cette raison, elle sentit sa gravité beaucoup davantage que nous autres, qui étions toutes résolues à la souffrir, et fort accoutumées à ses manières dédaigneuses.

Le prince de Condé, voyant le mois de mars avancé, le 22 mars 1647, voulut penser à son voyage de Catalogne. Quand il partit, il y avoit quelque petite émotion, qui troubloit le repos de son cœur; il l'avoit laissé surprendre à la beauté de mademoiselle de Toussy, et cette foiblesse s'étoit glissée dans son ame, lorsque, malgré sa jeunesse, il faisoit déjà une haute profession de mépriser cette folle passion, pour se donner entièrement à celle de la gloire. Il faisoit le fanfaron contre la galanterie, et disoit souvent qu'il y renonçoit, et même au bal, quoique ce fût le lieu où sa personne paroissoit davantage. Il n'étoit pas beau, son visage étoit d'une laide forme; il avoit les yeux bleus et vifs, et dans son regard se trouvoit de la fierté; son nez étoit aquilin, sa bouche étoit fort désagréable à

cause qu'elle étoit grande, et ses dents trop sorties; mais dans toute sa physionomie il y avoit quelque chose de grand et de fier, tirant à la ressemblance de l'aigle. Il n'étoit pas des plus grands, mais sa taille en soi étoit toute parfaite; il dansoit bien, et avoit l'air agréable, la mine haute, et la tête fort belle; l'ajustement, la frisure et la poudre lui étoient nécessaires pour paroître tel; mais il se négligeoit déjà infiniment, et dans ce grand deuil, qu'il portoit de M. le Prince, il étoit peu aimable; car ayant le visage maigre et long, cette négligence lui étoit désavantageuse; elle étoit causée par la perte qu'il avoit faite de mademoiselle du Vigean, et depuis sa retraite au carmélites, il étoit demeuré dans une entière indifférence. Dans cet état, mademoiselle de Toussy vint réveiller en lui le désir de plaire, si bien qu'on le vit propre quelques jours à la cour, avant que de partir pour cette campagne, et ce changement en fit toute l'occupation. Un soir, peu de jours avant qu'il s'en allât, nous le trouvâmes, mademoiselle de Beaumont et moi, dans le jardin de Renard. Comme il

s'approchoit de nous pour nous faire civilité, après avoir quelque temps parlé de son voyage, mademoiselle de Beaumont lui demanda s'il partoit content. Il lui répondit sérieusement que cela dépendoit entièrement de l'état de l'ame; et, sans s'expliquer davantage, il nous laissa deviner qu'il quittoit Paris avec quelque regret. Etant arrivé à l'armée, comme il n'y trouva pas ses troupes ni son canon si prêts qu'il l'avoit cru, il en témoigna du chagrin. Mademoiselle de Toussy avoit plus de beauté que d'esprit; mais, en cette occasion, elle parut avoir du jugement, car elle ne vouloit point alors de galant; et, comme elle avoit dessein de se bien marier, cette flamme de toutes façons fut si mal nourrie, qu'elle s'éteignit quasi aussitôt qu'elle s'alluma; si bien que le cœur de ce prince fut entièrement occupé de son ambition jusqu'au temps qu'une autre personne [1], plus dangereuse que mademoiselle de Toussy, et plus éclairée aussi, le vint partager avec cette dominante passion. Il y a même des personnes savantes sur le secret de la galanterie, qui ont dit qu'il n'a-

[1] Madame de Châtillon.

voit jamais aimé véritablement cette beauté sans charmes, qui tout au plus ne le charma que pour peu de temps.

Le prince d'Orange mourut dans ce temps-là; ce fut, par les raisons que j'ai dites, une perte pour la France. Le mérite de ce prince l'ayant fait estimer dans toute l'Europe, il en fut de même fort regretté. Le malheureux roi d'Angleterre, qui l'avoit honoré de son alliance, se trouvoit alors dans les approches de sa funeste destinée. Il fut trahi par les Ecossais, chez qui il étoit allé chercher de la fidélité, et des forces pour se venger des parlementaires; mais ces peuples barbares le livrèrent à ses ennemis. J'ai ouï dire qu'ils lui demandèrent s'il n'étoit pas content d'aller en Angleterre, et qu'il leur avoit répondu: « Qu'il étoit plus juste qu'il allât avec ceux » qui l'avoient acheté, que de demeurer parmi » ceux qui l'avoient vendu. » Ce fut pour être mis prisonnier dans l'île de Wight, où il demeura jusqu'à sa mort. Plusieurs propositions lui furent faites de la part du parlement et de ses sujets, mais soit qu'il les trouvât contraires à sa conscience, ou qu'il manquât d'habi-

leté pour prendre celles qui lui étoient convenables, ce qui a été dit par des personnes capables d'en juger, il n'en accepta pas une, et fut réservé par l'ordre de Dieu à la plus cruelle et étonnante fin qu'un roi puisse avoir.

Nous n'avions plus, Dieu merci, de guerre de religion en France; il y avoit seulement des contestations qui arrivoient souvent entre nos docteurs sur des questions de théologie. Il y en avoit une sur la grâce, qui sembloit avoir été terminée par une décision du pape Urbain VIII, contre laquelle aucun d'eux ne réclamoit; mais, dans le fond, les uns et les autres étoient encore dans les mêmes sentiments, qui s'étoient répandus dans le public par leurs écrits. Le P. des Mares, de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, qui prêchoit le carême cette année avec beaucoup de zèle, et tout-à-fait selon l'Evangile, quant aux mœurs, étoit suivi des gens de la plus grande qualité, des plus beaux esprits, et même de plusieurs personnes les plus retirées du monde; mais, quant à la doctrine, on le croyoit de l'opinion de Jan-

sénius, évêque d'Ypres en Flandre, qui avoit fait un livre de l'esprit de saint Augustin sur ce grand mystère. Et, comme il lui étoit difficile aussi bien qu'à tous autres prédicateurs, de traiter cette matière si délicatement qu'on n'y pût rien trouver à redire, on ne parloit d'autre chose à Paris que des jansénistes et des molinistes. Cette question, dans laquelle il n'y avoit personne qui ne prît intérêt pour la satisfaction de sa conscience, partageoit non-seulement les écoles, mais les ruelles et la ville, aussi bien que la cour. Ceux qu'on appeloit molinistes, de Molina, docteur espagnol, avoient pour eux la censure de cinq propositions du livre de Jansénius; et ceux qu'on appeloit jansénistes, soutenoient que les cinq propositions condamnées n'étoient point dans ce livre. Cette défense, leur vie tout-à-fait exemplaire, et la sévérité dont ils faisoient profession, leur attiroit l'estime d'un grand nombre de personnes d'une solide piété, et ils l'auroient été de tout le monde, s'ils avoient évité le reproche qu'on leur peut faire sans injustice, d'avoir appris aux fem-

mes, dans un français si beau qu'il leur faisoit quitter leurs romans, de si grandes difficultés, sur lesquelles on a défendu d'écrire, et des cas de conscience, dont il n'y a que des confesseurs qui doivent être instruits. Il nous coûte si cher d'avoir voulu apprendre la science du bien et du mal, que nous devons demeurer d'accord, qu'il vaut mieux les ignorer, que de les apprendre, particulièrement à nous autres, qu'on accuse d'être cause de tout le mal : nous voyons de si grands hommes, avec tout leur esprit et toute leur science, se perdre dans des hérésies, qu'ils croyoient avoir puisés dans l'Ecriture-Sainte ! Je ne puis m'empêcher de dire que nul chrétien ne doit décider par lui-même de ce qui est environné de tant d'obscurité, ni entrer dans le détail de nos mysteres, que les conciles même n'éclaircissent pas, et qu'ils nous ordonnent de croire, environnés de toutes leurs ténèbres. Dieu seul ayant voulu sans doute nous en cacher la connoissance, et l'enfermer dans son immensité, il faut espérer que dans le ciel les ames séparées de la nature terrestre en sau-

ront les merveilles, et verront les causes pour lesquelles il lui a plu leur laisser ignorer les profonds abîmes de la grâce, et de quelle manière elle opère notre salut dans nos ames. Le grand saint Augustin, dont les lumières sont révérées dans l'Eglise, et dont il semble que les écrits ont produit les opinions de ceux qu'on appelle jansénistes, n'a pu expliquer clairement ces admirables secrets. Ce saint lui-même n'y peut rien comprendre : il parle de leur hauteur avec admiration, et confesse avec humilité que les jugements de Dieu sont incompréhensibles, et les voies impossibles à découvrir. Les plus savants ne savent rien quand il s'agit de la connoître; et je crois que ce grand docteur de la grâce, docteur de tous les chrétiens, et celui des jansénistes en particulier, auroit dit volontiers lorsqu'il étoit dans ce monde, avec le poète italien :

Empi volumi immensi
De le tue glorie eterne
Son le sfere superne,
E con dorata e lucida favella
Di te parla ogni stella.
Io 'l so, signor, ma non penetro i sensi,

Che le tenebre umane annoizo essendo
La favella del ciel non ben comprendo [1].

Toutes les fois que les bommes parlent de Dieu, sur les mystères cachés, je suis toujours étonnée de leur hardiesse; et je suis ravie de n'être pas obligée de savoir plus que mon *Pater*, mon *Credo*, et les commandements de Dieu. Sur le chapitre dont je parle, je sais qu'il me suffit aussi de croire que nous n'avons rien que nous n'ayons reçu; que je ne puis faire aucun bien sans la grâce de Dieu, et qu'il m'a donné mon libre arbitre. Plus loin que cela, ce ne sont plus que des disputes qui sont assurément de dangereux précipices pour ceux qui, voulant y chercher de la gloire, peuvent s'égarer ou périr par cette voie. La reine prit aussitôt le parti des jésuites, qui avoient l'avantage de gouverner la conscience du roi. Elle crut être obligée de s'opposer à des opinions qui passoient pour nouvelles, et qui pouvoient troubler l'Eglise. D'un autre côté, on a eu lieu de s'étonner, voyant ceux qui paroissoient sou-

[1] Ces vers, de Fulvio Testi, sont si beaux et si élevés que je n'ai osé les traduire.

tenir l'opinion orthodoxe souffrir qu'on publiât sous leur nom des maximes si contraires à l'Evangile, touchant la morale, sans en blâmer assez fortement les auteurs. Il a fallu que cette princesse, zélée pour le bien, ait souvent dit avec douleur, sans vouloir en particulier taxer personne, qu'elle ne connoissoit guère de vertu parfaite, ni de piété sans beaucoup de foiblesse.

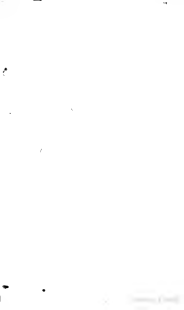
Pour revenir au cabinet, dont je m'écarte le moins que je puis, il faut marquer ici la prétention du duc de Longueville, qui avoit demandé la charge de colonel des Suisses. Elle fut changée au château de Caen, qu'on lui donna. Il eut aussi une comté ou baronnie de 40,000 liv. de rente, proche de sa principauté de Neuchatel, et la survivance pour son fils le comte de Dunois, qui n'avoit alors qu'un an ou environ. Ce prince étoit à Munster, où il travailloit à la paix générale de l'Europe, qui étoit bien avancée entre l'empereur, la France et toute l'Allemagne : quoiqu'elle fût retardée pour quelque temps, à cause des intérêts du marquis de Brandebourg, et des difficultés que les Suédois y

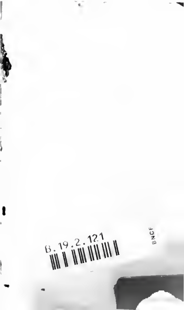
faisoient naître. Mais leur reine qui désiroit qu'elle s'achevât, après avoir tenu un grand conseil, l'emporta sur l'avis du chancelier Oxenstiern, et dépêcha un courrier de Stockholm à Osnabruck, où étoient les plénipotentiaires français en lieu sûr, pour leur en porter la délibération, afin de se tenir aux dernières propositions qui avoient été faites entre l'empereur et eux. Elle leur defendit d'en faire de nouvelles, de peur qu'elles ne servissent d'obstacles à ses desseins, qui alloient à la paix; et pour celle d'Espagne, l'on n'attendoit plus que la réponse du cardinal Mazarin, pour conclure toutes les choses proposées du côté de la cour, qui n'étoient presque pas disputées, pour ne pas dire entièrement accordées. Ce qui donna un grand coup pour la paix d'Allemagne, fut la résolution que prit le duc de Bavière, de proposer de faire résoudre une espèce de neutralité, par laquelle il promettoit de n'assister l'empereur directement ou indirectement. Cet habile prince, qui passoit pour un des grands politiques de son temps, se trouvant avancé en âge, craignoit de laisser la

guerre dans son pays. Il voulut cesser de nous être contraire, de peur qu'après sa mort la France voulant se venger de lui en ruinant son pays, et l'empereur le voulant défendre, il ne demeurât en proie à l'un ou à l'autre, et que quelqu'un d'eux ne s'en rendît le maître.

FIN DU TOME DEUXIÈME.






B. 19. 2. 121
BNCF

